Global Platform
for Disaster Risk Reduction
Third Session, Geneva, Switzerland
8-13 May 2011

Compte-rendu

de la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction

Genève, Suisse
8-13 mai 2011

Investir pour des lendemains plus sûrs
Plus d'investissements dans l'action locale

World Reconstruction Conference

En collaboration avec la Conférence Mondiale pour la Reconstruction

Remerciements

Le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (SIPC) exprime sa profonde reconnaissance aux donateurs qui assurent un soutien financier direct à la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, notamment l'Allemagne, la Suède et la Suisse en leur qualité de gold sponsors (contribution supérieure à 500 000 dollars US), l'Australie, la Commission européenne, le Luxembourg et la Norvège en leur qualité de silver sponsors (contribution comprise entre 100 000 et 500 000 dollars US) ainsi que la Hongrie en sa qualité de bronze Sponsor (contribution inférieure à 100 000 dollars US).

Nos remerciements s'adressent également aux donateurs qui apportent régulièrement leur contribution à la SIPC, notamment l'Argentine, le Brésil, la Chine, le Costa Rica, Chypre, le Danemark, la Finlande, le Japon, la République de Corée, le Mexique, les Pays-Bas, l'Espagne et les États-Unis. Ce soutien est essentiel pour la réussite de la Plate-forme mondiale. La SIPC manifeste toute sa gratitude aux nombreuses organisations et personnes qui ont apporté leur soutien à la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. Nous tenons à remercier plus particulièrement la Banque mondiale ainsi que le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR) pour l'organisation de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction en marge de la troisième session de la Plate-forme mondiale.

Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies

La Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) est une stratégie mondiale prescrite par les Nations Unies pour impliquer une large diversité d'acteurs dans un effort coordonné de réduction des risques de catastrophe et d'institution d'une « culture de la prévention » au sein de la société dans le cadre du développement durable. Le secrétariat de la SIPC sert de centre de liaison au sein du système des Nations Unies pour assurer la coordination de la réduction des catastrophes et veiller à l'intégration de la réduction des risques de catastrophe à un processus abouti et équitable de développement, de protection de l'environnement et d'action humanitaire.

Le système de la SIPC se compose des mécanismes coopératifs, y compris et surtout la Plate-forme biennale pour la réduction des risques de catastrophe, au moyen desquels les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les institutions financières internationales, les institutions et les réseaux techniques, ainsi que les organisations de la société civile, interagissent, partagent leurs informations et travaillent en collaboration pour élaborer des programmes et des activités en faveur de la réduction des risques.

La SIPC coordonne les partenariats et dirige un mouvement mondial en faveur de la réduction des risques de catastrophe centré sur la réalisation des objectifs du Cadre d'Action de Hyogo.

Table des matières

Remerciements 1

Table des matières 3

Discours d'ouverture du Secrétaire Général des Nations Unies 4

Avant-propos de la Vice-secrétaire Générale des Nations Unies 6

Discours d'ouverture de la Directrice générale de la Banque mondiale 8

Réflexions de la Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe 14

Format et calendrier de la troisième session de la Plate-forme mondiale 18

Compte-rendu 20

- Événements préparatoires 20
- Ouverture officielle de la troisième session 22
- Déclarations officielles en séances plénières 25
- Les séances plénières 25
- Séances plénières informelles 29
- Tables rondes 31
- Événements spéciaux 42
- Séances thématiques de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction 47
- Événements parallèles 51

Annexe 1. Liste des présentations de la TRIBUNE 57

Annexe 2. Déclaration d'engagement du secteur privé en faveur de la prévention des catastrophes, de la résilience et de la réduction des risques 62

Annexe 3. Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophe 65

Annexe 4. Déclaration des maires en faveur des villes résilientes pour la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe 68

Annexe 5. Déclaration conjointe pour renforcer le rôle du personnel sanitaire de proximité 70

Annexe 6. Liste des acronymes 74

Annexe 7. Liste des États, territoires et entités participant à la troisième session 75

Discours d'ouverture

Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies

Je suis infiniment heureux d'être avec vous à la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. Vous êtes au centre du mouvement de réduction des risques de catastrophe et de renforcement des collectivités résilientes dans toutes les régions du monde. Merci d'être réunis ici pour défendre cette cause capitale.

Je suis également très heureux que cette Plate-forme mondiale reconnaisse le travail de champions extraordinaires de la réduction des risques de catastrophe tels que S.E. M. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie. Je félicite également les lauréats du Prix Sasakawa pour leur travail innovant et durable en faveur de la réduction des risques de catastrophe.

L'objectif de la Plate-forme mondiale est de réduire les risques de catastrophe au moyen de la technologie, des connaissances et d'outils économiques. Mais pour nombre d'entre nous, cette mission a quelque chose d'extrêmement personnel. Les Nations Unies constituent le premier intervenant mondial dans les catastrophes et les crises. En tant que Secrétaire Général, j'ai été le témoin de la dévastation causée par le cyclone Nargis au Myanmar, de la destruction provoquée par les inondations historiques survenues au Pakistan, de l'impact terrible des séismes qui ont touché Haïti, l'ouest de la Chine et le Chili. J'ai lu le désespoir dans les yeux de ceux qui ont perdu leurs êtres chers. J'ai écouté ceux qui, en un instant, ont vu disparaître à jamais toute une vie. Et j'ai eu beaucoup de mal à répondre à la question que tous me posaient : Pourquoi ?

J'étais à Tchernobyl, en Ukraine, il y a peu. C'est la main de l'homme qui fut à l'origine de cette catastrophe, il y a 25 ans. Mais le séisme et le tsunami survenus au Japon, qui ont conduit à la catastrophe de Fukushima, nous ont rappelé Tchernobyl et les menaces sérieuses qui pèsent sur notre avenir.

Comme les catastrophes successives nous l'ont appris, aucun pays, aucune ville, riche ou pauvre, n'est à l'abri. Mais, outre les dangers inhérents aux catastrophes, l'idée selon laquelle les événements naturels sont tout simplement inévitables reste pernicieusement ancrée dans les esprits. Nous pouvons, par nos actions, aggraver l'impact des catastrophes naturelles ou le diminuer. La différence réside dans la préparation. La différence c'est nous, c'est vous.

Nous sommes à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo. Des progrès notables ont été accomplis aux plans mondial, régional et national. C'est l'un des principaux messages du Rapport d'évaluation mondial 2011 sur la réduction des risques de catastrophe que nous lançons dans le cadre de la Plate-forme mondiale. Il révèle que plus les pays investissent dans des systèmes d'alerte rapide et de préparation, plus le risque de mortalité

dû aux inondations et aux cyclones tend à baisser. Inversement, les pertes économiques et les dommages occasionnés aux habitations, aux écoles, aux centres sanitaires et aux moyens de subsistance sont en hausse. Je souhaiterais souligner trois points dans lesquels nous devons progresser en faveur de la réduction des risques de catastrophe. Premièrement, nous devons accélérer nos efforts. Notre vulnérabilité face aux risques de catastrophe s'accroît plus vite que notre capacité de résilience. Le changement climatique entraîne une hausse des aléas liés aux intempéries. L'urgence se fait encore plus pressante si l'on songe à la sûreté nucléaire et aux multiples périls qui nous menacent. Je sais que demander d'investir dans la réduction des risques de catastrophe peut aller à contre-courant, surtout en temps de crise économique. Mais nous savons également que la solution peut être de dépenser intelligemment plutôt que de dépenser plus.

La réalisation d'investissements modestes dans les domaines de la construction, de l'aménagement et de la formation peut produire des résultats notables. Cela a été le cas notamment lorsque nous avons employé nos ressources au développement des capacités locales, à la mise en place de systèmes d'alerte rapide et à l'application d'une politique d'aménagement du territoire cohérente et de modèles de construction des bâtiments publics sûrs. Nous devons également nous centrer sur les besoins des femmes.

Deuxièmement, élargissons la coalition en faveur de l'action pour la prévention des catastrophes. En effet, celle-ci est l'affaire de tous. La présence sans précédent, ici, à cette Plate-forme, de maires et autres dirigeants locaux, de parlementaires, de représentants de la société civile et du secteur privé, et de responsables politiques me conforte dans cette idée. Travaillons ensemble pour créer des collectivités résilientes. Ayez l'assurance que l'engagement des Nations Unies est total. Nous poursuivrons l'intégration de la prévention des catastrophes et de la préparation à celles-ci, ainsi que des mesures d'adaptation au changement climatique dans les activités que nous menons tout autour de la planète.

Ce qui m'amène au troisième et dernier point : Instaurons un développement à l'épreuve des risques. J'ai assisté il y a quelques temps à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) qui s'est tenue à Istanbul. Les économies des PMA et des petits États insulaires en développement sont celles qui souffrent le plus des effets des catastrophes, amplifiés, la plupart du temps, par la pauvreté des populations, la variabilité du climat et de la météorologie, et le changement climatique. Aucun effort de développement ne sera équitable ou durable tant que les mesures requises pour réduire les risques associés au climat et aux catastrophes ne seront pas adoptées. Il est temps de mieux associer la réduction des risques au développement durable, surtout en préparation de la Conférence de 2012 Rio+ 20.

Par leur nature même, les activités de réduction des risques peuvent rester méconnues. Les inondations ou le séisme face auxquels nous nous sommes préparés peuvent ne pas se produire pendant des années, voire des générations. Et lorsque ces événements surviennent, nous savons que nous avons réussi lorsque nous constatons, par exemple, qu'une école ou qu'un bâtiment ne s'est pas effondré, qu'un village est demeuré intact. Mais cela va encore plus loin. Vos efforts doivent surtout contribuer à garantir que, en dépit de la violence et de la force des aléas naturels, les collectivités, les familles et les enfants pourront continuer de se développer, de prospérer et de rêver.

Il s'agit de l'essence de votre action. Et il n'y a rien de plus important que cela. Merci encore une fois de mobiliser définitivement vos ressources pour affronter toutes les forces de la nature. Unissons nos voix et nos engagements pour faire de ce monde dans lequel nous vivons un monde meilleur et plus sûr pour tous.

Avant-propos

Dr Asha-Rose Migiro, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies et Présidente de la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe

La troisième session 2011 de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, en marge de laquelle s'est également déroulée la première Conférence Mondiale pour la Reconstruction, a été de ces deux événements biennaux celui qui a réuni le plus grand nombre de participants. Elle bat tous les records en accueillant plus de 2 600 participants représentant plus de 163 gouvernements, 25 organisations intergouvernementales, 65 organisations non gouvernementales, le secteur privé, les milieux universitaires, et les institutions, les fonds et les programmes spécialisés des Nations Unies.

La Plate-forme mondiale est devenue l'une des structures les plus importantes dont dispose la communauté internationale pour mener une série de débats approfondis sur la réduction des risques de catastrophe. Cette troisième session a réuni des participants à l'expertise et aux compétences remarquables dans le domaine de la gestion du risque, de la réaction face aux catastrophes et de l'atténuation de leurs effets, animés par le désir de trouver des solutions tangibles aux impacts des aléas de plus en plus nombreux et intenses qui frappent toutes les régions du monde.

Organisée sur le thème « Investir pour des lendemains plus sûrs – Plus d'investissements dans l'action locale », la troisième session a souligné la nécessité d'instaurer des collectivités locales résilientes. Nous avons approfondi notre compréhension économique de la réduction des risques et mis en avant les moyens d'associer cette question aux défis posés par l'adaptation au changement climatique et le développement durable. Nous avons également identifié les étapes cruciales à suivre en nous reposant essentiellement sur les résultats de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo. Imprégné d'une énergie palpable tout au long des séances plénières, des tables rondes, des événements parallèles et de l'espace d'exposition, le rassemblement a permis de donner plus de visibilité et de sensibiliser davantage à la réduction des risques de catastrophe, et de renforcer les engagements en faveur de cette cause.

Le travail de prévention minutieux réalisé n'occupera jamais autant de fois la une des journaux que l'action dévastatrice de la Nature. Mais notre but n'est pas de faire les gros titres. Notre priorité est de garantir la sécurité des populations les plus vulnérables. Les catastrophes vont forcément se produire. Nous sommes donc tenus, moralement et parce que le sens commun l'exige, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous préparer à ces événements. Cette publication montre une communauté internationale unie dans ses efforts pour prendre cette responsabilité. Je recommande la lecture de son contenu à un public large.

3RD
GLOBAL PLATFORM
for Disaster Risk Reduction
Invest Today for
a Safer Tomorrow
Increase Investment
In Local Action
World
Reconstruction
Conference
S. M. INDRAWATI
GFDRR

Discours d'ouverture

Mme Sri Mulyani Indrawati,
Directrice générale de la Banque mondiale

Je suis très heureuse de me trouver parmi vous pour l'ouverture de la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction. Cet événement n'a jamais été aussi opportun : les images des vies et des communautés détruites lors des récentes catastrophes nous ont tous touchés. Nous avons vu les différents visages des catastrophes au Pakistan, à Haïti et au Japon : la tragédie humaine avec ces familles, ces amis et ces emplois perdus ; la destruction matérielle des maisons, des écoles et des hôpitaux ; le fardeau financier et économique du relèvement et de la reconstruction.

La fréquence des catastrophes augmente tout comme leur coût économique. L'urbanisation rapide et les risques associés au changement climatique peuvent accélérer cette tendance. Selon des études récentes, le nombre de personnes vivant sous la menace de séismes et de cyclones dans les villes pourrait tripler d'ici 2050. Et nous savons que les plus pauvres sont toujours les premiers et les plus affectés par ces désastres. Le XXIe siècle sera de plus en plus marqué par la manière dont nous affronterons ces défis mondiaux.

Aujourd'hui, depuis la Banque mondiale, je vois que des efforts mondiaux sont déployés pour soutenir les pays dans leur préparation face aux aléas naturels et dans la réduction des risques qu'ils entraînent. Le partage des bonnes pratiques et des enseignements tirés s'inscrit dans ces efforts. L'une de nos priorités est d'intégrer les pratiques de gestion des risques de catastrophe modernes aux stratégies de développement et aux politiques d'investissement des pays avec lesquels nous travaillons.

Je suis heureuse d'annoncer que, au cours des trois dernières années, 60 Stratégies d'aide-pays et 39 Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ont abordé les questions d'adaptation aux catastrophes et au changement climatique. C'est une base solide sur laquelle nous pouvons bâtir.

La première Conférence Mondiale pour la Reconstruction s'appuie sur notre engagement et fournit un espace pour partager nos expériences et apprendre les uns des autres, mais aussi pour convenir de la manière dont nous devons travailler ensemble plus efficacement pour répondre aux besoins grandissants en matière de réduction des risques, de relèvement et de développement d'un cadre pour la reconstruction et le relèvement après les catastrophes.

Dans ce contexte, je souhaiterais souligner trois domaines dans lesquels nous pensons qu'il est important de travailler pour obtenir des avancées : développer un cadre efficace pour la reconstruction et le relèvement après les catastrophes ; améliorer l'accès à des fonds de reconstruction et de relèvement fiables ; et intégrer l'atténuation des risques et l'adaptation au changement climatique à l'ensemble des activités de reconstruction et de développement.

La prévention des catastrophes porte ses fruits en termes de vies sauvées et de budgets protégés et, ce qui est plus important, elle ne représente souvent aucun coût supplémentaire. En outre, les mesures d'atténuation à faible coût peuvent se révéler très efficaces. Nous devons aider les pays à orienter les structures d'incitation et les politiques d'environnement sur l'atténuation des risques et l'adaptation au changement climatique. J'appelle aussi les organisations internationales, les donateurs, les organisations non gouvernementales et le secteur privé à intensifier leurs efforts pour intégrer l'atténuation des risques et l'adaptation au changement climatique dans leurs programmes de développement et d'investissement permanents.

Pour avancer dans les domaines que je viens de citer, des actions doivent être menées sur de nombreux fronts, mais surtout dans la gestion des connaissances, le développement des partenariats et la culture de l'innovation. Le fait que la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la Conférence Mondiale pour la Reconstruction reposent sur le partenariat, la coopération, le partage des connaissances et l'innovation est très encourageant. Ce forum offre une occasion sans précédent d'explorer ces idées et d'avancer dans les débats portant sur ces domaines essentiels. Je suis ravie d'apporter ma contribution et j'attends avec impatience de pouvoir débattre et échanger des idées stimulantes pour former d'autres partenariats.

Synthèse de la présidente

Troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et Conférence Mondiale pour la Reconstruction, Genève, du 8 au 13 mai 2011

1. La troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la Conférence Mondiale pour la Reconstruction se sont tenues à Genève du 8 au 13 mai 2011. La Plate-forme mondiale a été ouverte par le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et présidée par la Vice-Secrétaire Générale. Elle a salué la contribution de S.E. le Dr. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie, en tant que champion mondial de la réduction des risques de catastrophe.

2. Cette session de la Plate-forme a réuni le plus grand panel de personnes engagées en faveur de la résilience, notamment plusieurs Chefs d'État, Ministres, la Directrice générale de la Banque mondiale, plus de 2 600 délégués représentant 163 gouvernements, 25 organisations intergouvernementales, 65 organisations non gouvernementales, des parlementaires, le secteur privé, le gouvernement local, les milieux universitaires, la société civile et les organisations internationales.

3. La moitié de l'humanité vit aujourd'hui dans des villes. D'ici 2050, 70 pour cent de la population mondiale sera urbaine, ce qui augmentera le risque urbain. Un risque que des facteurs tels que la pauvreté rurale et urbaine, le changement climatique, la fragilisation des écosystèmes et les choix de développement notamment concernant les infrastructures d'énergie viendront aggraver. Il est urgent de s'engager en faveur de la résilience surtout au sein de groupes, de localités et de régions vulnérables comprenant les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés (PMA).

4. L'Examen à mi-parcours affirme que des progrès considérables sont accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo et que ses principes ont été fermement établis et souscrits. Les débats menés à l'occasion de la troisième session de la Plate-forme ont montré que, aujourd'hui, nous possédons les connaissances, les moyens et la volonté de faire de la réduction des risques une priorité nationale, locale et internationale. Il y a un sentiment d'urgence et des impératifs politiques et économiques clairs en faveur des investissements pour la réduction des risques de catastrophe.

5. Le Secrétaire Général des Nations Unies a appelé à former une coalition en faveur de l'action pour la prévention des catastrophes et a annoncé la tenue d'une réunion de haut niveau lors de la prochaine Assemblée générale afin d'aborder le lien entre aléas naturels et sécurité nucléaire. Le Japon a proposé d'accueillir la troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2015.

6. Les maires ont renouvelé leur engagement à respecter les Dix points essentiels de la campagne « Ma ville se prépare ». Les participants issus du secteur privé ont arrêté une liste de Cinq points essentiels pour le secteur privé et ont effectué une Déclaration d'engagement en faveur de la prévention des catastrophes, de la résilience et de la réduction des risques. Le personnel sanitaire de proximité fait également l'objet d'une déclaration conjointe qui appelle à renforcer son rôle essentiel dans la prévention des catastrophes. Des jeunes ont présenté une Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophe comprenant cinq points. Les organisations régionales ont réaffirmé leur volonté de mettre en œuvre les stratégies régionales adoptées lors des réunions ministérielles qui se sont tenues dans le monde entier.

7. Le choix qui s'offre à nous en tant que gouvernements, institutions, collectivités et particuliers est de placer la réduction des risques au centre de nos efforts afin de préserver et de protéger l'équilibre de la nature, et d'assurer un développement durable et le bien-être des générations futures. Pour cela, nous devons :

   7.1 Soutenir les gouvernements locaux et les acteurs non gouvernementaux dans leur rôle de premiers intervenants dans la mise en œuvre de la réduction des risques.

   7.2 Puiser dans le potentiel non exploité des acteurs locaux et miser sur le rôle des femmes en tant qu'agents du changement.

7.3 Impliquer les enfants et les jeunes dans les décisions relatives à la réduction des risques de catastrophe qui affectent leur avenir afin d'assurer une action locale efficace.

7.4 Engager pleinement le secteur privé comme chef de file dans la construction d'infrastructures résilientes, le développement durable des zones urbaines, la sécurité énergétique et la protection des ressources vitales.

7.5 Tabler sur le rôle joué par les parlementaires dans l'élaboration des politiques gouvernementales et des normes, dans la mise en place de dispositifs de surveillance et d'examen, dans le cadre législatif et dans la création d'environnements favorables à la réduction des risques.

7.6 Miser sur le travail réalisé par les plates-formes nationales et régionales, et sur le lien qui les unit dans la réduction des risques de catastrophe en renforçant en particulier la collaboration multipartite.

7.7 Promouvoir le rôle des organisations régionales et sous-régionales dans la coordination de la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo.

7.8 Impliquer et soutenir activement les communautés scientifiques et techniques pour éclairer la prise de décision.

7.9 Renforcer la SIPC et lui donner les ressources pour soutenir la mise en œuvre des recommandations formulées par cette Plate-forme en reconnaissant son rôle prépondérant dans la réduction des risques de catastrophe au sein des Nations Unies.

8. La troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe a identifié comme cruciales les étapes suivantes :

8.1 Rappeler et respecter les engagements pris lors de la deuxième session de la Plate-forme mondiale en 2009 qui fixent les objectifs à atteindre en matière de réduction des risques de catastrophe (voir encadré).

8.2 Accroître les investissements consacrés à la réduction des risques de catastrophe au plan local et veiller à ce que la croissance nationale n'accentue pas les risques locaux. Définir l'action locale directement dans les objectifs de croissance et dans les politiques et programmes nationaux. Renforcer les capacités des gouvernements locaux et garantir la disponibilité des ressources. Encourager la collaboration avec les collectivités et les volontaires y compris à travers les évaluations participatives des risques et le suivi et la création de rapports multipartites locaux.

8.3 Développer des normes et des indicateurs pour mesurer l'efficacité de la réduction des risques de catastrophe, tant au plan national que régional, afin d'orienter les investissements publics et privés et d'améliorer la qualité et la cohérence de la mise en œuvre.

8.4 Uniformiser la comptabilisation des pertes dues aux catastrophes afin de faciliter les évaluations intégrées des risques liés à des aléas multiples comme base pour la prise de décisions sur le développement et la diffusion d'informations publiques sur les risques.

8.5 Accroître les budgets alloués à la réduction des risques de catastrophe en utilisant des mécanismes d'évaluation des risques et des projets, et de planification budgétaire, dans tous les investissements consacrés au développement. Définir des mesures d'incitation pour investir dans la prévention. Protéger les finances publiques avec des mécanismes de financement pour imprévus, y compris l'assurance.

8.6 Assurer un suivi des investissements dédiés à la réduction des risques de catastrophe pour apporter une preuve évidente de leurs coûts et bénéfices au moyen de la transmission aux gouvernements et au public de données vérifiables et fiables les concernant dans le but de promouvoir l'efficacité de l'aide.

8.7 Apporter des conseils aux Plates-formes nationales pour améliorer l'efficacité et soutenir la prise de décision au niveau exécutif. Veiller à ce que la responsabilité de la réduction des risques de catastrophe soit prise par l'autorité politique compétente afin que tous les secteurs progressent dans la mise en œuvre en intensifiant l'engagement auprès des parlementaires, des autorités locales et de la société civile.

8.8 Renforcer la sensibilisation du public aux risques de catastrophe en favorisant l'accès universel aux informations relatives aux risques et à l'éducation, en créant une demande sociale en faveur de la réduction des risques et en encourageant la sécurité et la responsabilité individuelles. Utiliser les technologies de communication disponibles pour fournir des informations claires et concises.

8.9 Identifier les risques émergents, y compris ceux associés aux aléas technologiques et aux pandémies, et s'y préparer en menant des évaluations des risques liés à des aléas multiples scientifiquement vérifiées et en développant des scénarios correspondants. Encourager la coopération intersectorielle faisant le meilleur usage des informations et des technologies disponibles.

8.10 Éviter l'emploi inefficace des ressources existantes en veillant à ce que les technologies appropriées pour la réduction des risques de catastrophe soient accessibles et ce, afin d'adapter et de promouvoir des approches intégrées de développement permettant de s'adapter au changement climatique, de réduire les risques de catastrophe et de gérer et de restaurer les écosystèmes.

8.11 Garantir la disponibilité d'informations scientifiques et adaptées sur le climat par le biais du Cadre mondial pour les services climatologiques en vue de soutenir les investissements et la planification avisés à tous les niveaux. Incorporer aussi la gestion intégrée de la sécheresse, la gestion des incendies d'espaces naturels et la sécurité alimentaire dans les politiques de réduction des risques et la planification du développement.

8.12 Adapter les mécanismes de protection sociale et de gestion des écosystèmes innovants pour réduire les effets des catastrophes en cernant la dynamique de la vulnérabilité et en assurant la protection des ménages, des collectivités et des groupes sociaux les plus vulnérables.

8.13 Saluer le travail de conseil continu réalisé par le Groupe consultatif de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo relatif au suivi de la Plate-forme mondiale et sa contribution à la définition d'un instrument pour l'après 2015 dont la révision et la finalisation sont prévues en 2013 et en 2014 respectivement.

8.14 Soutenir l'identification des risques émergents et la préparation face à ces risques en recommandant au Secrétaire Général des Nations Unies de constituer un groupe d'experts éminents sur la réduction des risques de catastrophe chargé de rédiger un rapport en vue de la quatrième session de la Plate-forme mondiale.

8.15 Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit à l'ordre du jour des prochaines réunions telles que la cinquième Conférence ministérielle asiatique en Indonésie, Rio+20, les mécanismes de la CCNUCC, le sixième Forum urbain mondial et la réunion 2011 sur l'efficacité de l'aide. Soutenir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en promouvant les stratégies de réduction des risques qui protègent les investissements consacrés au développement.

9. La Conférence Mondiale pour la Reconstruction

9.1 A reconnu que l'aide apportée aux pays accablés par l'ampleur et le coût de la reconstruction après des catastrophes est souvent mal coordonnée. Le financement irrégulier et imprévisible n'atteint pas toujours ceux qui en ont besoin. Peu de pays intégrant la prévention des catastrophes dans la planification de la reconstruction et du relèvement, les perspectives de développement et la durabilité des investissements sont menacées.

9.2 A reconnu, sur la base des enseignements tirés d'expériences précédentes, qu'une action de relèvement correctement planifiée et coordonnée produit de meilleurs résultats à faible coût et favorise la durabilité et la résilience face aux catastrophes. La gouvernance, les partenariats et le soutien coordonné de la communauté internationale sont essentiels pour réussir.

9.3 S'est engagée à développer un cadre de relèvement et de reconstruction efficace. Celui-ci doit viser à :
- Mieux définir les rôles et les responsabilités dans le cadre d'accords institutionnels clairs ;
- Exploiter efficacement les atouts de chaque partie prenante ;
- Placer formellement les pays en position d'autorité pour prendre les décisions et allouer les ressources ;
- Intégrer systématiquement la réduction des risques de catastrophe dans les programmes de reconstruction et de relèvement ;
- Fournir en temps voulu les connaissances et les enseignements tirés pertinents ; et
- Aider à mettre en place des systèmes de suivi de la qualité et des résultats transparents et fiables.

9.4 S'est engagée à développer des systèmes et des instruments améliorés pour financer le relèvement et la reconstruction et a salué l'autorité de la Banque mondiale et le rôle d'autres institutions financières internationales dans cet effort. Ces mécanismes permettraient d'accéder à des fonds de reconstruction fiables, de développer les capacités pour gérer le flot de ressources, d'intégrer de manière efficace les ressources provenant de donateurs inhabituels et de pénétrer le marché mondial des capitaux.

9.5 A encouragé l'adoption au niveau mondial d'une pratique reposant sur les connaissances et visant à mettre en relation les professionnels et les réseaux travaillant à la reconstruction et au relèvement afin de fournir un accès libre aux données et aux informations.

10. La troisième session de la Plate-forme mondiale s'est achevée sur un appel à renforcer la gouvernance mondiale afin d'aborder le risque croissant pour la stabilité et la durabilité que notre approche de développement pose. Un suivi de cette synthèse sera assuré et présenté lors de la quatrième session de la Plate-forme mondiale.

www.preventionweb.net/globalplatform/2011

Engagements pris lors de la deuxième session de la Plate-forme mondiale en 2009

D'ici 2011, la sécurité des centres éducatifs et sanitaires devra être évaluée au niveau national.

D'ici 2015, tous les pays exposés aux catastrophes devront développer et mettre en œuvre des plans d'action concrets pour renforcer la sécurité SFIbdes écoles et des hôpitaux.

La réduction des risques de catastrophe devra être intégrée dans tous les programmes scolaires avant cette même échéance.

D'ici 2015, toutes les grandes métropoles des régions exposées aux risques de catastrophe devront intégrer et mettre à exécution des mesures de réduction des risques de catastrophe dans leurs codes de construction et d'aménagement du territoire.

Des objectifs ont également été proposés concernant les évaluations des risques nationales, les plans municipaux de relèvement.

Le Secrétaire Général des Nations Unies a demandé la détermination d'un objectif de réduction de moitié des pertes humaines d'ici 2015, SFIblorsque le Cadre d'Action de Hyogo arrivera à expiration.

10 % des fonds de secours humanitaires pour les travaux de réduction des risques de catastrophe.

10 % comme objectif de participation aux projets de reconstruction et de relèvement après les catastrophes et aux plans nationaux de préparation et d'intervention.

Allouer au moins **1 %** de l'ensemble des financements du développement national et des financements d'assistance au développement aux mesures de réduction des risques, en tenant dûment compte de la qualité de l'impact.

Réflexions

Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe

« Un tournant » est l'expression qui définit le mieux la troisième session de la Plate-forme mondiale de mai 2011. Les files de personnes inscrites quelques jours avant la journée d'ouverture, le flux incessant de personnes dans l'espace d'exposition en pleine effervescence, l'animation et l'énergie positive qui se répandent dans les salles de réunion révèlent une Plate-forme mondiale qui a vraiment redirigé le cours de la réduction des risques de catastrophe. Et le dernier jour, lorsque la troisième session est arrivée à son terme, les plus de 2 600 participants sont repartis vers leurs pays d'origine avec le sentiment partagé que quelque chose d'irréversible s'était produit.

Tout au long de la troisième session, les pays ont présenté les progrès qu'ils avaient accomplis en matière de réduction des risques de catastrophe. Il y a six ou huit ans, nombre d'entre eux en était encore à s'informer sur la réduction des risques et sur la façon d'affronter les effets des catastrophes. Y a-t-il eu beaucoup de changements depuis ? Aujourd'hui, les Plates-formes nationales et régionales servent de forums pour définir des approches de collaboration pour la réduction des risques. Les gouvernements, quant à eux, prennent des mesures concrètes, à travers les politiques et la planification, pour se préparer aux événements à risque et réagir lorsqu'ils surviennent. Les exemples de l'Afghanistan qui a dressé une liste des objectifs du Cadre d'Action de Hyogo atteints ou du Viêt Nam qui a mis en œuvre une stratégie nationale pour prévenir les catastrophes, y répondre et en atténuer les effets jusqu'en 2020 (National Strategy for Natural Disaster Prevention, Response and Mitigation to 2020) montrent que les États s'impliquent de plus en plus en créant des programmes de gestion des risques de catastrophe axés sur la collectivité.

Durant les cinq jours de délibérations, de discussions et de présentations qui ont eu lieu sur les différents forums, les États et les autres délégations ont clamé d'une même voix que l'implication et l'engagement énergiques des collectivités sont essentiels dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique car ils permettront de renforcer la résilience des pays et des collectivités menacés par les aléas naturels. En réponse au thème choisi pour la Plate-forme mondiale de cette année, « Investir pour des lendemains plus sûrs – Plus d'investissements dans l'action locale », les participants ont souligné que l'implication de la société civile, des milieux universitaires et du secteur privé dans la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo était tout aussi importante que celle des collectivités locales. Les organisations intergouvernementales régionales jouent également un rôle primordial en encourageant la coopération en matière de réduction des risques de catastrophe en vue de contribuer à la mise en œuvredu Cadre d'Action de Hyogo et à son amélioration.

Tout comme les délégués municipaux présents, les gouvernements locaux plaident pour un plus grand engagement en faveur de la campagne « Pour des villes résilientes » afin de renforcer les capacités de résilience des collectivités et d'instaurer une culture de la réduction des risques solide. Enfin, au niveau local, les professionnels appellent à former des partenariats multipartites pour impliquer les collectivités locales et les groupes communautaires. La Plate-forme mondiale a identifié la direction et les mesures à prendre pour mettre en œuvre les stratégies de réduction des risques à long terme qui serviront les collectivités d'aujourd'hui et de demain. La réduction des risques n'est plus une idée au centre de débats techniques, elle est devenue une solution concrète à appliquer.

Format de la troisième session de la Plate-forme mondiale

Les différents événements décrits dans le Compte-rendu couvrent une large sélection de sujets et de questions et s'attachent aux compétences et au travail des participants à la Plate-forme mondiale qui ont partagé leurs expériences et opinions, et présenté les défis posés par l'application des efforts réalisés pour planifier la réduction des risques et atténuer les effets des catastrophes. Les problèmes, les résolutions, les réussites et les défis identifiés chaque jour ont été recueillis dans la Synthèse de la présidente, qui aide à définir la voie à suivre pour atteindre les objectifs du Cadre d'Action de Hyogo et le cadre qui lui succédera après 2015.

Le Compte-rendu constitue davantage un résumé du contenu des débats qui ont animé la Plate-forme mondiale. Pour plus de détails, veuillez consulter le site à l'adresse : http://www.preventionweb.net/globalplatform/2011/. Pour en savoir plus sur la Conférence Mondiale pour la Reconstruction, visitez le site à l'adresse : http://www.wrc-2011.org

La troisième session 2011 de la Plate-forme mondiale a été l'aboutissement d'un processus de consultation entamé avec les réunions régionales organisées dans le Pacifique, en Afrique, aux Amériques, en Asie et en Europe. L'Examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo et le Débat thématique de l'Assemblée générale ont également contribué à documenter le thème principal et les sujets de la Plate-forme mondiale. La SIPC a facilité l'implication du secteur privé, des parlementaires, des gouvernements locaux, et des organisations et des professionnels de la société civile aux préparatifs de la Plate-forme mondiale.

Les événements préparatoires se sont déroulés du 8 au 9 mai 2011. Le Compte-rendu officiel contient un résumé des réunions régionales, des réunions des organisations intergouvernementales et des Plates-formes nationales. Les événements préparatoires suivants ont eu lieu :

Plate-forme des professionnels communautaires pour la résilience
Atelier Média destiné aux journalistes et centres de liaison médiatique pour les Plates-formes nationales
Science et technologie pour la réduction des risques de catastrophe - Comité scientifique et technique de la SIPC
Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC) : Analyse de la réduction des risques de catastrophe en Amérique centrale : contexte et actions futures
Partenariat pour l'environnement et réduction des risques de catastrophe : Événement pédagogique sur l'environnement et la réduction des risques de catastrophe
Assemblée de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Réunion préparatoire sur les négociations sur le changement climatique
Groupe africain pour la réduction des risques de catastrophe
Réduction des risques de catastrophe dans les pays arabes : progrès et défis
Réunion d'orientation du Groupe régional Pacifique
Réunion sur la gestion des catastrophes de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)
Atelier Média destiné aux journalistes
Réunion du groupe de donateurs de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies

Agence caribéenne de gestion des urgences en cas de catastrophe (CDEMA) : questions et positions stratégiques pour la troisième session de la Plate-forme
Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe
Consortium international sur les glissements de terrain
Centre de gestion des catastrophes de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) – Lancement du portail de réseaux
Plate-forme allemande (DKKV) et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : réunion préparatoire sur les systèmes d'alerte rapide
Réunion du groupe consultatif du Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR)
Groupe de travail international sur les codes du bâtiment
Chefs d'organisations intergouvernementales et de plates-formes régionales
Réunion des Plates-formes nationales : renforcer la réduction des risques de catastrophe grâce à une meilleure gouvernance
Réunion préparatoire des maires, des gouvernements locaux et de la campagne « Pour des villes résilientes »
Réunion préparatoire du secteur du logement
Plate-forme pour la réduction des risques de catastrophe dans le domaine de la santé
Réunion préparatoire de la société civile
Réunion préparatoire des parlementaires

Les séances plénières ont permis aux dirigeants et aux faiseurs d'opinion d'identifier les défis et les solutions clés pour réduire les risques de catastrophe. Pour les cinq séances plénières, les experts ont été désignés parmi les responsables et les acteurs clés dans la réduction des risques, et les modérateurs ont convié les experts et les participants à définir des engagements et des recommandations quant aux actions à mener.

Les déclarations officielles en séance plénière ont permis aux délégations de bénéficier, à des moments déterminés lors des séances plénières, d'un espace de trois minutes pour effectuer des déclarations officielles, selon la liste officielle des intervenants.

Les séances plénières informelles sont des plates-formes de débat ouvert qui ont servi à aborder les problèmes courants liés à la mise en œuvre des résultats de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo.

Les tables rondes ont été organisées en coopération avec les organisations et les gouvernements participants pour aborder des questions importantes pour le programme de réduction des risques de catastrophe.

Les événements spéciaux ont mis en lumière un domaine de travail particulier en matière de réduction des risques de catastrophe.

Les séances thématiques de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction ont porté sur des questions sectorielles et transversales cruciales pour mener des plans de reconstruction et de relèvement efficaces. Au cours de ces séances, les participants ont analysé les principaux défis posés par la reconstruction en se fondant sur les expériences passées et présentes. Les conclusions des séances thématiques présentent les recommandations sur la voie à suivre. Visitez le site à l'adresse http://www.wrc-2011.org/wbwrc/ pour obtenir plus d'informations.

Les événements parallèles, organisés par des partenaires de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, ont permis d'aborder, pendant une heure, des sujets pertinents.

Forum sur l'innovation : Le Forum sur l'innovation a présenté les plus de 71 contributions au Concours sur l'innovation de la CRM – Nouvelles approches du relèvement et de la reconstruction après une catastrophe.

Encadré 1. TRIBUNE

En 2011, la Tribune, qui a remporté un franc succès, a permis aux participants de présenter au public réuni dans l'Espace d'exposition les résultats obtenus, les défis rencontrés et les idées innovantes développées. 79 présentations, chacune limitée à 15 minutes, ont animé la semaine dans le cadre d'un programme riche et très intéressant qui a suscité des commentaires favorables de la part des délégués.

Des intervenants de différents pays, représentant des gouvernements, des institutions universitaires et techniques, des organisations non gouvernementales, des organisations et des agences internationales, et le secteur privé ont fait le récit de leurs réussites et ont encouragé les acteurs de la réduction des risques de catastrophe.

À titre d'exemple, le Centre asiatique de prévention des catastrophes, la Plate-forme finlandaise, l'Université de Bab Ezzouar en Algérie, la Société du développement environnemental et écologique durable (SEEDS) et Deloitte ont présenté les éléments permettant d'accroître la sécurité des populations avant et après un aléa naturel. Les lauréats du Prix Sasakawa ont également présenté leurs projets dans le cadre de la Tribune. Pour obtenir la liste complète des intervenants de la Tribune, voir Annexe 1. Pour accéder aux vidéos des présentations, visitez le site à l'adresse http://www.preventionweb.net/globalplatform/2011/programme/ignitestage/

Ouvert tous les jours, l'Espace d'exposition de la Plate-forme mondiale a accueilli de manière dynamique et interactivedes projets, des produits, de nouvelles idées et approches concernant la réduction des risques de catastrophe. L'Espace d'exposition a permis de découvrir 31 expositions vivantes organisées par des gouvernements et des organisations, notamment :

- Strengthening Climate Resilience Consortium
- Syrie
- Hongrie
- Réseau « genre et catastrophes »
- La réduction des risques de catastrophe pour protéger la santé
- Sécurité alimentaire et agriculture
- Environnement
- Plate-forme internationale pour le relèvement
- Kokusai Kogyo Holdings
- Forum mondial sur les risques
- Indonésie
- Commission européenne
- France
- Japon
- Global Design Village
- Pacific Disaster Risk Management Partnership Network
- Amérique centrale et Caraïbes
- Save the Children – La réduction des risques de sécheresse en Afrique
- Organisation internationale pour les migrations
- Initiatives asiatiques
- Allemagne
- Afrique
- Les enfants et la réduction des risques de catastrophe
- PNUD et OMM
- Global Hand
- Suisse
- Banque mondiale - Dispositif mondial SFIb de réduction des effets des catastrophes et de relèvement
- Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe
- FICR et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Pour des villes résilientes
- Commission Huairou, GROOTS

Programme

Troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et Conférence Mondiale pour la Reconstruction

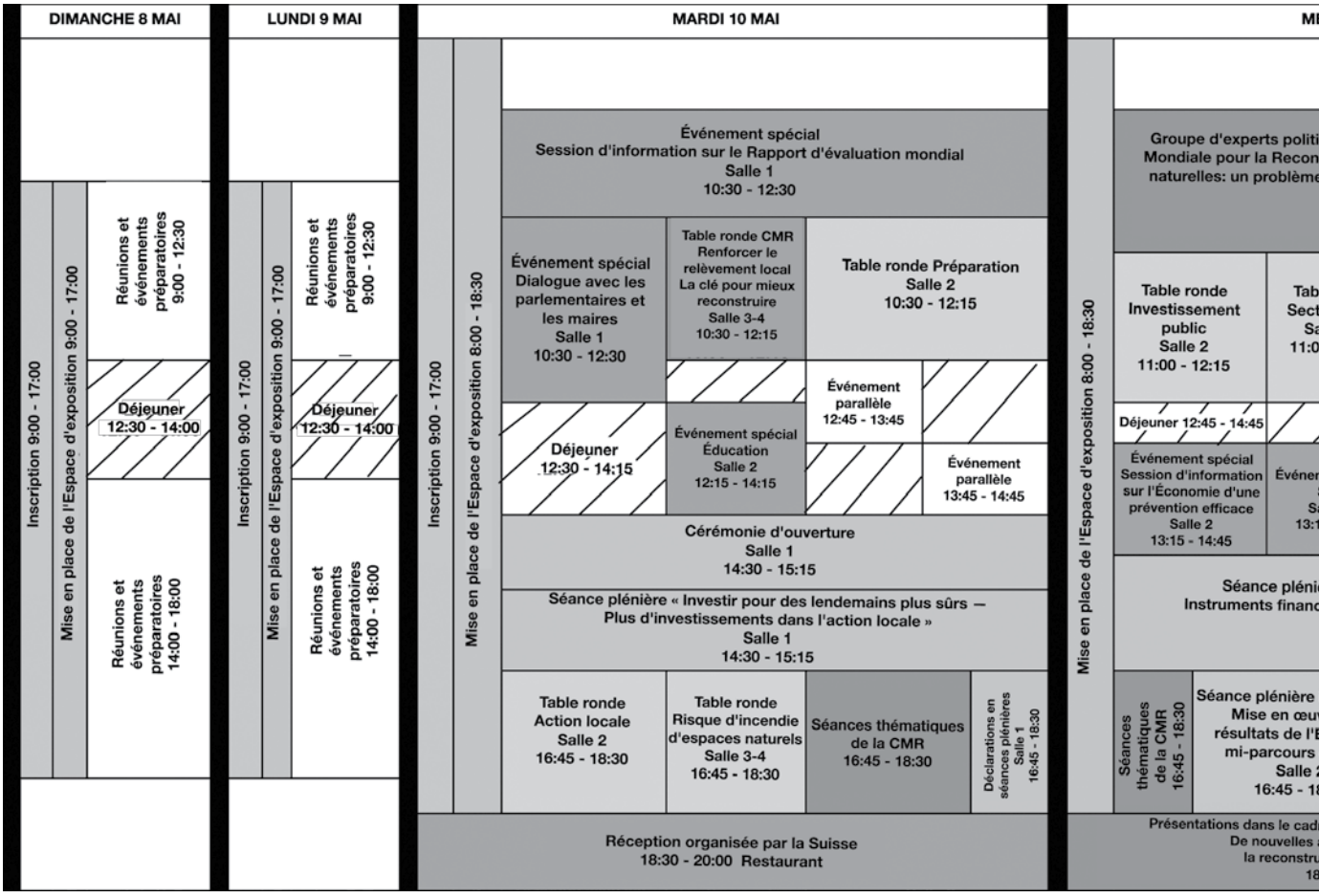

Événements parallèles en bref

Mardi 10 mai	Heure	Salle
Événement parallèle : Débat sur Hyogo – Le défi des partenariats locaux pour la réduction des risques de catastrophe	12:15 – 13:15	5
Événement parallèle : Gestion intégrée du risque de sécheresse	12:15 – 13:15	7+8
Événement parallèle : Réformer l'agenda ? La réduction des risques de catastrophe à l'heure du changement climatique	12:15 – 13:15	18
Événement parallèle : Identification des risques et capacité de gestion des risques nationale	13:15 – 14:15	C-CCV
Événement parallèle : Les partenaires de la résilience	13:15 – 14:15	B-CCV
Événement parallèle : Sauver des vies et améliorer la gestion des risques côtiers à travers la coopération régionale en matière de systèmes d'alerte rapide marins en Asie	13:15 – 14:15	13
Événement parallèle : Comment la législation peut-elle promouvoir la réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire ?	13:15 – 14:15	A-CCV

Mercredi 11 mai
Événement parallèle : Points de vue du front
Événement parallèle : Quand la science et la pratique se r peut-elle contribuer à la réduction des risques, à la gestion au changement climatique ?
Événement parallèle : Protégeons notre avenir commun : u résilience
Événement parallèle : Impliquer la communauté - Volontar
Événement parallèle : Activer les capacités d'adaptation de du changement climatique relevés dans le Programme d'a
Événement parallèle : Services climatologiques, risque de capitaux – Comment les services climatologiques devront relative aux assurances
Événement parallèle : Investir dans la responsabilisation d œuvre du Cadre d'Action de Hyogo
Événement parallèle : Réussites en matière de mesures pr voie à suivre

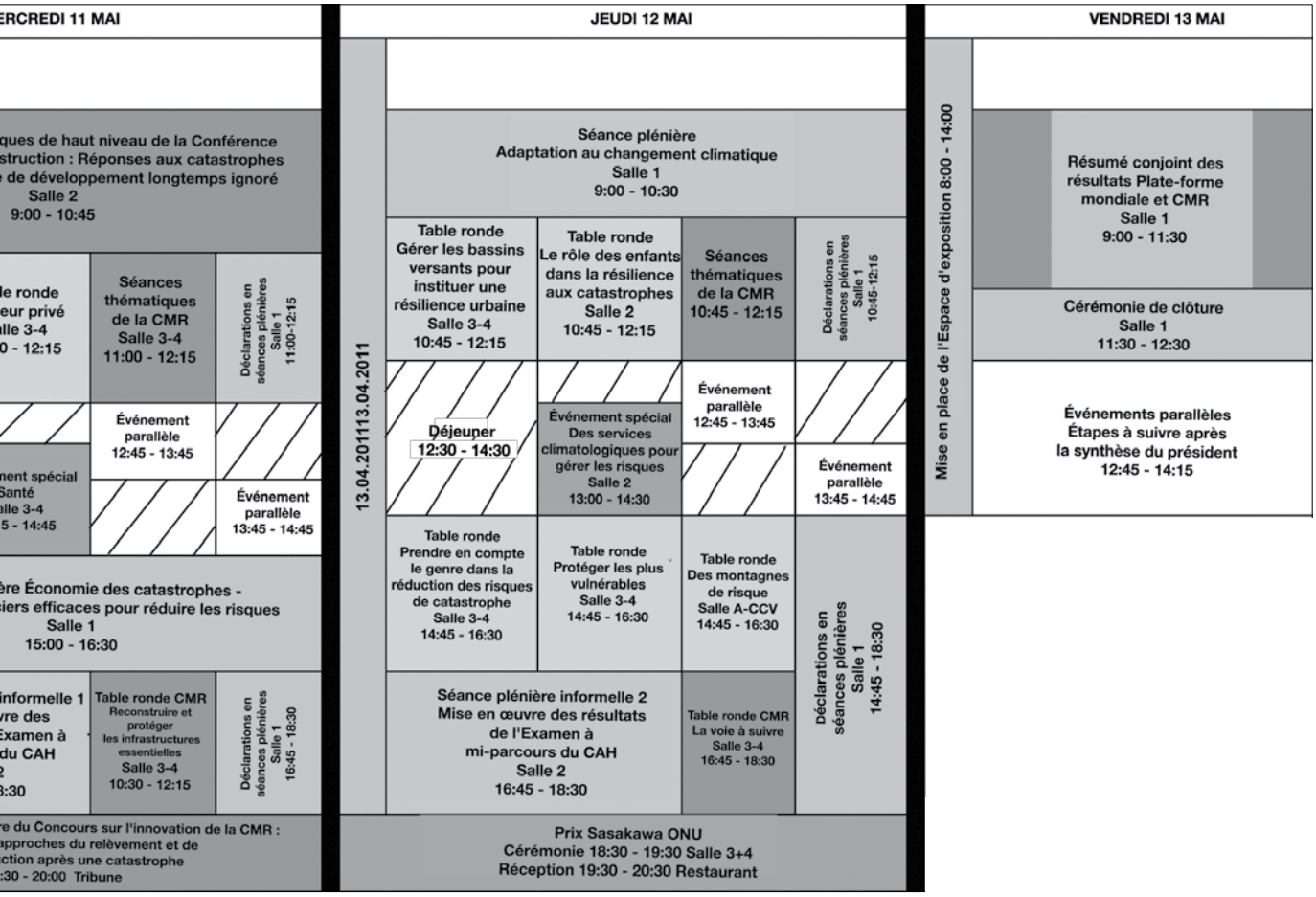

	Heure	Salle
	12:45 – 13:45	A-CCV
encontrent – Comment la science des catastrophes et à l'adaptation	12:45 – 13:45	B-CCV
une approche intégrée pour la	12:45 – 13:45	13
iat et gestion des catastrophes	12:45 – 13:45	C-CCV
e l'Afrique – Enseignements et défis daptation en Afrique	13:45 – 14:45	5
catastrophe et marchés des être intégrés dans la réglementation	13:45 – 14:45	7+8
es collectivités pour la mise en	13:45 – 14:45SFIb	6
réalables interorganisations et la	13:45 – 14:45	18

Jeudi 12 mai	Heure	Salle
Événement parallèle : Gouvernance du risque – Une structure opérationnelle pour une action intégrée	12:30 – 13:30	A-CCV
Événement parallèle : Groupe de travail mondial sur les codes du bâtiment	12:30 – 13:30	3+4
Événement parallèle : Objectif 2020 – Une mission de sécurisation permanente	12:30 – 13:30	B-CCV
Événement parallèle : Intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique au niveau local	12:30 – 13:30	13
Événement parallèle : Utilisation intégrée des technologies spatiales pour la réduction des risques de catastrophe	13:30 – 14:30	5
Événement parallèle : Desa Tangguh - Des villages résilients en Indonésie	13:30 – 14:30	18
Événement parallèle : Les villes et les inondations au XXIe siècle – Tendances, effets et implications des politiques	13:30 – 14:30	7+8
Événement parallèle : L'approche de l'Union européenne concernant la réduction des risques de catastrophe	13:30 – 14:30	C-CCV
Vendredi 13 mai	**Heure**	**Salle**
Événement parallèle : Étapes à suivre après la synthèse du président – Mise en œuvre des priorités	12:45 – 14:15	2

Compte-rendu

Événements préparatoires

Réunions régionales

Le thème « Plus d'investissements dans l'action locale » ayant été largement traité lors de différentes réunions régionales techniques et de haut niveau sur la réduction des risques de catastrophe, il s'est imposé comme une évidence pour la Plate-forme mondiale. Le document de référence *Aligning Regional and Global Disaster Risk Reduction: Summary of Key Regional Political Commitments and Disaster Risk Reduction Priorities* publié par la SIPC consigne les résultats des réunions régionales. Lors de l'événement préparatoire, les délégations ont formulé les suggestions suivantes :

- Tenir compte des changements sociétaux dans l'élaboration de systèmes d'alerte rapide.
- Accroître les investissements publics consacrés à la réduction des risques de catastrophe.
- Donner aux collectivités les moyens de participer à la réduction des risques de catastrophe en les impliquant davantage et exploiter les connaissances locales pour les aider à mener les efforts de réduction des risques.
- Définir des modalités de financement, d'approches intégrées, de coopération et de renforcement des capacités innovantes aux échelons national et régional.
- Créer un système international autonome et fiable pour la réduction des risques de catastrophe.
- Faciliter l'accès aux connaissances et éviter la répétition des recherches et des informations.

Organisations intergouvernementales et plates-formes régionales

Lors de la réunion des Chefs des organisations intergouvernementales et des plates-formes régionales, les délégués provenant des cinq régions des Nations Unies, y compris les représentants des organisations intergouvernementales sous-régionales et des gouvernements nationaux, ont mentionné les catastrophes et les événements extrêmes qui se sont produits récemment et rappelé qu'il était plus que jamais nécessaire et urgent d'intégrer tous les aspects de la réduction des risques de catastrophe dans le processus de planification du développement. Ils ont également reconnu la vulnérabilité croissante des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés, et la nécessité d'instaurer une résilience dans ces pays, et ont abordé les catastrophes récentes qui ont frappé certains pays du Groupe des 20 (G20). Les suggestions suivantes ont été émises :

- Veiller à ce que la prochaine conférence mondiale, Rio+20, et la seconde période de cinq ans du Cadre d'Action de Hyogo servent à promouvoir l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans les efforts de développement.
- Reconnaître la nécessité de développer les ressources appropriées et de les fournir au secrétariat de la SIPC afin qu'il puisse diriger le processus et prendre en charge de manière efficace la prolifération de services de réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux.
- Continuer à perfectionner le processus de la Plate-forme mondiale pour y inclure les résultats des plates-formes et des réunions régionales.
- Renforcer et soutenir le rôle des organisations intergouvernementales dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors des Plates-formes mondiales et régionales.
- Promouvoir la gestion des risques et définir des normes et des indicateurs communs pour soutenir l'évaluation des progrès accomplis dans la réduction des risques de catastrophe.
- Encourager la coopération entre les régions en mettant en place un réseau mondial d'organisations intergouvernementales coordonné par la SIPC.

Plates-formes nationales

Organisée sur le thème « Renforcer la réduction des risques de catastrophe grâce à une meilleure gouvernance », la réunion préparatoire des Plates-formes nationales s'est penchée sur le travail des institutions nationales chargées de la réduction des risques de catastrophe et de la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo. En général, les Plates-formes nationales ont contribué au développement d'une culture de prévention, à la diffusion des connaissances et des informations sur la réduction des risques de catastrophe et à l'implication continue du public et des jeunes. Un certain nombre d'améliorations concernant la gouvernance et les accords institutionnels ont été suggérées pour les Plates-formes nationales, notamment :

- Encourager la participation et les contributions multipartites.
- Soutenir la décentralisation, en soulignant la nécessité de favoriser la participation des gouvernements locaux.
- Évaluer les progrès accomplis dans la réduction des risques de catastrophe et leur impact en identifiant les objectifs, les indicateurs, les résultats des plans d'action.
- Renforcer la base juridique de la réduction des risques de catastrophe en mettant en place des politiques, une législation et des protocoles qui facilitent la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo.
- Continuer d'associer adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe.

Ouverture officielle de la troisième session

Le Secrétaire Général des Nations Unies **S.E. M. Ban Ki-moon** a prononcé le discours d'ouverture et le discours central (voir Discours d'ouverture).

S.E. Dr. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie, s'est adressé aux participants par vidéo (voir Encadré 2 sur le Champion mondial de la réduction des risques de catastrophe).

Mme Sri Mulyani Indrawati, Directrice générale de la Banque mondiale, a souligné la nécessité de mettre en place un cadre d'action pour le relèvement après les catastrophes permettant d'accéder plus facilement aux financements et d'intégrer l'atténuation des risques et l'adaptation au changement climatique (voir Discours d'ouverture).

M. Peter Maurer, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Confédération suisse, a, dans son discours d'ouverture, souhaité la bienvenue aux délégués en Suisse, pays organisateur de la Plate-forme mondiale. Il a souligné l'engagement continu de la Suisse dans la réduction des risques de catastrophe.

S.E. Dr. Gjorge Ivanov, Président de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, a relevé l'importance d'une approche coordonnée de la réduction des risques de catastrophe et a fait référence au Sommet de l'Europe du Sud-Est comme étant une initiative permettant de renforcer la coopération régionale.

S.E. Dr. Ajaratou Isatou-Nije Saidy, Vice-présidente, Ministre des Affaires de la Femme et Présidente du Conseil national de gestion des catastrophes de Gambie, a appelé à développer les capacités et la résilience des collectivités locales afin d'accroître l'appropriation des processus par les populations et la durabilité du développement.

M. Shozo Azuma, Vice-ministre en charge de la Gestion des catastrophes, Cabinet Office, Gouvernement du Japon, a évoqué les conséquences des séismes et du tsunami et a annoncé que son pays prévoyait d'organiser en 2012 une conférence en vue de partager les expériences et les enseignements tirés.

Encadré 2. S.E. Dr. Susilo Bambang Yudhoyono – Président de la République d'Indonésie

Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a eu le plaisir de concéder à S.E. Dr. Susilo Bambang Yudhoyono, Président de la République d'Indonésie, le titre de « Champion mondial de la réduction des risques de catastrophe » au cours de la cérémonie d'ouverture de la Plate-forme mondiale 2011 pour la réduction des risques.

Le Président a adressé ses remerciements aux participants par vidéo et a rappelé que, ensemble, nous devions instituer une culture de sécurité dans tous les pays. Il a souligné que les gouvernements ne pouvaient y parvenir seuls et que les collectivités devaient s'impliquer. Le Président a ajouté que l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans la planification centrale était la clé de la réussite.

En reconnaissance des résultats obtenus, Margareta Wahlström, la Représentante spéciale du Secrétaire Général pour la réduction des risques de catastrophe, a présenté une lettre d'éloges au Président et l'a remise à son Envoyé à la Plate-forme mondiale, M. Syamsul Maarif, Chef de l'Agence indonésienne de gestion des catastrophes.

Cette lettre rend hommage aux efforts déployés par le Président pour que la réduction des risques de catastrophe fasse partie intégrante du développement en Indonésie et à son rôle dans l'instauration d'une culture de sécurité fondée sur un engagement ferme des collectivités.

Déclarations officielles en séances plénières

94 gouvernements ont effectué des déclarations officielles en séances plénières au cours de la troisième session de la Plate-forme mondiale. 41 autres déclarations émanant d'organisations internationales, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG), de parlementaires, du secteur privé, de gouvernements locaux et d'institutions universitaires ont été réalisées. Toutes les déclarations sont disponibles sur le site Web à l'adresse http://www.preventionweb.net/globalplatform/2011/programme/statements/

Les déclarations en séances plénières ont été riches en contenu. Les gouvernements ont décrit les effets des catastrophes sur leurs peuples et leurs économies et ont souligné la nécessité d'instaurer une résilience à travers la réduction des risques de catastrophe. Beaucoup ont rappelé les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo, en particulier, le soutien législatif et institutionnel apporté. Les gouvernements ont présenté un grand nombre des résultats ayant contribué à développer une résilience aux échelons national et international. De nombreuses déclarations ont considéré la coopération régionale comme primordiale.

Les gouvernements ont reconnu les avantages découlant de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les plans nationaux et certains ministères. Beaucoup ont signalé les défis qui guettent la réduction des risques de catastrophe, notamment le coût économique de plus en plus important généré par l'urbanisation rapide. Plusieurs gouvernements ont évoqué la nécessité de renforcer le soutien apporté aux actions menées au plan local. Les déclarations des gouvernements ont exprimé clairement qu'il était indispensable d'harmoniser la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.

Les déclarations effectuées par d'autres parties et parties prenantes ont noté que la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique étaient convergentes. Les organisations internationales ont rapporté une série d'efforts réalisés en matière de réduction des risques de catastrophe et de développement des capacités dans les domaines de la santé, des écosystèmes, de l'éducation, de la migration et de l'aménagement du territoire. Les ONG ont noté que la réduction des risques de catastrophe suscite une implication plus importante et ont estimé que la réduction des risques de catastrophe était essentielle à l'échelon communautaire pour parvenir à instaurer une résilience. Elles ont également souligné la nécessité de doter les acteurs locaux de moyens d'action et de cibler les populations pauvres et défavorisées.

Les séances plénières

Investir pour des lendemains plus sûrs — Plus d'investissements dans l'action locale

Modérée par
Mme Zeinab Badawi, journaliste et présentatrice auprès de BBC World Service

Experts
S.E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies
Mme Asha-Rose Migiro, Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies (Présidente)
M. Luo Pingfei, Vice-ministre, Ministère des Affaires civiles, Chine
M. Abdou Sane, Membre du parlement, Assemblée nationale, Sénégal
M. John Carter, Membre du parlement, Ministère de la Défense civile, Nouvelle-Zélande
M. Marcelo Luis Ebrard Casaubón, Maire de Mexico, Mexique
Mme Sandra Wu, Présidente-directrice générale, Kokusai Kogyo, Japon
M. Robert Glasser, Secrétaire Général de CARE International
M. Lawrence Temfwe, Directeur général, Jubilee Centre, Zambie
Mme Prema Gopalan, Directrice exécutive, Swayam Shikshan Prayog

La séance plénière a introduit le thème prédominant de la troisième session de la Plate-forme mondiale. Les risques sont réduits de manière très efficace au niveau local. Le Secrétaire Général des Nations Unies,

M. Ban Ki-moon a présenté les étapes importantes en matière de réduction des risques de catastrophe telles que la réalisation d'évaluations des risques des infrastructures essentielles (hôpitaux et écoles, par exemple), la sensibilisation et la formation de coalitions plus larges en faveur de l'action intégrant les collectivités et le gouvernement à l'échelon local. Les experts ont détaillé les forces et les faiblesses des mécanismes conçus pour garantir un meilleur accès des autorités locales aux ressources financières et techniques. Les conclusions de la séance plénière préconisent notamment de :

- Promouvoir l'éducation et la préparation des individus.
- Adapter les mécanismes et les activités de réduction des risques aux besoins locaux.
- Coordonner les campagnes de sensibilisation du public entre les gouvernements central et local.
- Reconnaître le rôle potentiel du secteur privé et tirer profit de ses compétences.

« Les collectivités locales ont la capacité de gérer les risques et de devenir résilientes. »

Mme Prema Gopalan, Directrice exécutive, Swayam Shikshan Prayog

---

Économie des catastrophes -- Instruments financiers efficaces pour réduire les risques

---

Modérée par
Mme Raghida Dergham, Analyste diplomatique, Al Hayat News

Experts
Mme Asha-Rose Migiro, Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies (Présidente)
Hon. Dato' Seri Mohamed Nazri Abdul Aziz, Ministre du Cabinet, Malaisie
Mme Kristalina Georgieva, Commissaire européenne chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises
M. Woochong Um, Directeur général adjoint, Banque asiatique de développement
M. Oscar Ortiz, Maire de Santa Tecla, El Salvador
M. Nirankar Saxena, Directeur, Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie

Les investissements consacrés à la réduction des risques de catastrophe sont rentables à condition que les investissements publics et privés soient appropriés. L'impact des catastrophes passées est souvent très vite oublié et les intérêts ont été nombreux et fragmentés. Mais, la réduction des risques de catastrophe peut concentrer des investissements privés et publics beaucoup plus conséquents. Ainsi, les ressources du secteur privé peuvent servir à combler le manque aigu de fonds pour financer la réduction des risques de catastrophe. En outre, le soutien public à l'aide humanitaire pourrait également être mieux exploité et venir alimenter l'investissement de la réduction des risques de catastrophe. Les débats ont permis d'identifier les priorités suivantes :

- Accélérer les efforts pour intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les initiatives de développement mises en œuvre par la communauté internationale, les gouvernements nationaux et locaux, les collectivités et le secteur privé.
- Établir de nouveaux mécanismes de financement pour affecter un plus grand nombre de ressources à la réduction des risques de catastrophe, en particulier, en facilitant davantage l'accès des collectivités et des gouvernements locaux à ces fonds.
- Encourager les investissements privés dans la réduction des risques de catastrophe en créant les environnements favorables (mesures d'incitation fiscale, par exemple) et en sensibilisant sur les bénéfices commerciaux possibles.
- Engager les ministères chargés du financement et de la planification du développement sur les avantages à long terme de la réduction des risques de catastrophe, sur les avantages des investissements individuels et sur les effets socio-économiques plus amples des catastrophes.
- Partager les exemples d'initiatives publiques et privées de réduction des risques de catastrophe prospères.

Adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe, Alliances en faveur de la résilience

Modérée par
Mme Raghida Dergham, Analyste diplomatique, Agence Al Hayat News

Experts
M. Jan Egeland, Directeur, Institut norvégien des affaires internationales, Norvège (Président)
Mme Socorro Flores Liera, Ministre et Consultante spéciale sur le changement climatique, Mexique
M. Saber Hossain Chowdhury, Parlementaire, Bangladesh
M. Mamadou M. Traore, Secrétaire Général, Croix-Rouge Malienne
M. Marcelo Luis Ebrard Casaubón, Maire de Mexico, Mexique
M. Michel Jarraud, Secrétaire Général, Organisation météorologique mondiale
Dr. Jack Dangermond, Fondateur, Environmental Research Institute, États-Unis d'Amérique

La dernière série de négociations de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) à Cancun a fixé des engagements clairs sur le financement et la mise en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique. Beaucoup reste à faire pour renforcer les liens entre changement climatique et réduction des risques de catastrophe car aucun pays n'est à l'abri des catastrophes. Les progrès accomplis et une meilleure intégration des informations et des plans peuvent aider à sauver plus de vies.

L'adaptation au changement climatique pose des défis colossaux. De nombreuses informations sur l'adaptation au changement climatique ne parviennent pas à ceux qui en ont le plus besoin. Ainsi, jusqu'à 70 pays n'ont pas la capacité de comprendre et d'appliquer les informations dans ce domaine. En parallèle, il existe de nombreux projets, chacun exigeant un régime séparé absorbant des ressources institutionnelles et financières, qui tentent de parvenir au même résultat. Les experts ont mis en avant les points suivants :

- Il est indispensable d'établir des approches et des partenariats conjoints.
- Les catastrophes naturelles et le changement climatique font partie d'un système complexe et les actions à entreprendre ne peuvent se limiter à une ou deux questions.
- Le fossé entre connaissances et besoins doit être comblé dans de nombreuses disciplines, par conséquent, les efforts de recherche doivent être renforcés.
- La prévention des catastrophes constitue l'une des quatre priorités identifiées dans le Cadre mondial pour les services climatologiques.

Groupe d'experts politiques de haut niveau de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction : Réponses aux catastrophes naturelles - Un problème de développement longtemps ignoré ?

Modérée par
M. Tim Sebastian, Président des Débats de Doha

Experts
Mme Asha-Rose Migiro, Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies (Présidente de la Plate-forme mondiale)
Mme Sri Mulyani Indrawati, Directrice générale, Banque mondiale et ancien ministre indonésien des Finances
Mme Kristalina Georgieva, Commissaire européenne chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises
M. Ludger Arnoldussen, Membre du conseil, Munich Re
M. Mitiku Kassa, Ministre chargé de la Gestion des catastrophes, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Éthiopie
Lt. Général Nadeem Ahmad, ancien Président, Autorité nationale de gestion des catastrophes, Pakistan
M. Marcus Oxley, Président, Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe, Royaume-Uni

Les principales interventions publiques en faveur de la reconstruction et du relèvement font souvent suite à des catastrophes et détournent les ressources limitées destinées à l'origine aux programmes de développement. Il semble donc crucial d'assurer une reconstruction et un relèvement durables qui contribuent aux programmes de développement des pays sinistrés. Lorsque les moyens institutionnels et la planification et la coordination cohérentes entre toutes les parties prenantes manquent, les possibilités de développement sont anéanties, les fonds gaspillés et la population sinistrée est accablée.

Le groupe d'experts politiques de haut niveau de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction a abordé les questions les plus urgentes en matière de relèvement et de reconstruction. Ce groupe, composé de décideurs issus d'organisations gouvernementales, multilatérales et bilatérales, et de la société civile, a tenté de répondre à des questions telles que : i) avons-nous retenu les leçons du passé ? ii) comment garantir la concrétisation des engagements et des promesses auprès des collectivités ; et iii) la prévention est rentable… mais pourquoi n'investissons-nous pas ?

Dans ce contexte, les experts ont tiré plusieurs conclusions :

- *Il faut aborder les causes/facteurs sous-jacents des risques :* L'exposition à une catastrophe naturelle fournit une occasion unique de tirer un trait sur le passé et de « mieux reconstruire ». Toutefois, l'occasion réelle de mieux reconstruire réside dans la résolution des causes/facteurs sous-jacents des risques. Dans ce contexte, il est recommandable d'effectuer un examen post-mortem/une évaluation des enseignements essentiels.
- *Les politiques doivent être en adéquation avec les nécessités des populations concernées :* Afin de combler le fossé entre les politiques et les réalités sur le terrain, les priorités, les besoins et les préoccupations des principales parties prenantes du processus de reconstruction après des catastrophes doivent être pris en compte dans le discours politique. La participation/inclusion et responsabilisation des populations locales sont requises pour appliquer les politiques.
- *L'importance des institutions :* Nous devons mettre en place/soutenir des institutions gouvernementales solides, capables de conduire les programmes spécifiques aux catastrophes, aussi bien avant qu'après la survenue des catastrophes. Dans le cas de la reconstruction après les catastrophes, des accords institutionnels sûrs doivent exister pour coordonner les efforts de reconstruction des parties prenantes aux différents niveaux.
- *Les besoins en matière de reconstruction doivent être envisagés comme un processus à long terme :* Les gouvernements nationaux doivent se préparer pour une reconstruction à long terme. En outre, les donateurs doivent s'organiser pour apporter un financement prévisible pendant une longue période. Les fonds doivent s'accompagner de mécanismes de responsabilisation stables pour garantir l'accomplissement de progrès. Les experts ont conclu qu'il fallait établir un nouveau cadre pour conduire les programmes de relèvement adéquats à long terme.

« La préparation face aux catastrophes constitue une partie intégrante des programmes de développement. »

Toni Frisch, Chef, Département d'aide humanitaire, Agence suisse pour le développement et la coopération

---

Synthèse conjointe des résultats et cérémonie de clôture de la Plate-forme mondiale et de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction

---

Experts

Mme Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (Coprésidente)
Mme Zoubida Allaoua, Directrice du Département Finance, Économie et Développement urbain, Banque mondiale (Coprésidente)
Mme Janet Edwards, Plate-forme suédoise et Agence suédoise des risques civils

Mme Saumura Tioulong, Deuxième Comité permanent de l'Union parlementaire internationale pour le développement, le financement et le commerce durables, Cambodge
M. David Cadman, Président de ICLEI-Local Governments for Sustainability
Dr. Kim HakSu, Conseiller supérieur, Agence nationale de gestion des urgences, Corée
Mme Vishaka Hidellage, Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe
Mme Josephine Castillo, DAMPA aux Philippines
Dr. Guiteau Jean-Pierre, Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne
M. Aris Papadopoulos, Président-directeur général, Titan America
Mme Lily Caravantes, Chef du Secrétariat pour la sécurité alimentaire et la nutrition, Guatemala
Prof. Virginia Murray, Chef des phénomènes extrêmes et de la protection de la santé, Centre pour les rayonnements, les produits chimiques
et les aléas environnementaux, Londres
Andre, Représentant des enfants

Des représentants de gouvernements, du secteur privé, des milieux universitaires, de maires, de parlementaires, d'ONG et de la société civile ont partagé leur point de vue sur les priorités de la troisième session de la Plate-forme mondiale et se sont penchés sur la manière d'accroître l'engagement et les ressources pour la réduction des risques de catastrophe.

Il y a encore quelques années, de nombreux pays en étaient encore à s'informer sur la réduction des risques et sur la façon d'affronter les effets des catastrophes. Aujourd'hui, les Plates-formes nationales et régionales constituent des forums permettant de définir des approches de collaboration pour la réduction des risques. Les gouvernements, quant à eux, prennent des mesures concrètes, à travers les politiques et la planification, pour se préparer aux catastrophes et réagir lorsqu'elles surviennent. Les maires et les gouvernements locaux s'engagent auprès de la campagne « Pour des villes résilientes » de la SIPC afin d'améliorer leurs capacités de résilience. À l'échelon local, les professionnels appellent à former des partenariats pour impliquer les collectivités locales et les groupes communautaires.

Les intervenants de la Séance de synthèse conjointe des résultats ont reconnu que l'implication et l'engagement fermes des collectivités étaient indispensables dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique afin de renforcer la résilience des pays. La réduction des risques de catastrophe doit être décentralisée et la gouvernance locale renforcée. L'implication des gouvernements ne suffit pas, celle des collectivités locales, de la société civile, des milieux universitaires et du secteur privé est primordiale pour garantir la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo.

Plusieurs délégations présentes lors de la Séance de synthèse conjointe ont pris l'engagement de soutenir les actions et de prendre part aux réflexions qui seront entreprises dans le cadre de la Plate-forme mondiale et de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction. La Synthèse de la présidente recueille les opinions convergentes concernant les étapes cruciales que la communauté chargée de la réduction des risques de catastrophe doit suivre.

Les séances plénières informelles - Mise en œuvre des résultats de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo

Modérées par
Mme Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (Coprésidente)
M. Kenzo Oshima, Vice-président de l'Agence japonaise de coopération internationale (Coprésident)

Les deux séances plénières informelles de la Plate-forme mondiale ont permis aux délégués d'identifier des plans d'action immédiats en liaison avec les recommandations de l'Examen à mi-parcours. En parallèle, les délégués ont commencé à réfléchir au cadre qui va succéder au Cadre d'Action de Hyogo dès 2015 et à en dresser les plans.

Les débats ont porté principalement sur la mise en œuvre des résultats de l'Examen à mi-parcours, en particulier ceux ayant trait : à la mise en œuvre aux échelons local, national et régional, au rôle important des collectivités et aux questions transversales, notamment le genre. Le message principal étant qu'il faut accroître les efforts consacrés à la réduction des risques de catastrophe compte tenu des effets de plus en plus notables du changement climatique. Nous devons également mettre davantage en pratique la science et la recherche. Il a été estimé que les plates-formes nationales et régionales constituaient des instruments viables pour la coordination des efforts pour la réduction des risques de catastrophe. Les débats ont permis d'identifier les priorités suivantes :

- Suivre systématiquement les recommandations de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo.
- Définir des normes de base et des objectifs pour assurer le suivi approprié des progrès et fournir le soutien adéquat pour la prise de décision et l'action.
- Ne pas se limiter à l'implication des agences nationales de gestion des catastrophes dans les efforts de réduction des risques de catastrophe.
- Améliorer la gouvernance de la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux.
- Établir un mécanisme de liaison entre les Plates-formes pour faciliter la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo et effectuer un suivi de la Synthèse de la présidente.

Encadré 3. Le Cadre d'Action de Hyogo

Le Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes a été adopté par 168 gouvernements lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes qui s'est tenue à Kobe, au Japon, en janvier 2005. Il a pour vocation de parvenir à une réduction conséquente des pertes humaines ainsi que des pertes sociales, financières et environnementales occasionnées par les catastrophes. Il établit trois objectifs stratégiques et cinq domaines d'action prioritaires (voir http://unisdr.org/eng/hfa/hfa.htm).

Les résultats de l'Examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo ont pesé dans toutes les délibérations de la Plate-forme mondiale et des séances plénières informelles. Lors de la troisième session de la Plate-forme mondiale, le Japon a proposé d'accueillir la prochaine Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe en 2015, qui sera l'occasion d'envisager un successeur pour le Cadre d'Action de Hyogo.

Les tables rondes

La préparation

Experts

Dr. David Nabarro, Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour les grippes aviaire et humaine (Président)
M. Vicente Nuñez, Bureau national des urgences, Chili
D. Geoffrey Love, Directeur, Département Climat et Services de réduction des risques de catastrophe, OMM
Mme Christine Marin, Membre du parlement français, Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
Dr. Bruce Aylward, Sous-directeur général Poliomyélite, situations d'urgence et collaboration avec les pays, OMS
M. Rashid Khalikov, Directeur, Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires à Genève
Dr. Ronald Waldman, Chef d'équipe, Préparation et réponse humanitaires, Unité Grippe et autres menaces émergentes, USAID

En analysant les épidémies sanitaires récentes, les experts ont mis en avant quels étaient les meilleurs moyens de soutenir le renforcement des capacités nationales et locales avec des méthodologies systématiques et prévisibles pour créer ces capacités. Ils ont fait référence aux défis posés par le financement et la coordination des efforts de préparation, qui doivent maintenant tenir compte de la multiplicité des aléas. Une approche sociétale de la préparation a été suggérée. Aujourd'hui, les populations doivent se préparer aux catastrophes et toutes les parties prenantes doivent participer aux activités de préparation et à la planification de celles-ci. Les experts ont formulé les suggestions suivantes :

- Établir des réseaux et favoriser le partage des connaissances et des informations entre tous les secteurs afin que les agences de gestion des risques de catastrophe et les organisations de santé travaillent ensemble et partagent les responsabilités.
- Fournir systématiquement une gestion de la préparation à tous les niveaux.
- Réaliser des exercices de simulation pour évaluer les capacités de réaction en situation d'urgence.

Renforcer la préparation nationale et internationale face aux urgences nucléaires et technologiques

Experts

S.E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies
M. Rashid Khalikov, Directeur, Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires à Genève (Président)
M. Yuri Brazhnikov, Directeur du Département international de coopération, Chef des Corps d'intervention d'urgence russe, Ministère de Défense civile, Urgences et élimination des conséquences des catastrophes naturelles, Fédération de Russie
M. Kenichi Suganuma, Ambassadeur, Représentant permanent adjoint du Japon et Chef consulaire, Genève
M. Laurent Michel, Directeur général de la prévention des catastrophes, France
Mme Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe
Mme Elena Buglova, Chef du Centre d'action, Centre des incidents et des urgences, Agence internationale de l'énergie atomique
M. Tibor Tóth, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire, Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires
Mme Elena Manaenkova, Secrétaire Générale adjointe, Organisation météorologique mondiale
Dr. Maria Neira, Directrice, Santé publique et Environnement, Organisation mondiale de la Santé

Le Secrétaire Général des Nations Unies a expliqué que les réacteurs nucléaires et autres installations industrielles devaient résister aux aléas multiples dans ce qu'il a appelé « le nouveau lien entre les catastrophes naturelles et la sécurité nucléaire ». Il a fait référence à une stratégie en cinq points sur la sécurité nucléaire qui permettrait de trouver un équilibre entre les avantages offerts par l'énergie nucléaire et la nécessité de garantir la sécurité de la population mondiale. Les experts ont ajouté que les efforts pour réduire les risques associés aux catastrophes technologiques devaient être complémentaires et se renforcer mutuellement. Ils ont insisté sur le fait que la sécurité publique devait être renforcée et qu'il fallait entamer sans attendre des activités de préparation en prévision des accidents technologiques et nucléaires. Les experts ont formulé les suggestions suivantes :

- Travailler de concert pour réduire les risques associés aux accidents nucléaires afin d'atténuer leurs effets sur les vies et les moyens de subsistance.
- S'engager à réaliser des évaluations des risques liés à des aléas multiples, à renforcer les garanties, à échanger les informations, l'expertise et les équipements.
- Mettre en place des systèmes d'alerte rapide pour informer et préparer les collectivités.

Garantir un retour sur investissement dans l'action locale

Experts

M. Andrew Bidnell, Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques (Modérateur)
M. David Cadman, Président de ICLEI-Local Governments for Sustainability
M. Abdou Sane, Membre du parlement, Assemblée nationale, Sénégal
Mme Haydee Rodriguez, Présidente de l'Union des coopératives de Las Brumas, Nicaragua
M. Philip Verges, Fondateur, Small Equity Initiative
Mme Yoka Brandt, Directrice générale de la coopération en matière de développement, Pays-Bas
M. Marcus Oxley, Président, Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe, Royaume-Uni

Les débats ont porté principalement sur l'application des politiques et la nécessité d'une baisse du côté de l'offre et de la création d'une demande au niveau local. Pour accélérer les progrès au niveau local, il est nécessaire d'effectuer des évaluations participatives des risques et d'établir des objectifs spécifiques et identifiables. Aujourd'hui, un bon retour sur investissement requiert de bons partenariats public-privé. Lorsque les intérêts nationaux et locaux coïncident, les barrières entre les secteurs public et privé disparaissent et les objectifs communs peuvent être atteints. Les experts ont suggéré qu'un retour sur investissement dans l'action locale requiert de s'engager à :

- Faire cause commune au sein d'un partenariat authentique pour réduire les risques de catastrophe et renforcer le développement durable.
- Investir dans l'action des collectivités locales.
- Fournir des informations concernant les ressources qui sont à la disposition des collectivités locales.

« J'appelle la communauté internationale à renouveler les engagements pris pour réduire les risques de catastrophe. »

George Zedginidze, Sous-ministre de la Protection de l'environnement, Géorgie

Gérer les risques d'incendie d'espaces naturels

Experts

Mme Paola Deda, Chef, Section Forêts et Bois, Commission économique pour l'Europe, Nations Unies (Présidente)
M. Alexander Chupriyan, Sous-ministre de la Défense civile, Urgences et Catastrophes naturelles, Fédération de Russie
Mme Pilar Gallego, Directrice générale de la Protection civile et des urgences, Espagne
M. Phil Cottle, Directeur général, ForestRe Ltd, Royaume-Uni
Mme Kholiwe Luvuno, Working on Fire, Afrique du Sud
M. Sundar Prasad Sharma, Département de prévention des catastrophes provoquées par l'eau, Népal
M. Bambang Hero Saharjo, Université agronomique Bogor, Indonésie

Le risque d'incendies d'espaces naturels nuit gravement à l'économie des zones touchées. Le changement climatique contribue à l'apparition de ces incendies, mais des systèmes d'alerte rapide efficaces peuvent réduire leurs effets. La cartographie des risques a été essentielle pour protéger les sites sensibles tels que les installations thermales et nucléaires et pour gérer l'exposition des collectivités aux risques d'incendie d'espaces naturels. L'emploi des collectivités locales comme ressources a été identifié comme une mesure de prévention pouvant influencer l'issue d'un incendie d'espaces naturels. Une approche de gestion des urgences intégrée peut réduire l'exposition aux risques d'incendie et leurs effets sur les gouvernements, les entreprises et les collectivités. Les experts ont relevé que des progrès significatifs avaient été faits depuis 20 ans, mais qu'il était nécessaire de renforcer la coopération pour gérer le risque de ces incendies. Ils ont notamment suggéré de :

- Associer systèmes d'alerte rapide et mesures générales de prévention.
- Renforcer le transfert de connaissances pour gérer l'impact des incendies d'espaces naturels.
- Accroître la coopération entre les pays pour réduire les effets des incendies d'espaces naturels.

Investissement public – Lorsque la réduction des risques de catastrophe fait vraiment la différence

Experts

M. Ivan Morales, Secrétaire exécutif, Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (Président)
M. Manuel Dengo, Ambassadeur et Représentant permanent du Costa Rica auprès du Bureau des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève
M. Luis Miguel Castilla Rubio, Vice-ministre des Finances, Pérou
M. Manuk Mkrtchyan, Sous-ministre de l'Éducation, Arménie
Dr. Senendra Upreti, Chef de Division Curative, Ministère de la Santé, Népal
M. Salim Al-Moghrabi, Commissaire de l'environnement et du développement durable, Zone économique spéciale d'Aqaba, Jordanie
M. Ivo Menzinger, Directeur général, Swiss Re, Suisse

Les experts se sont penchés sur les avantages que l'intégration de l'investissement consacré à la réduction des risques de catastrophe aux budgets nationaux et aux infrastructures essentielles peut apporter. Les secteurs de la santé et de l'éducation ont montré les avantages d'une telle intégration tout comme ceux liés au renforcement des mesures de sensibilisation et des capacités. Les connaissances du risque permettent de mieux définir ce qui constitue le point de départ de la réduction des risques de catastrophe dans un programme d'investissement public. Grâce à des évaluations sérieuses des risques liés à des aléas multiples, à des méthodologies fiables et à l'analyse des impacts économiques et environnementaux, les États peuvent déterminer les interventions possibles dans les processus de développement. Les experts ont formulé les suggestions suivantes :

- Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour contribuer à la durabilité du développement.
- Mettre en place des fonds dédiés aux catastrophes, des prêts contingents, des systèmes d'assurance et de réassurance et des instruments financiers afin de protéger financièrement les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que les infrastructures essentielles contre les catastrophes.
- Doter les mécanismes financiers et l'investissement public de mesures de responsabilisation fiables.

Impliquer le secteur privé

« La garantie de lendemains plus sûrs et durables demande une action coordonnée par plusieurs acteurs répartis dans le monde entier par le biais de partenariats économiques, technologiques, civils/communautaires et publics à tous les niveaux associant ressources et compétences. »

Table ronde sur l'implication du secteur privé

Experts

M. Rowan Douglas, Président-directeur général, Global Analytics et Président de Willis Re/Willis Research Network (Président)
Mme Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe
M. Philip Verges, Fondateur, Small Equity Initiative
M. Peter Williams, Ingénieur certifié et Chef de la technologie, USA IBM
Mme Sandra Wu, Présidente-directrice générale, Kokusai Kogyo
M. Dale Sands, Premier vice-président et Directeur Pratiques environnementales globales, AECOM
M. Peter Gruetter, Membre éminent, CISCO Groupe Solutions Internet pour entreprises
M. John Tobin-de la Puente, Directeur général de Politiques publiques-Questions sur la durabilité, Crédit Suisse

M. Juan-Gabriel Aguiriano, Directeur général mondial des opérations durables, DuPont Solutions durables
M. Jan P. Mumenthaler, Chef du Groupe des services d'assurance, Département Risque d'entreprise, Société financière internationale
M. Thomas R. Loster, Président, Fondation MunichRe
M. Aris Papadopoulos, Président-directeur général, Titan America
M. Maxime Chretien, Partenaire associé, Services Comptabilité d'enquête et Litiges, Deloitte S.A.
M. Jesus S. Domingo, Ministre en charge du désarmement et des questions humanitaires, Mission permanente des Philippines
M. José Luis Barbier, Sous-ministre pour les relations provinciales, Division Protection civile, Ministère de l'Intérieur, Argentine
M. Régis Thepot, Directeur général, Grands Lacs de Seine, France
Les experts ont analysé la justification économique de la formation de partenariats public-privé pour réduire le risque de catastrophe et renforcer la résilience aux échelons local et communautaire. Les pertes économiques occasionnées par les catastrophes sont colossales comme l'ont montré les séismes survenus au Japon et en Nouvelle-Zélande, les glissements de terrain au Brésil et les inondations en Australie. Bien que la responsabilité première de protection des populations revient aux gouvernements, le secteur privé a néanmoins joué un rôle crucial dans la gestion des risques de catastrophe et le renforcement des capacités. Les experts ont pris l'engagement de renforcer la sensibilisation au sein des organisations du secteur privé afin que la réduction des risques de catastrophe et l'instauration d'une résilience deviennent partie intégrante de leurs stratégies, objectifs et programmes de développement durable. Les experts ont formulé les suggestions suivantes :

- Convier les organisations du secteur privé à rejoindre l'initiative « Appel à l'action : Cinq point essentiels pour le secteur privé en faveur de la réduction des risques de catastrophe » (voir Encadré 4)
- Identifier les vulnérabilités et leurs causes profondes dans les domaines d'activité et d'influence du secteur privé.
- Mettre au point des mesures de résilience auxquelles le secteur privé peut s'associer.
- Appliquer les principes de réduction et de gestion des risques dans les affaires, les secteurs, les chaînes d'approvisionnement, les bases client et les réseaux mondiaux.

Encadré 4. Appel à l'action - Cinq points essentiels pour le secteur privé en faveur de la réduction des risques de catastrophe

Répondant à l'appel à l'action lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies, le Groupe consultatif du secteur privé pour la prévention des catastrophes, la résilience et la réduction des risques a convié les entités du secteur privé à adhérer à la Déclaration : Cinq points essentiels pour le secteur privé en faveur de la réduction des risques de catastrophe » (voir Annexe 2). Les cinq points essentiels sont les suivants :

1. Promouvoir et développer les partenariats public-privé
2. Tirer profit des compétences et des atouts du secteur privé
3. Encourager l'échange et la diffusion collaboratifs des données
4. Soutenir les évaluations des risques nationales et locales
5. Soutenir le développement et le renforcement de lois, règlements, politiques et programmes nationaux et locaux

Sous le conseil de la SIPC, le Groupe consultatif du secteur privé réunira une ample représentation du secteur privé pour former un partenariat mondial pour l'action qui comprendra des petites et des grandes entreprises privées, des organisations commerciales régionales et locales ainsi que des entreprises publiques.

Gérer les bassins versants pour instituer une résilience urbaine

Experts

Mme Siththy Marina Mohamed, Secrétaire, Ministère de la Gestion des catastrophes, Sri Lanka (Présidente)
Mme Shraddha Shridhar Jadhav, Maire de Mumbai, Inde
M. Mark Smith, Directeur, Programme pour l'eau, UICN - Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles
M. Jean-Claude Eude, Directeur général, Autorité de gestion du bassin de la Loire, France
M. Aisea Tuidraki, Administrateur spécial, Nadi, Conseil municipal de Sigatoka, Fidji
M. Marcelo Rivera Arancibia, Maire de Hualpén, Région de Bío-Bío, Chili
M. Mahesh Narvekar, Directeur général, Unité de gestion des catastrophes, Corporation municipale du Grand Mumbai

Les zones urbaines dépendent des bassins versants, mais le développement urbain et l'aménagement modifié des terres ont contribué à leur dégradation et accentué les risques urbains face aux aléas liés à l'eau. Les experts ont relevé que la gestion des bassins versants nécessitait principalement d'équilibrer les besoins en eau entre plusieurs consommateurs et de s'adapter continuellement aux risques changeants liés aux écosystèmes et aux infrastructures. Selon les experts, il convient également de soutenir davantage l'auto-organisation et l'implication des collectivités dans la gestion des bassins versants. Ils ont, par ailleurs, identifié les priorités suivantes :

- Soutenir les cadres politiques et juridiques pour mettre en œuvre la gestion durable des bassins versants et garantir la résilience urbaine.
- Intégrer la gestion des bassins versants dans la planification urbaine et la gestion des risques.
- Définir des pratiques de gestion des risques des bassins versants dans un cadre politique et institutionnel.
- Encourager les partenariats public-privé et établir un mécanisme pour les services d'entretien des écosystèmes.

Le rôle des enfants dans la résilience aux catastrophes

« J'ai été très malheureux lorsque j'ai vu que la tempête avait détruit l'école. C'est arrivé la nuit et lorsque mon ami et moi sommes allés à l'école le lendemain, nous avons découvert qu'elle avait été détruite. »

un enfant du Laos

Experts

Mme Sian Gardner (Animatrice)
Dr. P. G. Dhar Chakrabarti, Directeur, Centre de gestion des catastrophes ASACR, Inde
M. Alan March, Coordonnateur humanitaire, Directeur général adjoint, AusAID, Australie

Enfants

Nisha, Inde
Ramashis, Inde
Tricia, Philippines
Andre, Philippines
Johnson, Kenya

Des enfants et des jeunes personnes provenant de collectivités frappées par le changement climatique et les catastrophes se sont réunis avec trois responsables politiques afin de leur transmettre des messages puissants sur le rôle que les jeunes personnes ont joué dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Les débats ont mis en avant la forte représentation des enfants (50 à 60 pour cent) dans les populations affectées par les catastrophes. En citant les exemples du Kenya et

des Philippines, les enfants ont montré qu'ils ont un rôle majeur à jouer en tant que communicants et analystes des risques, et bâtisseurs de réseaux sociaux.
Le lancement de la Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophe, résultat des consultations menées auprès d'enfants provenant de plus de 20 pays, qui vise à faire connaître aux autorités nationales, aux donateurs et autres organismes les cinq priorités pour mettre en œuvre la réduction des risques de catastrophe centrée sur les enfants (voir Annexe 3) représente une avancée notable. Quant aux priorités futures, les experts en ont identifié trois :

- Écouter les enfants ; ils constituent l'investissement dans des lendemains plus sûrs.
- Incorporer le principe de protection des enfants dans les politiques et les programmes de réduction des risques.
- Élargir le nombre d'écoles et d'espaces d'apprentissage sûrs.

Prendre en compte le genre dans la réduction des risques de catastrophe

Experts

Mme Lorena Aguilar, Conseillère supérieure mondiale en matière de genre, UICN - Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (Présidente)
Mme Lily Caravantes, Chef du Secrétariat pour la sécurité alimentaire et la nutrition, Guatemala
Dr. P. G. Dhar Chakrabarti, Directeur, Centre de gestion des catastrophes ASACR, Inde
Mme Laura Gurza Jaidar, Coordonnatrice général de la Protection civile, Ministère de l'Intérieur, Mexique
Mme Polotu Fakafanua Paunga, Directrice adjointe, Questions de la Femme, Ministère de l'Éducation, Questions de la Femme et Culture, Tonga
Mme Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire Général pour la réduction des risques de catastrophe
Mme Saumura Tioulong, Deuxième Comité permanent de l'Union parlementaire internationale pour le développement, le financement et le commerce durables, Cambodge

Les experts ont abordé la question urgente du genre dans les risques de catastrophe. Les femmes ont guidé et favorisé le changement et l'élaboration de solutions. Elles ne sont pas simplement un groupe vulnérable ni des victimes passives des catastrophes. Les efforts doivent être accrus et soutenus pour que les processus de développement prennent en compte la réduction des risques de catastrophe et le genre. Ce qui signifie, former des alliances et des partenariats transcendant les appartenances politiques. L'intégration du genre dans la réduction des risques de catastrophe renforce également de manière significative la résilience. Les parlementaires et les sociétés civiles peuvent évaluer la responsabilité des gouvernements dans l'intégration du genre par rapport aux progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo. Les experts ont suggéré d'entreprendre les actions suivantes :

- Accélérer la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo, en particulier, concernant l'intégration du genre et de la réduction des risques dans les processus de développement.
- Considérer les femmes comme des agents du changement.
- Collecter et évaluer des informations et des connaissances sur le genre et la réduction des risques de catastrophe pour soutenir la prise de décision.
- Mettre au point des politiques publiques et des mécanismes de responsabilité permettant d'assurer la prise en compte du genre et de la réduction des risques.
- Maintenir le genre au programme de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe.

Protéger les plus vulnérables

Experts

M. Alfredo Lazarte, Directeur, Réaction aux crises, Prévention et Relèvement, Organisation internationale du Travail (Président)
M. Ato Mitiku Kassa, Ministre chargé de la Gestion des catastrophes et de la Sécurité alimentaire, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Éthiopie

M. Milton Rondo Filho, Ministre, Coordination générale de la lutte contre la faim, Ministère des Affaires étrangères, Brésil
Dr. Aslam Alam, Sous-ministre et Secrétaire chargé de la Gestion des catastrophes et des secours d'urgence, Bangladesh
M. Ruben Hofliger Topete, Directeur général du Fonds pour les catastrophes naturelles, Mexique
Mme Relinda Sosa, Présidente, Confédération nationale des femmes organisées pour la vie et le développement intégré, Pérou
M. Carlos Scaramella, Coordonnateur, Changement climatique et réduction des risques de catastrophe, Programme alimentaire mondial

Les systèmes de protection sociale ont offert un mécanisme potentiellement utile pour réduire l'impact des catastrophes sur les populations les plus vulnérables qui ont le droit d'être protégées. Les experts ont partagé leurs expériences et passé en revue les systèmes de protection en vigueur dans plusieurs pays ayant intégré les efforts de réduction des risques de catastrophe pour aider les populations pauvres à gérer les risques. Le débat a exploré les moyens à mettre en œuvre pour inclure les mécanismes de protection sociale dans la gestion des risques liés au climat et aux catastrophes, et la réduction de la pauvreté. Les experts ont conclu que les systèmes de protection sociale pouvaient être des outils rentables et puissants pour réduire les vulnérabilités. Ils ont identifié les priorités suivantes :

- Associer en priorité la protection sociale à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique.
- Effectuer des évaluations indépendantes des systèmes de protection sociale pour identifier les meilleures pratiques visant à réduire les effets des catastrophes.
- Encourager la participation des collectivités et de la société civile pour mieux atteindre les objectifs.

Des montagnes de risque

Experts

M. Andreas Schild, Directeur général, Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, Népal (Président)
M. Minjur Dorji, Honorable ministre des Questions intérieures et culturelles, Bhoutan
Mme María del Pilar Cornejo, Ministre, Secrétariat national de la gestion des risques, Équateur
M. Vicente Nuñez, Bureau national des urgences, Chili
M. Thomas Probst, Conseiller scientifique, Département fédéral de l'Environnement, Suisse

Les experts ont relevé que les risques générés par les débâcles glaciaires ont augmenté, surtout dans la région Hindukush - Karakorum - Himalaya. Les produits de montagne et les services d'entretien des écosystèmes ont joué un rôle important dans le développement des populations et des industries installées dans les plaines et les villes. Le déversement de l'eau des lacs glaciaires et les événements extrêmes liés au changement climatique ont affecté les écosystèmes des montagnes. Les experts ont souligné la nécessité de développer la coopération transfrontalière et d'intégrer les savoirs traditionnels pour gérer ces risques.

- Multiplier les informations sur les risques de catastrophe en zones de haute altitude.
- Développer la coopération transfrontalière et l'échange d'informations et de meilleures pratiques, par exemple, par le biais de PLANALP.
- Intégrer la soutenabilité des montagnes dans les approches multirisques visant à réduire les risques de catastrophe.

Table ronde de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction : Renforcer le relèvement local – La clé pour mieux reconstruire

Experts

M. David Taylor, Conseiller exécutif, Collaboration et Innovation, World Vision International (Président)
M. Roger Morier, Conseiller Communications, Banque mondiale (Modérateur)

Mme Zoubida Allaoua, Directrice du Département Finance, Économie et Développement urbain, Banque mondiale
M. Shozo Azuma, Vice-ministre en charge de la Gestion des catastrophes, Cabinet Office, Japon
M. Syamsul Maarif, Chef de l'Agence nationale pour la gestion des catastrophes, Indonésie
M. Robert Glasser, Secrétaire Général de CARE International
M. Abdul Shakoor Sindhu, Coordonnateur principal, Institut politique du développement rural, Pakistan
M. Guiteau Jean-Pierre, Directeur exécutif, Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne
Mme Aimee Ansari, Représentante des politiques humanitaires, Oxfam International
M. Richard Rumsey, Directeur, Réduction des risques de catastrophe, World Vision International
M. Mario Flores, Directeur, Opérations sur le terrain de réponse aux catastrophes, Habitat for Humanity International

Les experts ont abordé certaines questions complexes concernant la coordination, la planification et la mise en œuvre efficace des interventions de reconstruction et de relèvement après une catastrophe à l'échelon local et le défi que constitue l'équilibre des efforts nationaux et internationaux. Le rôle des gouvernements locaux, de la société civile et du secteur privé dans les programmes de relèvement a été plus important et a bénéficié d'une plus grande visibilité. Il a fallu encourager davantage les organisations des sociétés civiles pour qu'elles s'engagent auprès de ces entités. Un environnement plus ouvert et accessible et un engagement politique étaient requis pour obtenir l'engagement des collectivités. Les experts ont reconnu la nécessité de :

- Engager les collectivités locales dans la préparation, le relèvement et la reconstruction.
- Reconnaître que la stratégie visant à mieux reconstruire et à accroître la sécurité des personnes repose sur la participation des collectivités.
- Fournir un cadre reposant sur l'évaluation des besoins, qui identifie le travail à réaliser pour réduire les écarts entre la planification et la mise en œuvre.

Table ronde de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction : Reconstruire et protéger les infrastructures essentielles - Enseignements tirés du Japon et d'autres pays

---

Experts

M. Richard Andrews, Ancien directeur du Bureau du Gouverneur pour les Services d'urgences, État de Californie, États-Unis d'Amérique (Président)

M. Kenichi Suganuma, Ambassadeur, Représentant permanent adjoint, Chef consulaire du Japon à Genève
M. Hirokazu Tatano, Professeur, Gestion intégrée des risques de catastrophe, Université de Kyoto, Japon
M. Charles Scawthorn, Professeur (Ret.), Université de Kyoto, Président, SPA Risk
M. Murat Bursa, Président-directeur général, Zorlu Energy Group, Turquie
M. Pablo Allard, Coordonnateur du programme national de reconstruction, Ministère du Logement et de l'Urbanisation, Chili
M. Otto Kocsis, Chef de Pratique de résilience des entreprises, Zurich Risk Engineering, Zurich Insurance Company Ltd.

Cette table ronde a étudié les expériences liées au séisme et au tsunami de Tohoku en 2011 et a mis en relief les difficultés résultant des effets de ces deux catastrophes sur les infrastructures essentielles. Les experts ont estimé que l'évaluation des risques des systèmes complexes aurait pu être fait. Il est maintenant possible d'intégrer la réduction des risques dans la reconstruction des installations essentielles. En particulier, les experts se sont penchés sur les moyens à mettre en place pour renforcer la résilience des infrastructures ; sur la question de savoir qui possédait le risque pour les infrastructures qui pourrait concerner les réseaux internationaux appartenant aux secteurs public et privé ; et le compromis entre efficacité et atténuation dans l'investissement destiné aux infrastructures. Les experts ont suggéré qu'il était temps de :

- Repenser la centralisation pour les infrastructures essentielles et introduire un modèle décentralisé.
- Prévoir et tenir compte des catastrophes en cascade (par exemple, séismes et incendies, séismes et tsunamis, séismes et inondations).
- Définir de manière appropriée des normes techniques élevées reposant sur les meilleures pratiques pour le secteur privé et garantir leur conformité avec les directives.

Table ronde de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction : La voie à suivre – Évoluer vers une structure de reconstruction et de relèvement durable

---

M. Alan March, Directeur général adjoint, AusAID, Australie (Coprésident)
Mme Zoubida Allaoua, Directrice, Département Finance, Économie et Développement urbain, Banque mondiale (Coprésidente)
M. Zhao Peng, Directeur adjoint, Division Coordination des urgences et Sécurité, Ministère des Finances, Chine
M. Pablo Allard, Coordonnateur du programme national de reconstruction, Ministère du Logement et de l'Urbanisation, Chili
M. Praveen Pardeshi, Commissaire, Amravati, Inde
M. Bakri Beck, Ancien responsable adjoint pour la réhabilitation et reconstruction, Agence nationale pour la gestion des catastrophes, Indonésie
M. Mian Shaukat Shafi, Responsable de la mise en œuvre des projets, Banque asiatique de développement, Pakistan
M. Maxx Dilley, Chef, Prévention des catastrophes - Bureau de la prévention des crises et de relèvement, PNUD
Mme Helena Molin Valdes, Directrice adjointe, Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies
M. David Taylor, Conseiller exécutif, Collaboration et Innovation, World Vision International
Mme Aimee Ansari, Représentante des politiques humanitaires, Oxfam International
Mme Shahnaz Arshad, Spécialiste de la gestion urbaine et de la réduction des risques de catastrophe, Banque mondiale

Cette table ronde a examiné les exigences requises dans un avenir proche pour élaborer un modèle de reconstruction amélioré. Les collectivités impliquées dans la reconstruction ont rencontré un certain nombre d'obstacles lors de la mise en œuvre. Il convient donc d'améliorer les normes et d'harmoniser les processus. Les experts ont conclu qu'il est indispensable de :

- Développer un cadre mondial de reconstruction et de relèvement efficace durable.
- Améliorer les systèmes et les instruments financiers dédiés au relèvement et à la reconstruction.
- Établir une pratique de reconstruction et de relèvement impliquant des professionnels et fournissant un accès ouvert aux données et aux informations.

Encadré 5. Prix Sasakawa des Nations Unies pour la prévention des catastrophes

Remis tous les deux ans, le Prix Sasakawa des Nations Unies pour la prévention des catastrophes récompense les institutions ou les particuliers ayant mené des actions remarquables et reconnues mondialement en faveur de la réduction des risques de catastrophe. Rendant hommage aux initiatives civiques pour sensibiliser sur les risques de catastrophe, les villes de San Francisco (Philippines) et de Santa Fe (Argentina), et le district de Vancouver Nord (Canada) ont été les lauréats 2011 de ce prix.

San Francisco, une petite ville côtière des Philippines exposée aux typhons, a été récompensée pour son utilisation du « système Purok », une méthode traditionnelle d'auto-organisation où les habitants du village contribuent financièrement, de manière volontaire, à un fonds d'urgence mis en place après une catastrophe et devant aider ceux dans le besoin.

Santa Fe, une ville argentine fréquemment touchée par des inondations, a été reconnue pour sa capacité à communiquer efficacement sur les risques de catastrophe.

Le district de Vancouver Nord, exposé à de nombreux aléas comme les glissements de terrain, les inondations et les ouragans, a également été primé pour son approche durable et participative, et l'intégration de la gestion et de la réduction des risques de catastrophe dans tous les départements de la ville. La ville de Bhubaneswar (Inde) et la Earthquake Reconstruction and Rehabilitation Authority (ERRA), une initiative du gouvernement pakistanais bénéficiant du soutien du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), ont reçu, pour leur part, un Certificat de distinction. Enfin, un Certificat de mérite a été concédé au Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC), basé au Guatemala.

Les événements spéciaux

Rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques de catastrophe

Experts

Mme Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (Présidente)
Mme Rhoda Peace Tumuslime, Commissaire pour l'économie rurale et l'agriculture, Commission de l'Union africaine
Mme Julia Marton-Lefèvre, Directrice générale, UICN - Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles
D. Geoffrey Love, Directeur, Département Climat et Services de réduction des risques de catastrophe, OMM
M. Andrew Maskrey, Auteur principal de coordination, Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies
Mme Tricia Holly Davis, Directeur de la Durabilité commerciale, Willis Group

Les experts ont présenté les conclusions du Rapport d'évaluation mondial 2011 : Identifier les risques, redéfinir le développement. Les principaux messages du Rapport d'évaluation mondial sont les suivants :

- Alors que le risque de mortalité dû aux aléas climatiques est en baisse, le risque de perte économique est en hausse rapide dans le monde. Les pays riches sont, en particulier, visés car ils doivent également faire face à de nouveaux risques tels que ceux occasionnés par le nuage de cendres volcaniques en 2010.
- L'ampleur et le coût des pertes dues aux catastrophes restent invisibles, mais il est possible d'identifier tous les risques, permettant ainsi aux pays de choisir les stratégies de gestion des risques les plus efficaces. La première étape dans cette direction consiste à comptabiliser systématiquement les pertes dues aux catastrophes.
- La planification économique et les instruments de développement existants constituent les supports parfaits pour réduire efficacement les risques de catastrophe. Les pays qui tiennent compte des risques dans leurs systèmes d'investissement public et de protection sociale commencent à entrevoir les effets d'une action menée à grande échelle plutôt que de façon isolée.
- Les capacités à gérer efficacement les risques deviendront un des indicateurs de performance des pays et des gouvernements en général.

Dialogue avec les parlementaires et les maires sur la réduction des risques de catastrophe : Des politiques à l'action locale

Experts

M. Mel Sen Sarmiento, Membre de l'Assemblée nationale, Philippines (Animateur)
Mme Nelly Gray de Cerdán, Sénatrice de Mendoza, Argentine
Mme Saumura Tioulong, Deuxième Comité permanent de l'Union parlementaire internationale pour le développement, le financement et le commerce durables, Cambodge
M. Xie Ruiwu, Vice-maire de Chengdu, Sichuan, Chine
M. Peter Williams, Ingénieur certifié et Chef de la technologie, USA IBM
M. Alex Byarugaba, Membre du parlement, Ouganda
M. Khalifa Sall, Maire de Dakar, Sénégal

Les parlementaires, les maires et les représentants des collectivités territoriales jouent un rôle stratégique et majeur pour combler le fossé existant entre les gouvernements nationaux et les autorités locales concernant la sensibilisation à la réduction des risques et leurs connaissances sur ce sujet. Ils contribuent à renforcer la durabilité et la résilience de leurs villes et communautés. Les experts ont souligné que les dirigeants nationaux et locaux devaient adopter une perspective de développement à long terme, veiller à ce que les mécanismes de financement permettant d'appuyer les efforts déployés soient en place et laisser de côté les politiques partisanes pour se concentrer sur la réalisation des objectifs de développement durable. Les suggestions spécifiques formulées par les experts sont les suivantes :

- Demander aux parlementaires d'aider à effectuer le suivi de la gouvernance et à définir les responsabilités de celle-ci dans la réduction des risques de catastrophe.
- Exiger aux gouvernements de rendre compte au parlement des progrès accomplis en matière de réduction des risques de catastrophe.
- Développer les capacités nationales pour la réduction des risques de catastrophe afin de permettre aux dirigeants nationaux et locaux d'articuler les besoins et les exigences pour améliorer la gouvernance de la réduction des risques de catastrophe.
- Encourager tous les partis politiques de prendre part aux processus de réduction des risques de catastrophe et de les soutenir.
- Renforcer la législation aux échelons national et local pour garantir le financement et l'intégration continus de la réduction des risques de catastrophe dans les processus de développement.
- Encourager les partenariats pour trouver de nouveaux financements dédiés à la réduction des risques de catastrophe.

« Concentrons-nous sur l'atténuation des risques – autrement, nous ne voyons que les symptômes et pas les causes du changement climatique. »

Saber Hossain Chowdhury, Parlementaire, Bangladesh

Encadré 6. Les maires et les responsables gouvernementaux s'engagent dans la réduction des risques de catastrophe

La Plate-forme mondiale a permis aux responsables des gouvernements locaux d'échanger des idées et de débattre entre eux mais aussi avec des experts et des représentants des gouvernements nationaux. Les débats ont porté sur les stratégies visant à impliquer différentes parties prenantes et à sensibiliser davantage le public pour rendre les villes plus sûres et résilientes. Ils ont souligné que la campagne « Dix points essentiels en faveur de la résilience des villes » constitue un guide important pour la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe à l'échelon local. Un certain nombre de villes prévoient des plans de coopération mutuelle.

Avec le soutien des partenaires de la campagne, les maires et les représentants des gouvernements locaux ont réitéré l'engagement pris en tant que « groupe restreint » de champions pour rendre les villes, les gouvernements locaux et leurs collectivités résilients face aux catastrophes, et ont convenu de mener des actions concrètes pour appuyer la mise en œuvre de la campagne « Pour des villes résilientes » dans les prochaines années (voir Annexe 4 Déclaration des maires pour des villes résilientes).

« C'est le siècle des villes, avec une population urbaine qui devrait atteindre 90 % d'ici la fin du siècle- la plupart dans les pays en développement. »

David Cadman, Rapporteur du groupe des maires.

Éducation et écoles sûres

Experts

M. Chris Talbot (Animateur)
Dr. Agnes Chan, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNICEF, Japon
M. Amir Mohyuddin, Directeur, Réduction des risques de catastrophe, Agence nationale de gestion des catastrophes, Pakistan
M. Cheng Feng, Directeur général adjoint, Dépt. Développement et Planification, Ministère de l'Éducation, Chine
M. Milton Rondo Filho, Coordination générale de la lutte contre la faim, Ministère des Affaires étrangères, Brésil
M. Saroj Kumar Jha, Manager, Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement, Banque mondiale

L'événement a été axé sur les progrès accomplis dans l'évaluation et le renforcement de la sécurité des écoles et l'amélioration de l'éducation pour la réduction des risques de catastrophe. Les experts ont souligné que l'éducation pour la réduction des risques de catastrophe et la sécurité des écoles requièrent de manière urgente une gouvernance, un engagement national et des efforts d'investissement accrus. L'éducation pour la réduction des risques de catastrophe et la sécurité des écoles doivent faire partie d'un effort continu pour renforcer la résilience face aux catastrophes, la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets, surtout dans le contexte de catastrophes à évolution lente. Reconnaissant la lenteur des progrès réalisés pour atteindre les objectifs de 2009 de la Plate-forme mondiale, les experts ont appelé à entreprendre les étapes suivantes :

- Accélérer les investissements consacrés aux écoles et reconnaître les fruits de l'investissement dédié à la sécurité de celles-ci.
- Reconnaître que l'adoption d'une initiative globale tendant à sécuriser les écoles aide à satisfaire à d'autres droits et réduit la vulnérabilité des populations et des pays.
- Améliorer la méthodologie et les indicateurs de mesure des progrès afin de couvrir tous les aspects liés à la sécurité des écoles.

Aléas naturels, catastrophes non naturelles– L'économie d'une prévention efficace

Experts

M. Jordan Ryan, Administrateur adjoint, Programme des Nations Unies pour le développement (Président)
M. Matthias Frei, Correspondant et Présentateur, BBC Amérique (Modérateur)
Dr. Apurva Sanghi, Économiste et Chef d'équipe, Banque mondiale
Dato' Seri Mohamed Aziz, Ministre dans le Cabinet du Premier ministre, Malaisie
Mme María del Pilar Cornejo, Ministre, Secrétariat national de la gestion des risques, Équateur
M. Kenichi Suganuma, Ambassadeur, Représentant permanent adjoint du Japon et Chef consulaire, Genève
Mme Vanessa Rosales Ardón, Présidente, Commission nationale pour la prévention des risques et la réponse d'urgence, Costa Rica

Cet événement a réuni plusieurs experts sur les risques de catastrophe autour du rapport publié conjointement par la Banque mondiale et l'ONU *Natural Hazards, UnNatural Disasters: Economics of Effective Prevention.* Les tremblements de terre, sécheresses, inondations et tempêtes représentent des aléas naturels, mais les catastrophes non naturelles, causant la mort et la destruction, sont le résultat d'actes d'omission. Le rapport insiste sur le fait que la prévention est possible et également rentable. Sur le plan économique, il est moins coûteux d'investir dans la prévention de ces catastrophes non naturelles que de se remettre de leurs effets. Une planification adéquate permettrait d'éviter de nombreux effets des catastrophes et les pertes en vie humaine qui s'ensuivent. Par le biais d'institutions fiables, les gouvernements doivent informer les populations, les inciter à participer et leur fournir des infrastructures sûres. Le rapport rappelle que la croissance urbaine et le changement climatique devraient déterminer la prévention des catastrophes à l'avenir.

« Payez plus aujourd'hui pour créer des activités de préparation afin de moins payer plus tard. »

Vanessa Rosales Ardón, Présidente, Commission nationale pour la prévention des risques et la réponse d'urgence, Costa Rica

Protéger la santé publique face aux risques de catastrophe

Experts

Prof. Virginia Murray, Chef des phénomènes extrêmes et de la protection de la santé, Agence de protection de la santé, Royaume-Uni (Présidente)
Dr. Stefan Seebacher, Chef du Département de la santé, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
M. Mudjiharto, Chef du Centre de crise, Ministère de la Santé, Indonésie
Dr. Jean-Luc Poncelet, Chef de zone, Préparation aux urgences et Secours en cas de catastrophes, Organisation panaméricaine de la santé
Dr. Alistair Humphrey, chef du Service médical, Ministère de la Santé, Nouvelle-Zélande
M. Jonathan Abrahams, Coordonnateur, Réduction des risques et Préparation aux urgences, Organisation mondiale de la Santé

L'événement a permis de mettre en avant le rôle que le personnel sanitaire de proximité a joué dans l'instauration d'une résilience face aux catastrophes. Les experts ont identifié les actions et les initiatives nécessaires pour mettre en place un plan d'action mondial visant à réduire les risques pour la santé et à garantir que les services sanitaires opèrent de manière ininterrompue et dans leur totalité en cas de catastrophes. Des progrès ont été accomplis concernant l'initiative pour des hôpitaux sûrs à laquelle participent 42 pays et dans le cadre de laquelle les ministères de la santé ont approuvé des plans de travail régionaux, des résolutions ou des instruments de mesure. Un indice de sécurité des hôpitaux a été mis au point et adopté. Plusieurs pays ont défini des politiques nationales après le succès de différents projets pilotes menés dans le Pacifique Ouest, dans le Sud-Est asiatique, aux Amériques et dans des pays d'Europe de l'Est.

Un rapport sur les progrès accomplis dans le cadre de l'initiative pour des hôpitaux sûrs a été présenté. Le rapport a confirmé que tous les objectifs fixés par le Cadre d'Action de Hyogo pouvaient être atteints si l'élan actuel était maintenu et bénéficiait d'un peu plus de soutien politique et technique. La déclaration conjointe intitulée « Renforcer le rôle du personnel sanitaire de proximité » (voir Annexe 5) constitue une avancée importante. Les experts en ont conclu qu'il était nécessaire de :

- Reconnaître les progrès significatifs réalisés en matière de sécurité des hôpitaux avec plus de 42 pays possédant des programmes dans ce domaine et plus de 680 centres de santé évalués.
- Redoubler d'effort pour atteindre l'objectif fixé par la Plate-forme mondiale de 2009, à savoir que tous les pays devaient disposer de programmes pour sécuriser les hôpitaux d'ici 2015, et celui du Cadre d'Action de Hyogo relatif à la construction sécurisée de tout nouveau centre de santé d'ici 2015.
- Reconnaître que le Plan d'action mondial pour la gestion des risques de catastrophe en faveur de la santé a été présenté au nom de la plate-forme thématique multisectorielle sur la gestion des risques de catastrophe en faveur de la santé pour soutenir la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo.

« Nous avons appris que le capital social et une excellente communication sont importants après une catastrophe naturelle. Nous avons également appris que la santé est une composante des processus d'intervention et de relèvement. »

Dr. Alistair Humphrey, chef du Service médical, Ministère de la Santé, Nouvelle-Zélande

Des services climatologiques opérationnels pour gérer les risques socio-économiques liés au changement climatique

Experts

M. Jan Egeland, Directeur, Institut norvégien des affaires internationales, Norvège (Animateur)
M. Michel Jarraud, Secrétaire Général, Organisation météorologique mondiale
M. David Cadman, Président de ICLEI-Local Governments for Sustainability
M. Christopher Chileshe, Directeur adjoint, Ministère du Développement de l'énergie et de l'eau, Zambie
Lic Harley Rodriguez, Vice-ministre de l'Investissement public, Ministère de la Planification du développement, État plurinational de Bolivie
Dr. Lucien Manga, Directeur du programme Santé publique et environnement de l'OMS en Afrique
M. Rowan Douglas, Président-directeur général, Global Analytics de Willis Re et Président, Willis Research Network

Les experts ont abordé le fait que pratiquement tous les secteurs d'activité économique avaient sérieusement ressenti les effets des aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques. Grâce à une meilleure connaissance du changement climatique, il a été possible d'élaborer des stratégies de réduction des risques efficaces. Les progrès significatifs accomplis dans la modélisation et la prévision climatiques ont permis de développer des services d'informations climatologiques. Après la troisième Conférence mondiale sur le climat, des efforts ont été déployés pour développer un Cadre mondial pour les services climatologiques destiné à fournir des informations sur le climat adaptées permettant d'effectuer des analyses des risques régulières pour tous les secteurs. Les experts ont convenu que l'initiative était nécessaire pour orienter les investissements en matière d'adaptation, de réduction des risques de catastrophe et de développement. Le Cadre mondial pour les services climatologiques peut aider de manière significative les collectivités à réduire les risques de catastrophe associés à la variabilité du climat.

« Les progrès extraordinaires réalisés dans la modélisation et la prévision climatologiques ces dix dernières années nous offrent des perspectives sans précédent pour le développement de services climatologiques servant d'appui à la gestion des risques de phénomènes climatiques extrêmes par le biais de stratégies de planification et de gestion des risques éclairées. »

Dr Maryam Golnaraghi, Chef de la Réduction des risques de catastrophe, Organisation météorologique mondiale

Séances thématiques de la Conférence Mondiale pour la Reconstruction

Reconstruction de logements urbains et aménagement de l'espace

Organisée par : Practical Action, SERHAT Development Agency, Agence suisse pour le développement et la coopération, ONU-HABITAT, Banque mondiale

Cette séance thématique a étudié quels étaient les effets les plus importants des catastrophes naturelles et provoquées par l'homme sur les villes. Les études de cas menées au Sri Lanka, en Inde, en Turquie, au Pérou et en Haïti ont été présentées. Les experts ont examiné les différentes expériences afin de tirer les enseignements permettant de combler les lacunes persistantes dans le cas de Haïti. Ils ont formulé un certain nombre de recommandations, notamment : la nécessité pour le secteur de la reconstruction de se ranger sur le secteur du logement et de traiter le « logement comme un processus, pas un produit » ; promouvoir la coordination entre plusieurs agences de mise en œuvre et éviter l'application d'une interruption artificielle entre le relèvement et la reconstruction.

Innovations informatiques : Reconstruction 2.0

Organisée par : eCityRisk, Union européenne, FONDEN, Geodan, Google, UNITAR-UNOSAT, Banque mondiale

Des progrès significatifs ont été accomplis ces dix dernières années dans l'emploi d'informations géo-spatiales pour appuyer l'évaluation des dommages, guider la planification du relèvement et réaliser un suivi de la reconstruction. Les experts ont souligné que les progrès rapides réalisés en matière d'innovation forcent à démontrer la valeur économique des données supplémentaires récoltées et des produits d'analyse à venir. Ils ont relevé comme essentiel le fait qu'il restait encore beaucoup à accomplir pour sensibiliser les gouvernements sur ces nouvelles approches compte tenu que les difficultés résident dans les processus plutôt que dans les technologies.

De l'évaluation à la planification du relèvement et de la reconstruction - Boucler la boucle

Organisée par : Union européenne, Gouvernement de Haïti, Gouvernement du Lesotho, PNUD, Banque mondiale

Cette séance a permis d'aborder les Évaluations des besoins après les catastrophes (PDNA, Post-Disaster Needs Assessments) et des questions cruciales, notamment : des Procédures opérationnelles permanentes (POP) doivent être développées en « temps de paix » et connues de tous les acteurs pertinents ; les besoins de relèvement humain doivent être examinés à la loupe lors des évaluations ; les partenaires internationaux doivent développer en priorité les capacités des gouvernements nationaux et locaux à conduire des PDNA ; et le secteur privé et la société civile pouvant contribuer de manière significative au processus, il convient de les inclure systématiquement dans les PDNA.

Intervenir après une catastrophe en situation de fragilité et de conflit

Organisée par : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Gouvernement du Yémen, PNUD, Banque mondiale

Lors de cette séance thématique, les experts ont examiné les moyens à mettre en place pour renforcer la légitimité des États dans le processus d'intervention après les catastrophes ; la prise en compte des aspects politiques, sécuritaires et juridiques de l'intervention ; le besoin d'instaurer un climat de confiance après la survenue d'une catastrophe en obtenant des résultats rapidement ; la gestion/atténuation des risques ; la transition de programmes de coordination à des programmes combinés après catastrophe/après conflit ; et l'importance de l'emploi et de la justice. Dans ce contexte, les experts ont étudié les liens possibles entre le Cadre d'Action de Hyogo et les résultats du Rapport sur le développement dans le monde « Conflict, Security and Development ».

Suivi et évaluation des opérations et des programmes de relèvement après une catastrophe

Organisée par : HelpAge International, Gouvernement du Pakistan, Gouvernement des Philippines, Banque mondiale

Les experts ont principalement formulé l'idée qu'il n'y a rien dans le répertoire de développement en termes de systèmes et d'outils de gestion des performances ne s'appliquant pas à la reconstruction. Ils ont également recommandé aux institutions internationales de fournir des mécanismes tels que des instruments financiers flexibles et prévisibles, et des capacités techniques de gestion des performances, et indiqué que les plans de reconstruction préparés doivent reposer sur la participation des personnes et sur les échanges maintenus avec leur gouvernement local. Le président, les experts et le public ont appelé unanimement les responsables chargés de la mise en œuvre à adopter un cadre de gestion des performances dédié aux programmes de reconstruction à l'image de celui en place pour les programmes de développement réguliers.

Reconstruire les infrastructures vitales : le cas de l'eau et de l'assainissement

Organisée par : China Northwest Municipal Engineering Design and Research Institute Co., CSCEC AECOM Consultants, Gouvernement du Bangladesh, Gouvernement du Pérou, UNESCO, Banque mondiale

Cette séance a mis en avant un certain nombre de besoins tels que celui d'utiliser les compétences apportées par les partenariats pour déployer des efforts de développement en matière d'eau plus efficaces, et d'identifier et de gérer les nappes d'eau souterraine situées dans des zones stratégiques. Les experts ont également souligné l'importance d'institutionnaliser l'apprentissage horizontal afin que d'autres collectivités puissent en bénéficier avant de subir le même sort. Le rôle des responsables politiques est crucial et la compétition pour s'approprier les ressources ne doit pas être ignorée, mais au contraire en accord avec les systèmes de gestion de l'eau et d'assainissement. De manière générale, les participants ont insisté sur le rôle prépondérant que toutes les parties prenantes ont à jouer (participation du gouvernement local et du public, responsabilisation des populations/collectivités). L'implication de tous les secteurs est fondamentale pour pouvoir opérer des changements profonds.

Enseignements tirés des grands programmes de reconstruction

Organisée par : Gouvernement de Colombie, Gouvernement d'Indonésie, Gouvernement du Pakistan, Gouvernement de la République populaire de Chine, État du Gujarat, Banque mondiale

La séance a réuni les responsables d'agences de reconstruction ayant réalisé de grands projets en Chine, en Inde, en Indonésie, au Pakistan et en Colombie. Ils ont présenté leurs expériences et les enseignements tirés concernant la communication et la coordination avec d'autres branches du gouvernement, la gestion et la coordination des organismes d'aide, et ont expliqué comment les normes étaient établies pour « Mieux reconstruire ». La nécessité de centraliser l'organisation pour définir des politiques et des normes, coordonner l'aide, suivre et évaluer les résultats et assurer le bon comportement des donateurs constitue le principal message que les experts ont voulu transmettre. La consultation des collectivités et leur implication ainsi que celle des ménages dans la reconstruction, et l'appropriation de la part des plus hautes instances du gouvernement du processus de reconstruction ont également été jugées importantes.

Un relèvement écologiquement durable

Organisée par : Chinese Federation for Corporate Social Responsibility (CFCSR), Programme international de relèvement (Japon), Commission UICN de la gestion des écosystèmes (CEM, Suisse), Gouvernement de l'Inde, SKM Enviros, PNUE, Banque mondiale, Fonds mondial pour la nature (USA)

Les experts ont mis en avant la difficulté d'intégrer la durabilité environnementale dans le relèvement, surtout lorsque les collectivités locales sont sous pression. La dégradation environnementale contribuant à la nature cyclique des catastrophes, les processus de reconstruction prenant en compte la durabilité environnementale à long terme sont essentiels pour réduire l'impact des périls naturels à l'avenir. Dans ce contexte, les experts

ont conclu que la planification du relèvement avant catastrophe était cruciale et qu'elle requérait la formation de partenariats entre les organisations internationales, les gouvernements, les collectivités, la société civile et le secteur privé. Enfin, ils ont insisté sur le fait qu'un guide pratique, soulignant l'importance d'intégrer l'environnement dans la réduction des risques de catastrophe et le relèvement, était nécessaire pour que les organisations de protection de l'environnement adoptent une approche commune.

Former de nouvelles institutions pour la reconstruction : Options et compromis

Organisée par : Gouvernement du Pakistan, OCDE, SIPC, Banque mondiale

L'objectif premier du développement de partenariats entre les organisations pour le relèvement et la reconstruction est d'institutionnaliser l'urgence. Quelle que soit l'approche choisie, il est impératif d'obtenir des résultats très vite. Une équipe de direction et de gestion forte doit être sélectionnée et mise en place pratiquement immédiatement. Celle-ci devra dans un premier temps définir un ensemble de procédures spéciales qui accélèreront le processus bureaucratique normal et légitimeront l'exercice de cette fonction.

Étant donné que chaque donateur possède ses propres procédures et processus détaillés, si ceux-ci ne sont pas organisés ou harmonisés, les responsables nationaux chargés de la mise en œuvre des procédures pourraient rencontrer des difficultés bien qu'ils soient eux-mêmes très bien organisés. Par conséquent, les donateurs doivent également faire preuve de plus d'organisation et de coordination que par le passé et désigner le donateur qui dirigera le processus. Son rôle sera, en partie, d'assurer l'harmonisation des normes et des processus (achats). Enfin, six mois après la survenue d'une catastrophe, le travail réalisé dans le cadre des accords institutionnels pris doit faire l'objet d'un examen rigoureux et public de la part des donateurs, du gouvernement et des collectivités sinistrées. Il est évident qu'aucun résultat final n'est attendu aussi vite, cependant les premières étapes conduisant aux premiers résultats devraient être visibles pour que, le cas échéant, des mesures de correction soient prises.

Protéger et autonomiser les groupes vulnérables dans le cadre d'une intervention de relèvement

Organisée par : CONOMOVDI (Pérou), Gouvernement de l'Inde, GROOTS International, Lumanti Support Group for Shelter (Népal), Banque mondiale

La séance a permis aux participants de comprendre clairement pourquoi certains groupes sont vulnérables aux effets des catastrophes naturels, mais aussi plus exposés au risque que leur situation se dégrade dans le processus de relèvement. Les organismes d'aide doivent, par conséquent, éliminer cette vulnérabilité et passer de la théorie à la pratique en consacrant plus d'investissements aux processus qui impliquent activement les populations pauvres et les groupes vulnérables et ne les considèrent pas simplement comme des bénéficiaires/victimes/clients. En parallèle, les collectivités doivent s'organiser afin d'accroître les efforts et se faire entendre.

Innovations en matière de financement de la réduction des risques de catastrophe et des risques climatiques dans les pays en développement

Organisée par : Guy Carpenter, Lane Financial LLC, Oxfam America, Swiss Reinsurance Company, Secrétariat d'État suisse à l'économie (SECO), Banque mondiale

Le rôle du financement et de l'assurance des risques de catastrophe pour accroître la résilience financière à tous les niveaux a été l'un de principaux sujets abordés lors de cette séance. Les experts se sont accordés pour dire que le financement et l'assurance des risques de catastrophe ne remplacent pas la gestion des risques de catastrophe, mais qu'ils la complètent et tirent profit des activités qu'elle comporte. En outre, ces deux mécanismes permettent également d'impliquer les ministres des finances dans un dialogue sur la gestion des risques en les sensibilisant sur l'exposition fiscale aux risques de catastrophe. Le fait que les gouvernements puissent réduire leur dépendance fiscale aux catastrophes naturelles en transférant le risque vers le secteur privé et en encourageant les marchés de l'assurance et de la micro-assurance privées des catastrophes a, par ailleurs, été abordé.

Relancer les moyens de subsistance et l'économie locale

Organisée par : BRAC, Cash Learning Partnership (CaLP), OIT, FAO, Banque mondiale

Les experts ont désigné les moyens de subsistance comme moteur de relance de l'économie locale et élément essentiel pour empêcher les populations de tomber dans une pauvreté permanente. Ils se sont penchés sur trois options qui abordent les moyens de subsistance dans les situations postérieures à une catastrophe et les enseignements tirés de différents pays : transfert direct de biens (ou vouchers), transferts en espèces et travail contre rémunération. Les questions centrales étant qui et comment cibler et le besoin d'une stratégie de sortie. La disponibilité des données comme élément essentiel à la conception des programmes a également été abordée. La perte de données étant fréquente, la cartographie et la collecte sont fondamentales dans les périodes préalables aux catastrophes et pour appuyer les mesures de prévention.

Fournir des services sanitaires et éducatifs durables dans le cadre des programmes de relèvement après une catastrophe

Organisée par : AGEG Consultants (Allemagne), Banque asiatique de développement, CARE, UNICEF, OMS, Banque mondiale

Durant cette séance, des exemples de planification et de scénarios de mise en œuvre dans les domaines de la santé et de l'éducation tirés de différents pays ont été étudiés afin de déterminer vers où diriger les efforts à venir. Pour conclure, les experts ont rappelé la nécessité d'éliminer les divisions artificielles entre les trois phases postérieures aux catastrophes afin de supprimer les chevauchements et de combler les lacunes, l'importance d'effectuer une planification du relèvement avant la survenue des catastrophes comprenant la préparation dans la planification de la reconstruction et les capacités encore non exploitées du secteur informel, qui occupe souvent une place très importante dans les économies, pour soutenir les processus de reconstruction.

Les événements parallèles

Débat sur Hyogo – Le défi des partenariats locaux pour la réduction des risques de catastrophe

Organisé par le Groupe sur la réduction des risques de catastrophe de BOND

Les experts ont étudié les meilleurs moyens à mettre en place pour améliorer la gouvernance locale du risque et la visibilité de la réduction des risques de catastrophe, et pour guider le changement ascendant. L'efficacité des partenariats n'a pas été totale car, souvent, les parties ne s'étaient jamais rencontrées. Surmonter le manque de confiance était primordial pour la réussite des partenariats tout comme la reconnaissance des collectivités comme partenaires authentiques et pas simplement comme bénéficiaires de ces partenariats. La formation de partenariats locaux a permis d'améliorer les capacités et le champ d'action des gouvernements, de répartir les coûts, de renforcer la durabilité et de plaider en faveur de la réduction des risques de catastrophe.

Gestion intégrée du risque de sécheresse

Organisé en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale

Le risque de sécheresse n'est pas exclusivement un problème de manque de précipitations. Les mesures destinées à réduire la vulnérabilité des collectivités à la sécheresse ont également permis de réduire leur vulnérabilité face à d'autres aléas tout en préservant les acquis en matière de développement. Les participants ont noté que la mauvaise gestion de l'eau occasionnait des risques de sécheresse dans le monde entier, mais que les effets de la sécheresse étaient principalement supportés par les pays et les collectivités les plus pauvres et souvent par ceux dont l'agriculture est le moyen de subsistance. Les participants ont appelé à créer une approche intégrée pour la gestion du risque de sécheresse afin de surmonter les vulnérabilités à long terme.

Réformer l'agenda ? La réduction des risques de catastrophe à l'heure du changement climatique

Organisé par la Plate-forme allemande (DKKV) et l'Université des Nations Unies-EHS

L'événement spécial a permis de fournir des exemples de bonnes pratiques provenant de scientifiques, d'humanitaires et de spécialistes du développement. Des études récentes menées par la Plate-forme allemande (DKKV) ont montré que la capacité d'intervention humanitaire internationale sera insuffisante pour répondre au niveau de besoin sans précédent causé par l'augmentation du nombre de catastrophes liées au climat. La solution réside donc dans la mise en place d'un cadre pour la réduction des risques de catastrophe prenant en compte l'adaptation au changement climatique.

Identification des risques et capacité nationale de gestion des risques

Organisé par PNUD, OMS, UNHCR, ONU-HABITAT et FICR

Cet événement parallèle a abordé les défis posés par l'identification des risques. Les différents acteurs utilisent différents modèles et méthodes pour évaluer les risques, les informations et les données sont souvent indisponibles, les mécanismes de soutien et l'aide technique font souvent défaut et les efforts d'intervention ne sont pas durables. Les participants ont convenu que les capacités devaient être développées dans les pays. Les efforts régionaux et internationaux doivent soutenir l'appropriation des processus de gestion des risques par les pays.

Les partenaires de la résilience

Organisé par CARE, Cordaid, Wetlands International, la Croix-Rouge néerlandaise, le Centre climatologique de la Croix-Rouge

Cinq grandes organisations humanitaires, de développement et de défense de l'environnement basées aux Pays-Bas (les « Partenaires de la résilience »), soutenues par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, ont uni leurs forces pour les cinq prochaines années afin de réduire l'impact des aléas naturels sur les populations vulnérables dans neuf pays répartis sur trois continents. Ce partenariat reflète la coopération entre la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et la gestion et restauration des écosystèmes. Les participants ont relevé que la force de ce partenariat résidait dans les compétences que chacune des cinq organisations avait apportées. Les priorités de ce partenariat sur les deux prochaines années étaient : renforcement de toutes les activités, multiplication du nombre de collectivités résilientes face aux risques et intégration du changement climatique et de la gestion des risques et des écosystèmes dans les politiques gouvernementales.

Sauver des vies et améliorer la gestion des risques côtiers à travers la coopération régionale en matière de systèmes d'alerte rapide marins en Asie

Organisé par l'Organisation météorologique mondiale, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'UNESCO-COI, International Group on Wind-Related Disaster Risk Reduction (IG-WRDRR)

L'événement a mis en avant les dommages causés aux régions côtières en Asie par les catastrophes dérivant des aléas naturels. Une approche multirisque à la réduction des risques est requise pour protéger les zones côtières. Un engagement politique est nécessaire pour développer des systèmes d'alerte rapide multirisques. La coopération régionale doit soutenir les initiatives de réduction des risques de catastrophe et les systèmes d'alerte rapide nationaux. Aucun pays ne peut développer seul toutes les capacités requises. L'accent doit être mis sur les programmes de formation et d'enseignement appropriés pour créer des collectivités résilientes.

Comment la législation peut-elle promouvoir la réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire ?

Organisé par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

La législation représente un outil puissant pour la réduction des risques de catastrophe. De nombreux pays sont parvenus à réduire les risques de catastrophe en légiférant pour créer des structures institutionnelles ou des fonds pertinents pour la réduction des risques de catastrophe. Toutefois, les lois ainsi que la législation encourageant et soutenant la participation des collectivités et les mesures d'incitation sont hétérogènes. En outre, elles manquent d'orientations. En citant des exemples des Philippines, de la République dominicaine, de la Suède et du Népal, les participants ont mis en avant les meilleures pratiques en matière de législation. Toutes ont en commun leur contribution au rôle actif joué par les collectivités et la société civile dans les activités de réduction des risques de catastrophe. Ce sujet sera au programme de la 31ème Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui se déroulera en novembre 2011.

« J'appelle la communauté internationale à renouveler les engagements pris pour réduire les risques de catastrophe. »

George Zedginidze, Sous-ministre de la Protection de l'environnement, Géorgie

Points de vue du front

Organisé par le Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe

Le programme « Views from the Frontline » (Points de vue du front) a recueilli 50 000 opinions de personnes vivant et travaillant sur le front des catastrophes dans plus de 80 pays par le biais de consultations face à face et de messages SMS. Les conclusions des cinq consultations pays pilotes menées dans le cadre du programme Views from the Frontline ont été présentées. L'écart entre les politiques nationales et les pratiques locales a été systématiquement identifié. Plusieurs idées, propositions et actions ont été mises en avant pour réduire les pertes dues aux catastrophes et contribuer à la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo à l'échelon local.

Quand la science et la pratique se rencontrent – Comment la science peut-elle contribuer à la réduction des risques, à la gestion des catastrophes et à l'adaptation au changement climatique ?

Organisé par le DPRI (université de Kyoto), Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes-Forum mondial de Davos, Programme de recherche intégré sur les risques du Conseil international des unions scientifiques

Les participants ont étudié les moyens à mettre en place pour que la science puisse tirer les enseignements des pratiques et répondre de manière appropriée aux besoins, et contribuer de manière efficace aux pratiques de réduction des risques de catastrophe. Les débats ont porté sur la manière de réduire l'écart existant entre la science et la pratique en matière de réduction des risques de catastrophe. L'intégration de plus de points de vue (par exemple, ceux de disciplines socio-économiques, de décideurs politiques et du secteur privé) dans les aspects techniques et de recherche de la réduction des risques de catastrophe a été envisagée comme une des solutions. En outre, il a été relevé que les scientifiques devaient appliquer leurs conclusions de manière plus efficace.

Protégeons notre avenir commun : une approche intégrée pour la résilience

Organisé par World Vision, le Programme alimentaire mondial, Microensure, l'Alliance pour la résilience face au changement climatique en Afrique (qui inclut : Oxfam, Save the Children, CARE, World Vision et Overseas Development Institute) et Strengthening Climate Resilience (qui inclut : Institute for Development Studies, Plan International et Christian Aid)

Le changement climatique a augmenté la fréquence et l'intensité des aléas liés au climat. L'impact de ces aléas accroît la vulnérabilité des personnes en fragilisant leurs moyens de subsistance. Ces effets ont souligné la nécessité d'intégrer les aléas liés au climat et la vulnérabilité des moyens de subsistance. Les participants ont noté que plus de collaboration et de partenariats entre les différentes disciplines étaient nécessaires. Des ressources sont également requises pour intégrer la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et le développement à travers des mesures de protection sociale et la gestion des ressources naturelles.

Impliquer la communauté - Volontariat et gestion des catastrophes

Organisé par les Volontaires des Nations Unies

L'implication des collectivités et l'utilisation des volontaires sont essentielles à la sécurité et à la résilience des collectivités. Les participants ont abordé les meilleurs moyens d'engager les collectivités et les volontaires dans la gestion des catastrophes. L'appropriation de la gestion des catastrophes par les collectivités et la durabilité demeurent des défis majeurs. Les gouvernements et les organisations devraient tirer profit de l'élan

de solidarité des volontaires et des collectivités après une catastrophe. Les contributions apportées par les collectivités doivent faire partie des politiques de réponse aux catastrophes et de réduction des risques de catastrophe.

Activer les capacités d'adaptation de l'Afrique – Enseignements et défis du changement climatique relevés dans le Programme d'adaptation en Afrique

Organisé par le Programme d'adaptation en Afrique du PNUD (financé par le gouvernement japonais)

Les exemples tirés du Programme d'adaptation en Afrique ont montré que la préparation porte réellement ses fruits. Les participants ont insisté sur le fait que les programmes tels que le Programme d'adaptation en Afrique devaient être cohésifs, complets et multipartites pour renforcer la résilience face au changement climatique et protéger le développement.

Services climatologiques, risque de catastrophe et marchés des capitaux – Comment les services climatologiques devront être intégrés dans la réglementation relative aux assurances

Organisé par l'Organisation météorologique mondiale, Willis Research Network, United Kingdom Met Office, le Programme mondial de recherches sur le climat, le Groupe international sur le changement climatique, Geneva Association et l'International Insurance Association

L'événement parallèle explore les avantages apportés par les nouveaux partenariats public-privé formés entre la communauté chargée de la recherche sur le climat, les services météorologiques nationaux, les gouvernements et le secteur privé. La capacité d'exploiter les ressources, les connaissances et les informations afin de promouvoir la définition de modèles climatiques et la prévision météorologique dans des outils de modélisation des risques dans les secteurs financiers et de réassurance a été identifiée comme l'un des principaux avantages. Les cadres réglementaires nationaux ont été considérés comme essentiels pour le développement des secteurs de l'assurance et de la réassurance. La multiplication des partenariats public-privé permettrait de garantir la disponibilité et la fonctionnalité des informations sur le climat. L'intégration des informations sur le climat dans la modélisation des risques permettrait également de contribuer au développement de l'assurance et autres mécanismes de transfert des risques.

Investir dans la responsabilisation des collectivités pour la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo

Organisé par la Community Practitioners Platform for Resilience

L'événement parallèle a fourni des exemples de dialogue et de partenariats de la Community Practitioners' Platform avec les gouvernements locaux et nationaux en faveur de la réduction des risques de catastrophe. Cette plate-forme a recommandé d'allouer pas moins de 10 pour cent des budgets pour la réponse aux catastrophes, le relèvement et la réduction des risques de catastrophe aux collectivités. Cela montre qu'il est nécessaire de renforcer les ressources pour parvenir à former des partenariats viables enracinés dans la communauté locale.

Réussites en matière de mesures préalables interorganisations et la voie à suivre

Organisé par le sous-groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les mesures préalables et la planification des mesures d'urgence

Le Comité permanent interorganisations (IASC) a pu s'appuyer sur les connaissances en préparation de ses membres et développer la capacité de réponse des partenaires. Pour devenir plus efficace, l'IASC devait obtenir un plus grand engagement de la part des gouvernements nationaux et des collectivités locales et adopter une approche commune avec ces derniers. En outre, la préparation a probablement permis de sortir quelque peu de la dépendance humanitaire internationale. La préparation et la réduction des risques de catastrophe doivent, par conséquent, être au centre du développement des capacités de réponse aux catastrophes.

Gouvernance du risque : Une structure opérationnelle pour une action intégrée ?

Organisé par l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle en collaboration avec l'Institut des hautes études, l'Université des Nations Unies, Integrated Risk Governance Project (IHDP) et l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (Bureau pour El Salvador)

La gouvernance du risque est une question émergente et de plus en plus importante. Le nombre des organisations impliquées dans la réduction des risques de catastrophe a accentué la complexité de la gestion des risques et de la gouvernance. Toutes devraient connaître les réglementations en vigueur pour optimiser les efforts liés à la réduction des risques de catastrophe. La participation publique dans les processus décisionnaires en matière de réduction des risques doit également être encouragée pour renforcer la gouvernance.

Groupe de travail international sur les codes du bâtiment

Organisé par le Groupe de travail mondial sur les codes du bâtiment

L'événement parallèle s'est penché sur les motivations requises pour faciliter l'accès aux codes et aux normes de construction. Par exemple, l'emploi d'un langage plus simple, la sensibilisation accrue des collectivités et la formation à la réduction des risques de catastrophe des constructeurs contribueront à l'emploi généralisé de codes de construction. La collaboration des villes, des écoles, des hôpitaux et des fournisseurs de logements est également indispensable dans ce domaine. Des étapes et des processus de mise en œuvre et de suivi spécifiques étaient requis pour atteindre les objectifs de la Plate-forme 2009.

Objectif 2020 – Une mission de sécurisation permanente

Organisé par le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (ADPC)

L'urbanisation, l'investissement et l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les processus de développement ont été les principaux objectifs identifiés pour 2020. L'élimination des inégalités (par exemple, dans la pauvreté et entre les hommes et les femmes) devrait également faire partie d'une stratégie de réduction des risques plus efficace. Dans un contexte de risques grandissants, les participants ont préconisé une plus grande ouverture face aux nouvelles solutions et une réflexion créative. La mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe doit être flexible, mais également garantie. La réduction des risques se révèle être la solution pour assurer des lendemains plus sûrs et les ressources requises pour bâtir des nations et des collectivités résilientes.

Intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique au niveau local

Organisé par Duryog Nivaran

L'integration des risques de catastrophe, de l'adaptation au changement climatique et du développement est essentielle pour parvenir à une planification efficace à l'échelon local et à une bonne application de la gestion des aléas. L'intégration est importante pour comprendre les risques, les vulnérabilités et les moyens de subsistance. La constituation d'un capital financier et social pour intégrer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique à l'échelon local a été citée en exemple. L'implication des autorités et des institutions locales contribuerait également à la durabilité.

Utilisation intégrée des technologies spatiales pour la réduction des risques de catastrophe

Organisé par le Partenariat thématique mondial SPIDER (UN-SPIDER, DLR, Centre asiatique de prévention des catastrophes, ESRI et SIPT)

Aujourd'hui, les informations géo-spatiales sont utilisées dans les interventions d'urgence, mais pas encore complètement dans la gestion du risque. Ces informations, notamment celles du Partenariat thématique mondial SPIDER, pourraient servir à évaluer les aléas et les vulnérabilités. L'événement parallèle a fourni certains exemples d'application des informations géo-spatiales pour appuyer l'effort des secours d'urgence et de prolongement à la gestion du risque, du développement et de l'environnement.

Desa Tangguh - Des villages résilients en Indonésie

Organisé par l'Agence nationale de gestion des catastrophes d'Indonésie (BNPB) en partenariat avec des représentants communautaires

L'Indonésie a dû, à maintes reprises, reconstruire des collectivités et des milliers d'habitations à la suite de catastrophes naturelles. L'événement parallèle a étudié le travail de collaboration réalisé par les gouvernements nationaux et locaux pour instaurer des collectivités résilientes. Cette coopération repose essentiellement sur les éléments suivants : travailler étroitement avec les collectivités, mettre en place des mesures d'incitation afin que les populations reconstruisent mieux et intégrer les connaissances et les croyances locales. L'Indonésie applique maintenant ce modèle de résilience dans d'autres villages.

Les villes et les inondations au XXIe siècle – Tendances, effets et implications des politiques

Organisé par la Banque mondiale et le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement en partenariat avec l'Organisation météorologique mondiale et l'Agence japonaise de coopération internationale

Les inondations en milieu urbain constituent un défi de taille pour les gestionnaires des villes et les responsables politiques dans les pays en développement. L'événement parallèle a présenté un guide destiné aux spécialistes techniques et aux responsables politiques pour les aider à mieux gérer le risque d'inondation. La nécessité de sensibiliser davantage le public au risque et de donner plus de participation aux collectivités dans la prise de décision ressort de ce guide. Une bonne coordination et des interventions équilibrées forment une approche efficace pour réduire le risque d'inondation.

L'approche de l'Union européenne concernant la réduction des risques de catastrophe

Organisé par la Commission européenne

L'Union européenne a expliqué comment ses stratégies internes et externes pour la réduction des risques de catastrophe ont contribué aux objectifs et à la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo. Les stratégies visaient à créer des processus de réduction des risques de catastrophe efficaces et cohérents. Les évaluations des risques, l'investissement, la comptabilité des données et la recherche sont des composantes de la stratégie de l'Union européenne. L'Union européenne a prévu d'intégrer plus systématiquement la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans les efforts de développement.

Étapes à suivre après la synthèse du président – Mise en œuvre des priorités

Organisé par le Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe

L'événement informel organisé après la Plate-forme mondiale a permis aux participants de réfléchir sur leurs expériences et de définir les prochaines étapes à suivre une fois de retour dans leurs pays respectifs. Les participants ont suggéré de définir clairement les résultats escomptés et d'identifier les activités qui permettront

d'obtenir ces résultats pour assurer leur efficacité. Ils ont indiqué qu'ils effectueraient des présentations et les exposeraient ensuite à leurs organisations respectives, envisageraient les moyens à mettre en place pour aligner la réduction des risques aux plans stratégiques plus larges et détermineraient la meilleure méthode de communication pour transmettre les messages pertinents de la Plate-forme mondiale.

Annexe 1 : **Présentations de la TRIBUNE**

Nom	Titre
Diane Douglas, Sustainability Pty. Ltd	Atténuer les effets du changement climatique sur les installations essentielles et les sites historiques mondiaux
Ruediger Wagner, Hexagon Geosystems, Division Solutions géo-spatiales	Les informations en nuage et leur potentiel dans la réduction des risques de catastrophe
Henda Chebbi, Ministère de la Santé tunisien	Les politiques de santé tunisiennes dans la préparation aux catastrophes
Jane Rovins, Bureau du programme international IRDR	Risque des catastrophes intégré : de la recherche à la pratique
Seyed Mohammad Pezhman, Maire de Mashhad	La ville de Mashhad est prête
Charles Ham, Hope Worldwide	Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour les enfants en milieu urbain
Abbas Jha, Banque mondiale	Bâtir des villes résilientes pour le XXIe siècle et au-delà
Kyoji Sassa, Consortium international sur les glissements de terrain	Consortium international sur les glissements de terrain
César A. Velásquez, Consortium Évaluation des risques naturels - Amérique latine	Modélisation probabiliste des risques naturels à l'échelon mondial : la courbe de dépassement des pertes pour le modèle de risque hybride
Mihir Joshi, Asian Disaster Reduction and Response Network	Suivi en temps réel du relèvement et de la reconstruction à travers la technologie last mile
Gordon Browne, The Good Earth Trust	Reconstruire avec des blocs de terre comprimée stabilisés
Yumio Ishii, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs	Séisme de Tohoku 2011 : les dommages causés par la triple catastrophe
Prix Sasakawa des Nations Unies 2011 : Alfredo Arquillano, Vice-maire de San Francisco/ Philippines et Richard Walton, Maire de Vancouver Nord/Canada	Présentation et débat modéré autour du projet lauréat
Sonia Bueno, Sustainable Water Management International	Des infrastructures sûres avant les catastrophes à travers une gestion durable

Taito Vainio, Ministère finlandais des Affaires intérieures	Plate-forme finlandaise
Atsushi Koresawa, Centre asiatique de prévention des catastrophes	Grand séisme du Nord-est du Japon
Fanny Navizet, Institut de Géographie Alpine, Université de Grenoble, France JC Gaillard, Centre de préparation aux catastrophes, Philippines	En faveur de l'inclusion des prisons et des détenus dans la réduction des risques de catastrophe
Derk Dumbar Buro Derk Dumbar	Un lieu sûr : système international de pictogrammes pour les catastrophes
JC Gaillard, Centre de préparation aux catastrophes, Philippines Jake Rom D. Cadag, Université de Montpellier III, France	Encourager le dialogue et renforcer la confiance dans la RRC grâce à une cartographie 3D participative
Mohamed Abdallahi Ould Babah, Centre National de Lutte Antiacridienne, Mauritanie	Le criquet pélerin : un risque pour la sécurité alimentaire
Marco Giardino & Massimo Lanfranco, Université de Turin	Renforcer la concurrence internationale dans la recherche en matière d'aléa naturel
Fouad Bendimerad, Initiative Séismes et Mégalopoles	Examen à mi-parcours du Cadre d'Action de Hyogo : le point de vue sincère des réalisateurs
Johnson Ngugi Njoki, Croix-Rouge du Kenya	Implication des enfants et des jeunes dans la RRC
Fadi Hamdan, PNUD Syrie	Développement d'un programme de protection des écoles contre les séismes dans la République arabe syrienne
Seydou Traore, Centre régional AGRHYMET	Le rôle du CILSS/AGRHYMET dans la réduction des crises alimentaires et autres catastrophes hydroclimatiques en Afrique de l'Ouest
Annabel Hertz, École de diplomatie et de relations internationales de Genève	Le changement climatique et la RRC dans le Sahel : des interventions qui se chevauchent ?
Robert Watts, Disaster Waste Recovery	Ligne directe pour les déchets : utilisation des outils SIG pour réduire les risques pour la santé publique
Martin Bjerregaard, Disaster Waste Recovery	Planification de la préparation face aux déchets occasionnés par les catastrophes
Denis Chang-Seng, Université des Nations Unies	Gouvernance du risque pour un système d'alerte rapide au tsunami résilient en Indonésie
Gisli Olafsson, NetHope	Disaster response 2.0
Liviu Vedrasco, International Medical Corps	Traduire toutes les approches de la société pour la préparation en actions

Ramraj Narasimhan, RIMES Edle Tenden, CESAP	Systèmes d'alerte rapide collectifs : un cas dans l'Océan Indien et en Asie
Trui Paula Uyttendaele, Antea group	Développement du vérificateur de résilience FREEMAN
Vajira Hettige & Theo Schildermann, Duryog Nivaran	Développer les capacités locales pour la gouvernance du risque et la résilience face aux risques
Ron Waldman, USAID Michael Mosselmans, PAM Liviu Vedrasco, International Medical Corps	Enseignements pour la préparation aux catastrophes tirés des approches de la société pour la préparation pandémique
Chris Marrion, Marrion Fire/Risk Consulting Rohit Jigyasu, Univ. Ritsumeikan, Kyoto	Intégration de la protection de l'héritage culturel dans la gestion des risques de catastrophe
Horst Kremers, CODATA-Allemagne	Documentation, archivage et accès libre aux informations sur les catastrophes
Christophe Jacobs, Jacques Rebière, Daniel Lefévre & Philippe Garnier, Blue Shield Int.	Biens culturels, patrimoine et risques majeurs
Patricia Alarcón Chaires, Instituto de Investigación para la Gestión de Riesgos en Morelia, Mexique	Réduction des risques de catastrophe dans Mineral de Angangueo, Mexique
Prix Sasakawa des Nations Unies 2011 : Ivan Morales, Secrétaire Général de CEPREDENAC/ Amérique centrale et Muhammad Safdar, Directeur de ERRA/ Pakistan	Présentation et débat modéré autour du projet lauréat
Hachim Badji, CADRI	Développement des capacités pour la réduction des risques
Hélène Beraud, Univ. Paris-Est Marne-la-Vallée	Méthode d'évaluation et de caractérisation des déchets post inondations
Maxime Chretien, partenaire scientifique Deloitte	Combattre la corruption pour réduire les risques et améliorer la reconstruction
Centre de préparation aux catastrophes Asim	Intégrer la RRC et les impacts du changement climatique dans le gouvernement local en milieu urbain
M.E. Akdogan, ONU-Habitat Bureau de l'atténuation des effets de catastrophe de Téhéran	Atténuation des risques sismiques durables à travers l'adaptation antipollution et la sensibilisation massive
Kristinne Sanz, Gender and Disaster Network JC Gaillard, Université d'Auckland	Pourquoi la réduction des risques de catastrophe tenant compte du genre devrait également inclure les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transgenres
Tamer M. Abou Gharara, Centre Régional pour la Réduction des Risques de Catastrophes	Institutionalisation durable de la gestion des risques de catastrophe

Mathilde Gralepois, Université de Tours	Gestion des services en réseaux lors d'inondations à Nantes, Tours et Nevers
Garry de la Pomerai, Soluzion systems	Soluzion : Système d'alerte rapide au séisme et de communication en temps réel
Dang Quang Minh, Centre de gestion des catastrophes, Viêt Nam	Des villes résilientes au Viêt Nam
Julio Serje, SIPC	Rapport d'évaluation mondial 2011
Croix-Rouge indonésienne	Les volontaires dans les pays sinistrés
Lifecube.inc	Lifecube - abris immédiats
Carolina Garcia, Univ. de Milan Bicocca	Systèmes d'alerte rapide intégrés centrés sur les populations
Vanni Puccioni, Arca consulting	Projet Robin Hood et innovations pour la RRC
Otto Kocsis, Zurich Insurance Company	Résilience face aux catastrophes : éléments de l'approche des assureurs
Jean-Benoit Charrin, WaterLex	Qu'est-ce que les droits de l'homme et le Cadre d'Action de Hyogo ont en commun ?
Mathan Rathinam, Parsons School	Magnitude, un nouveau jeu pour découvrir la RRC et les objectifs du Millénaire
Vivienne Soykova	Intervention de crise pour la santé mentale dans les catastrophes
Jalal Al-Dabbeek, Université nationale An Najah	Évaluation des effets sismiques sur Rawabi, première ville palestinienne planifiée
Philippe Brun, Territorios Solidarios	Le territoire comme axe de la réduction des risques de catastrophe
Graciela F. Ortúzar Novoa, Municipalité de Lampa, Santiago, Chili Jean-Claude Eude, Autorité de gestion du bassin de la Loire, Aisea Tuidraki, Nadi, Conseil municipal de Sigatoka, Fiji Mark Smith, Programme pour l'eau UICN	Résilience urbaine : comment les maires répondent-ils ?
Prix Sasakawa des Nations Unies 2011 : Piyoush Rout, Conseil auprès de la Municipalité de Bhubaneswar/ Inde et Eduardo Aguirre, Directeur dans la Municipalité de Santa Fe/ Argentine	Présentation et débat modéré autour du projet lauréat
Mike Tozer, Global Hand	Explorer les solutions pour la réduction des risques de catastrophe
Djillali Benouar, Université de Bab Ezzouar	Développement des capacités pour la RRC dans les universités africaines

	Discussion du groupe d'experts Le rôle des enfants dans la résilience
Budi A. Adiputro, Croix-Rouge indonésienne	Construire de meilleurs abris à travers la participation des collectivités bénéficiaires
Angeles Arenas, PNUD	Préparation et planification du relèvement après une catastrophe (plans de relèvement avant catastrophe)
Violeta S. Seva, Makati	Projet de développement tenant compte des risques Makati Barangay Rizal
Médecins du monde	Questions sanitaires et mobilisation à Madagascar
N. Wangchuk, Département de la Gestion des catastrophes, Bhoutan U.W.L. Chandradasa, Centre de gestion des catastrophes, Sri Lanka	Approches d'intégration de la RRC dans le développement reposant sur les partenariats
Andrew Power, Deloitte	Tableaux de bord prospectifs de la préparation des villes
Manu Gupta, SEEDS	1000 indicateurs de la réduction des risques de catastrophe
Anita Van Breda & Katherine Nightingale, Sphere Project	Sphere et la résilience face aux catastrophes
Andrew Mitchell, Action contre la faim	Appliquer la RRC aux contextes d'insécurité et de conflit
Hrusikesh Harichandan & Bindya Vachhani, Handicap International Inde	Créer des modèles de réduction des risques de catastrophe tenant compte des handicaps
Omairi Hashim & Khairul Zain Ismail	Pour des villes résilientes, l'expérience malaisienne
Stephen J. Latham, World Vision, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Le projet pour la résilience des collectivités
Michael Murphree & Clara Bocchino, Centre africain pour l'étude des projets	Finding the Fable

Pour découvrir l'ensemble des vidéos des présentations de la TRIBUNE, rendez-vous sur :
http://www.preventionweb.net/globalplatform/2011/programme/ignitestage/

Annexe 2 :
Déclaration d'engagement du secteur privé en faveur de la prévention des catastrophes, de la résilience et de la réduction des risques

Préambule

Les grandes catastrophes occasionnées par les aléas naturels ont des effets sur les vies et les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement. Alors que le séisme en Haïti et les inondations au Pakistan en 2010, particulièrement dévastateurs, ont mis en avant la vulnérabilité des pays frappées par la pauvreté face aux aléas naturels, les catastrophes survenues en 2011 telles que les inondations en Australie, le séisme en Nouvelle-Zélande, et le séisme et tsunami au Japon ont montré que les pays riches n'étaient pas à l'abri des risques de catastrophe.

Les pertes économiques et à la charge des assureurs liées à ces événements augmentent rapidement tout comme la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles majeures. Cette hausse est due en partie à une croissance rapide simultanée de l'économie et de la population mondiales. Selon le Forum économique mondial, la population mondiale est passée de 2,5 à 6,9 milliards d'individus entre 1950 et 2010, cette croissance étant surtout palpable dans les régions exposées aux risques de catastrophe naturelle, telles que les zones côtières et les rives des cours d'eau. Les limitations existantes dans la planification et la gestion de la prévention des catastrophes des secteurs privé et public, la mondialisation et la concentration grandissante de biens et de personnes dans les centres urbains et les zones très exposées contribuent également à l'augmentation des pertes dues aux catastrophes.

- Les pertes économiques moyennes enregistrées depuis 2000 s'élèvent à 110 milliards de dollars US, alors que les pertes moyennes à la charge des assureurs atteignent 35 milliards de dollars US. Rien qu'en 2010, les catastrophes ont coûté 130 milliards de dollars à l'économie mondiale. [Source Munich Re 3 janvier 2011]. Ce montant a presque doublé cette année. Les pertes économiques générées par certaines catastrophes survenues en 2011, notamment les glissements de terrain à Rio de Janeiro en janvier, le séisme en Nouvelle-Zélande en février, et le séisme et tsunami au Japon le 11 mars dépasseront les 200 milliards de dollars US.

Les catastrophes naturelles touchent directement et indirectement tous les secteurs de l'économie. Elles peuvent provoquer l'interruption des chaînes d'approvisionnement en raison des dommages matériels subis et/ou de la perte de ressources et d'infrastructures vitales, telles que les installations d'approvisionnement en énergie et de transmission des communications, les infrastructures publiques et les réseaux de distribution.
Les catastrophes affectent également le personnel et les clients des entreprises, économiquement et physiquement, surtout ceux vivant dans les zones sinistrées. Dans les pays en développement, les catastrophes ont de graves conséquences pour la survie, la dignité et les moyens de subsistance de toutes les populations, surtout celles défavorisées. En même temps, les risques de catastrophe croissants menacent les acquis durement gagnés en matière de développement et le développement durable futur dans tous les pays. La Banque mondiale rapporte que les catastrophes naturelles ont provoqué la mort de 3,3 millions de personnes depuis 1970, soit près de 82 500 personnes par an, avec des fluctuations notables d'une année à l'autre et aucune tendance temporelle prononcée. Les sécheresses représentent l'aléa le plus meurtrier (les séismes, les inondations et les tempêtes forment le reste des aléas) et les pays pauvres souffrent de manière disproportionnée. Ainsi, les sécheresses ont causé la mort de près d'1 million de personnes en Afrique. Entre 1980 et 2009, 84 % (865 000) des personnes tuées par les catastrophes liées aux intempéries vivaient dans des pays pauvres [Source : Global, aber gerecht (2010), Munich, ISBN 978 3 406 60656 4]. Selon le CRED (Université de Louvain, Bruxelles), le taux moyen annuel pour la décennie 2000 était de 78 000 décès, ce qui est beaucoup plus que pour la décennie précédente. [Source : Communiqué de presse de la SIPC 01/2010, 28 janvier 2010]

Bien que la responsabilité première de protection des populations revient aux gouvernements nationaux et locaux, le secteur privé joue néanmoins un rôle crucial dans la gestion des risques de catastrophe et le renforcement des capacités.

Le secteur privé partage les conséquences de ces risques et la responsabilité d'agir pour les réduire. Dans la plupart des pays, le secteur privé est le principal contributeur au PIB, emploie la majorité de la population et guide l'innovation et les investissements. En outre, il possède le savoir-faire, l'organisation, les ressources et les capacités pour fournir des solutions. La garantie de lendemains plus sûrs et durables demande une action coordonnée par plusieurs acteurs répartis dans le monde par le biais de partenariats économiques, technologiques, civils/communautaires et publics à tous les niveaux associant ressources et compétences.
La justification économique de la gestion et de la réduction des risques de catastrophe avant et après une catastrophe est indiscutable :

- Pour chaque dollar US investi dans la résilience et la prévention, entre 4 et 7 dollars US sont économisés dans l'intervention (Source : California Emergency Management Agency/PNUD).

- Les multinationales possédant les meilleures pratiques de gestion des risques pour leurs biens ont généré des revenus en moyenne 40 % moins volatiles que celles disposant de plans de gestion des risques moins avancés. [Source : Dr Deborah Pretty, Oxford Metrica Risk Financing Strategies: The Impact on Shareholder Value for FM Global].

- Les pertes matérielles moyennes sont 20 fois plus lourdes pour les entreprises dont les pratiques de gestion des risques matériels sont insuffisantes, alors que les pertes moyennes par emplacement dépassent 3 milliards de dollars US contre 620 000 dollars US pour les entreprises dotées de plans de gestion des scénarios de catastrophe fiables. [Source : Dr Deborah Pretty, Oxford Metrica Risk Financing Strategies: The Impact on Shareholder Value for FM Global].

- Les grandes entreprises dotées de programmes de gestion des risques solides enregistrent en moyenne des pertes sept fois moins coûteuses que les entreprises possédant de mauvaises pratiques de gestion des catastrophes, soit 478 000 dollars US et 3,4 millions de dollars US en moyenne respectivement. [Source : Dr Deborah Pretty, Oxford Metrica Risk Financing Strategies: The Impact on Shareholder Value for FM Global].

Ces dernières décennies, le mouvement en faveur de la durabilité a affiché une énergie et des progrès extraordinaires dans les domaines humanitaires et environnementaux, y compris le contrôle du changement climatique. Le même niveau d'énergie et d'engagement est maintenant requis pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. La durabilité sera hors de notre portée tant que les sociétés ne réduiront pas leur empreinte sur l'environnement et ne renforceront pas leur résilience face aux catastrophes naturelles.

En 2005, les Nations Unies (ONU) ont porté cette question à l'ordre du jour mondial en lançant la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) et en adoptant le « Cadre d'Action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes ».

En lançant ces initiatives, l'ONU reconnaît que les efforts d'intervention et de secours humanitaire en cas de catastrophes ne suffisent pas à eux seuls. Tant que les causes profondes des effets des catastrophes ne seront pas identifiées et traitées, les mesures d'adaptation améliorées et la sensibilisation du public accrue, les risques auront des effets que toutes les ressources et plans d'intervention humanitaire possibles ne pourront freiner. Il est impératif d'éveiller les consciences face aux risques de catastrophe, d'encourager l'instauration d'une culture de prévention et de mobiliser les ressources appropriées pour bâtir des nations et des collectivités résilientes car ces éléments représentent un investissement qui portera des fruits substantiels pour tous.

En reconnaissant l'importance des éléments cités précédemment, le membre soussigné du secteur privé prend l'engagement suivant :

1. Nous reconnaissons la menace posée par les catastrophes et l'importance de renforcer la résilience ainsi que notre rôle et responsabilité dans la promotion, le soutien et l'action en faveur de la réduction des risques de catastrophe. Nous prenons volontairement l'engagement d'œuvrer de notre mieux pour éveiller les consciences au sein et à l'extérieur de nos organisations, identifier les vulnérabilités et leurs causes profondes dans nos domaines d'activité et d'influence, investir dans la résilience fonctionnelle et appliquer

les principes de réduction et de gestion des risques dans les décisions prises dans le cadre de nos activités et, dans la mesure du possible, dans nos secteurs, nos chaînes d'approvisionnement, nos portefeuilles client et nos réseaux mondiaux. Nous nous engageons à faire de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience une partie intégrante de nos stratégies, objectifs et programmes de développement durable.

2. Nous reconnaissons le rôle prépondérant de la SIPC et l'importance du Cadre d'Action de Hyogo en tant que référence pour la réduction des risques de catastrophe sur le plan mondial.

3. Nous prenons volontairement l'engagement d'œuvrer de notre mieux pour promouvoir, soutenir et adopter, dans nos sphères d'influence et dans la mesure de nos capacités, les Cinq points essentiels pour le secteur privé en faveur de la réduction des risques de catastrophe, et former des partenariats tournés vers l'action locale avec le secteur public en tenant compte des groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les enfants, les personnes âgées et les pauvres. Nous reconnaissons que, à n'importe quel moment, nous pouvons nous montrer plus actifs dans un sous-ensemble des actions exposées ci-dessous.

Appel à l'action : Cinq points essentiels pour le secteur privé en faveur de la réduction des risques de catastrophe

Les pays qui développent des cadres politiques, réglementaires et institutionnels en faveur de la réduction des risques de catastrophe, et qui sont en mesure de réaliser des progrès et d'en effectuer le suivi à travers des indicateurs spécifiques ont plus de capacités pour gérer les risques et parvenir à un consensus et à un engagement plus larges en faveur de mesures de réduction des risques de catastrophe et à une plus grande cohérence avec celles-ci dans tous les secteurs de la société. Dans un effort pour appuyer les trois engagements susmentionnés, nous arrêtons les Cinq points essentiels suivants :

1. Promouvoir et développer les partenariats public-privé en faveur de la réduction des risques de catastrophe pour analyser les causes profondes d'une activité non résiliente continue, comme dans les constructions urbaines et les infrastructures associées, et développer des cadres et des politiques pour modifier ces causes. Encourager, développer et utiliser les mécanismes financiers de partage des risques pour assurer la résilience des installations et des collectivités face aux aléas et allouer les ressources adéquates pour ces mécanismes.

2. Exploiter les compétences et les atouts du secteur privé pour renforcer les activités destinées à la réduction des risques de catastrophe et à l'atténuation de leurs effets, y compris celles visant à améliorer la résilience et l'efficacité des interventions. Par exemple, les secteurs de l'ingénierie et de la construction peuvent contribuer à l'élaboration de nouvelles normes visant à renforcer la sécurité dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la construction, alors que les secteurs de l'information, des communications et des télécommunications peuvent jouer un rôle essentiel dans la surveillance des aléas, l'alerte en cas de catastrophe et les communications. Le secteur des assurances peut également apporter ses compétences pour l'évaluation des risques et promouvoir l'emploi généralisé d'outils de transfert de risque, notamment de systèmes d'assurance et de microassurance favorisant un relèvement et une reconstruction plus rapides ainsi que l'accès aux liquidités en temps de crise. Les secteurs de l'équipement et des transports peuvent influencer la gestion de l'eau (barrages/digues, irrigation, dessalement, gestion des inondations, collection des eaux d'égout) et les activités de continuité des affaires, notamment les plans de services contingents et la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

3. Encourager l'échange et la diffusion collaboratifs des données : Partager les informations à des fins d'évaluation, de suivi, de prédiction, de prévision et d'alerte rapide, et l'action entre les secteurs public et privé, y compris par le biais de la coopération avec la SIPC, les entités partenaires dans le cadre de la SIPC et d'autres acteurs internationaux, régionaux et nationaux. Encourager également le personnel, les fournisseurs, les particuliers, les clients et leurs familles et collectivités à entreprendre des actions visant à réduire les risques de catastrophe et à instaurer une résilience par le biais d'événements de communication et de sensibilisation, de formations et de la reconnaissance, et réaliser de manière régulière des exercices de préparation afin d'assurer une intervention rapide et efficace en cas de catastrophe et l'accès aux réserves alimentaires et non alimentaires de secours selon les besoins locaux.

4. Appuyer les évaluations des risques locales et nationales, les analyses coûts-avantages socio-économiques et le développement des capacités, et montrer les perspectives dans lesquelles le renforcement de la résilience et la réduction des risques de catastrophe forment une stratégie économique viable et compétitive.

5. Soutenir le développement et le renforcement des lois, réglementations, politiques et programmes nationaux et locaux favorisant la réduction des risques de catastrophe et la résilience. Développer, appliquer et mettre en œuvre des codes de conduite, des normes et des procédures internes en s'engageant activement dans les plates-formes et mécanismes nationaux et régionaux, et l'allocation de ressources financières et autres adéquates.

Signature : _____

Organisation : _____

Représentant : _____

Lieu : _____

Date : _____

Annexe 3 :
Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophe

La Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophe (RCC) a été développée grâce aux consultations réalisées auprès de plus de 600 enfants de 21 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine.[1] Les enfants ont été interrogés sur les effets des catastrophes sur leurs vies, sur les réseaux existant dans leur collectivité pour faire face aux catastrophes et sur leurs priorités concernant la réduction des risques de catastrophe. La version abrégée de la Charte présentée ci-dessous contient cinq points sélectionnés en fonction des priorités identifiées par les enfants, regroupées sous les thèmes les plus courants. Cette Charte vise à sensibiliser davantage sur la nécessité d'adopter une approche de réduction des risques de catastrophe axée sur les enfants et de parvenir à ce que les gouvernements, les donateurs et les organisations s'engagent sérieusement à entreprendre les actions appropriées pour protéger les enfants et employer leur énergie et leurs connaissances dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.

1. Les écoles doivent être un lieu sûr et l'éducation ne doit pas être interrompue « **J'ai été très malheureux lorsque j'ai vu que la tempête avait détruit l'école. Je ne suis pas allé à l'école car elle a été détruite. C'est arrivé la nuit et lorsque mon ami et moi sommes allés à l'école le lendemain, nous avons découvert qu'elle avait été détruite. »** un enfant du Laos

2. La protection des enfants doit être une priorité avant, pendant et après une catastrophe « **Nous ne nous sentons protégés par aucun membre de notre communauté** » un enfant du Mozambique. En Inde, les enfants ont suggéré de suivre des formations pour acquérir les compétences pour la vie qui, selon eux, « **leur permettraient de se protéger des risques et des problèmes** » et de pouvoir bénéficier d'une attention spéciale lorsqu'ils sont traumatisés par les catastrophes. Les enfants ont le droit de participer et d'accéder aux informations dont ils ont besoin.

3. Les enfants ont le droit de participer et d'accéder aux informations dont ils ont besoin « **Je fais partie du Comité d'urgence qui a été créé dans ma communauté. Notre objectif est de réduire le risque de catastrophe en appliquant les principes du Plan d'urgence communautaire.** » un enfant de la République dominicaine.

4. Les infrastructures de la collectivité doivent être sûres et les secours et la reconstruction doivent contribuer à réduire les risques à venir. « **Il faut construire des ponts car, chaque année, au moment de la saison des pluies, des enfants manquent l'école lorsqu'ils doivent franchir des ravines, des rivières et des canaux assez grands pour s'y noyer.** » un enfant du Lesotho

5. La réduction des risques de catastrophe doit atteindre les plus vulnérables « **Dans ma région, il y avait trois enfants de 4-5 ans. Une fois, ils sont allés sur la rivière dyke pour éviter que les eaux de crue dans la rue ne les mouillent, mais ils ont glissé et sont tombés dans la rivière. Ils se sont noyés parce qu'ils ne savaient pas nager.** » un enfant des Philippines

Engagement à la Charte des enfants

En signant l'engagement ci-dessous, vous pouvez montrer votre soutien et faire de cette Charte importante une réalité pour améliorer la situation des enfants dans le monde.
« Nous prenons l'engagement de donner la priorité aux enfants dans les programmes de RRC et de les inclure dans le processus. Nous rendrons compte des progrès accomplis lors de la Plate-forme mondiale de 2013. »

1. **Les écoles doivent être sûres et l'éducation ne doit pas être interrompue**
   L'éducation est le sujet qui revient le plus et que tous les enfants interrogés considèrent prioritaire. Les enfants souhaitent avoir accès aux informations et aux formations sur la RRC, ils veulent que la RRC et l'adaptation au changement climatique fassent partie des programmes scolaires et que leurs écoles soient sûres et bâties sur des terrains plus élevés. « Nous voulons en savoir plus sur la RRC à travers des activités en plein air ; vous pouvez connaître la vérité à travers la pratique » (un enfant de Chine). Ils veulent également que les fournitures et équipements scolaires soient protégés et que des aires de jeu sûres soient identifiées avant une catastrophe pour qu'ils puissent mener une vie normale autant que possible. Si des aires de jeu ne sont pas identifiées avant une catastrophe, les enfants racontent que leurs mouvements sont limités et qu'ils finissent par rester à la maison ou par jouer dans des zones dangereuses telles que les décharges ou les eaux de crue.

2. **La protection des enfants doit être une priorité avant, pendant et après une catastrophe**

   Les consultations ont soulevé un certain nombre de questions sur la protection des enfants qui affectent profondément la sécurité et le sentiment de bien-être des enfants. Les enfants veulent être protégés de comportements et de pratiques nuisibles et indiquent que, après une catastrophe, ils se sentent angoissés, menacés et sans protection surtout s'ils sont obligés de quitter leurs maisons. « Lors des inondations, nous avons dû quitter nos maisons pour venir ici. Nous vivons dans des tentes ; nous ne nous sentons pas protégés ici » (un enfant du Mozambique). Les enfants rapportent également que les catastrophes entraînent une recrudescence du trafic et du travail des enfants et une augmentation des abandons scolaires. Il apparaît clairement que le bien-être psychosocial et l'intégrité physique des enfants sont régulièrement compromis par les catastrophes et que les « voies traditionnelles » sont insuffisantes pour protéger les enfants.

3. **Les enfants ont le droit de participer et d'accéder aux informations dont ils ont besoin**

   Les enfants sont prêts à participer aux mesures prises pour faire face aux risques de catastrophe et au changement climatique et désireux de le faire. Ils veulent contribuer à diffuser les messages clés et protéger leurs collectivités et eux-mêmes. Alors que certains enfants reconnaissent que des mesures sont prises pour sensibiliser et diffuser des informations par le biais de la radio, des rassemblements villageois et des visites dans les écoles, la majorité se sent complètement écartée des informations sur les catastrophes. Les enfants attendent et demandent l'aide nécessaire pour mieux connaître les dangers et s'y préparer. Plutôt que de laisser croire aux enfants que « les adultes n'écoutent pas ce qu'ils disent » (un enfant du Mozambique), il faut leur donner la possibilité en tant que citoyens de plein droit de contribuer et de participer aux activités de RRC au sein de leurs collectivités.

4. **Les infrastructures de la collectivité doivent être sûres et les secours et la reconstruction doivent contribuer à réduire les risques à venir.**

   Les enfants sont sensibles à l'érosion constante du développement dans leurs collectivités. Par exemple, pour garantir l'accès continu aux centres de santé et, par conséquent, réduire les maladies pendant une catastrophe, les enfants ont souligné l'importance de disposer d'hôpitaux et de centres de santé sûrs. Ils ont également jugé indispensable d'assurer le maintien d'infrastructures telles que les routes et les ponts car lorsqu'elles sont endommagées et ne sont pas réparées, les enfants ne peuvent plus se rendre en toute sécurité dans leurs écoles et sont souvent contraints de rester à la maison. Les enfants rapportent également que, lorsqu'une catastrophe se produit, certains services sont coupés et les efforts de reconstruction sont souvent insuffisants pour les rétablir de manière satisfaisante. Ils sont pleinement conscients de la nécessité de conserver et de respecter l'environnement et du fait que les milieux sales et hostiles les affectent. Enfin, ils comprennent que la préservation des moyens de subsistance les aidera à rester des enfants. « L'eau des barrages peut être utilisée pour irriguer, ce qui nous aidera à avoir des aliments et à mieux apprendre. » (un enfant du Kenya)

5. **La réduction des risques de catastrophe doit atteindre les populations les plus vulnérables**

   Les enfants reconnaissent que les catastrophes ne touchent pas de la même façon les populations. Ils pensent que certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres et qu'elles ont besoin d'une attention spéciale. Cependant ces groupes sont souvent ignorés et isolés. Les enfants ont identifié une série de facteurs tels que le handicap, l'âge, le genre, le statut social et la proximité (en particulier, les collectivités vivant dans des zones éloignées) comme déterminant les niveaux d'intégration. « Pour moi, il y a une grande différence. Beaucoup d'enfants handicapés ne sont pas traités correctement. Ils ne reçoivent pas les informations nécessaires car on ne les prend pas en compte du fait de leur handicap. » (un enfant des Philippines).

Pour plus d'informations et pour adhérer à la Charte des enfants, visitez notre site Web à l'adresse www.childreninachangingclimate.org.

---

1. Les consultations ont été réalisées par Save the Children au Cambodge, en Chine, en République dominicaine, au Timor-Oriental, en Éthiopie, en Inde, au Laos, au Mozambique, aux Philippines et à Vanuatu ; par World Vision au Bangladesh, au Brésil, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Liban, au Lesotho, au Mexique, au Nicaragua, aux Philippines, en Tanzanie et au Viêt Nam ; et par Plan en Indonésie

Annexe 4 :

Déclaration des maires en faveur des villes résilientes pour la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe

La fréquence des catastrophes augmente tout comme leur coût économique. L'urbanisation rapide et les risques associés au changement climatique peuvent accélérer cette tendance. Selon des études récentes, le nombre de personnes vivant sous la menace de séismes et de cyclones dans les villes pourrait tripler d'ici 2050. Et nous savons que les plus pauvres sont toujours les premiers et les plus affectés par ces désastres. Le XXIe siècle sera de plus en plus marqué par la manière dont nous affronterons ces défis mondiaux.

Les villes sont des moteurs de développement, de prospérité et d'innovation. Couvrant seulement 1 % de la superficie de la terre, les zones urbaines accueillent la moitié et, dans peu de temps, les deux tiers de la population mondiale. Les villes concentrent également un milliard de pauvres dans des établissements humains informels. Les zones urbaines utilisent 75 % de l'énergie mondiale et sont responsables de 75 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, qui ont un impact croissant et inquiétant sur le changement climatique. Aujourd'hui, des milliards de personnes vivent dans des villes exposées aux séismes, aux cyclones et à d'autres événements météorologiques extrêmes. D'ici 2050, ces chiffres pourraient être multipliés par deux, voire par trois.

Les gouvernements locaux, en milieux urbain et rural, sont les premiers à intervenir en cas de catastrophe et sont donc les mieux placés pour réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience. Les collectivités locales occupent une place importante car ce sont elles qui ressentent le plus profondément les catastrophes et les effets immédiats et réels du changement climatique. Nos villes sont exposées à des risques qui ne cessent de croître en raison de l'impact des migrations sur l'urbanisation. En conséquence, les vulnérabilités et l'exposition aux séismes, tsunamis, glissements de terrain, inondations et autres aléas naturels ou provoqués par l'action de l'homme augmentent.

Il est fondamental que nous travaillions ensemble, que les gouvernements nationaux s'impliquent auprès des gouvernements locaux et des dirigeants communautaires et collaborent avec eux pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à réduire les risques de catastrophe.

Les stratégies de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique locales, comme la campagne « Pour des villes résilientes », doivent soutenir le développement durable local et améliorer la qualité de vie des citadins, en particulier les pauvres, les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables qui sont le plus exposés aux effets du changement climatique et d'autres aléas.

Les maires et les responsables politiques doivent répondre aux attentes des citoyens. Il est important d'intégrer pleinement la réduction des risques de catastrophe dans nos efforts de planification du développement. Ceux-ci doivent se traduire au moins par une approche consultative et participative et par la protection des infrastructures essentielles (systèmes de gestion de l'eau et des déchets, transports, etc.), des moyens de subsistance, mais aussi des biens publics et privés, y compris la conservation de notre héritage culturel et historique.

La campagne « Pour des villes résilientes », lancée en 2010 à Bonn à l'occasion du Forum des maires sur l'adaptation, montre que la gouvernance locale existe et enseigne au public que les efforts que nous déployons pour réduire les risques de catastrophe rendent nos villes plus sûres et résilientes. Plus de 750 gouvernements locaux ont adhéré à cette campagne depuis son lancement et se sont engagés à mettre en œuvre les « dix points essentiels pour la résilience des villes » pour les aider à planifier les actions et à en faire le suivi. De nombreuses villes dans le monde développent et mettent en œuvre des stratégies de réduction des risques et d'adaptation au changement climatique locales conformément au Cadre d'Action de Hyogo.

Les maires et les autorités locales qui ont participé à la troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe souhaitent, à l'issue de celle-ci, prendre les engagements suivants :

Nous prenons l'engagement de :

- Mener les initiatives visant à associer développement local et résilience face aux catastrophes et d'intégrer toutes les parties prenantes dans les activités de planification, de sensibilisation et d'investissement destinées à réduire les risques de catastrophe et à bâtir des villes et des villages résilients.

- Promouvoir et diriger la campagne « Pour des villes résilientes - Ma ville se prépare » aux échelons national, sous-national et local, y compris de participer aux dialogues entre villes, d'évaluer et de tirer profit des meilleures pratiques, et de mettre en œuvre les « 10 points essentiels en faveur de la résilience ».
- Travailler de concert avec les conseils municipaux, la société civile, y compris, entre autres, le secteur privé, pour promouvoir l'établissement de cadres juridiques et l'augmentation proportionnée des budgets destinés à renforcer les capacités de résilience du gouvernement local par le biais de programmes de planification territoriale et spatiale d'aménagement du territoire et de développement.
- Plaider auprès des entités internationales et nationales en faveur de l'accès aux ressources à travers la coordination avec les gouvernements locaux pour renforcer l'autonomie, la capacité, la responsabilité et la transparence des actions menées pour bâtir des collectivités, des villes et des villages résilients.

Nous appelons les participants à la Plate-forme mondiale à :

- S'engager à progresser dans la réalisation des objectifs fixés par la campagne « Pour des villes résilientes » en :
- Encourageant la participation active des villes et des gouvernements locaux.
- Soutenant la désignation de « Villes modèles » et en encourageant les réseaux nationaux et régionaux de villes pour accroître la résilience face aux catastrophes.
- Reconnaissant la nécessité pour les collectivités et les gouvernements locaux de disposer d'un droit de parole plus important sur les forums internationaux consacrés à la réduction des risques de catastrophe et au changement climatique pour y exposer leurs inquiétudes, perspectives et actions.
- Instaurant, sous la direction des gouvernements locaux, un dialogue régulier entre les responsables locaux et les autorités nationales dans le contexte de la campagne.
- Encourageant la création d'une Alliance des gouvernements locaux pour favoriser la résilience face aux catastrophes, y compris les normes et les évaluations, le transfert de connaissances, l'élargissement de l'espace politique, le partage des expériences et le suivi des progrès.
- Encourageant la coopération Sud-Sud, ville-ville et triangulaire, et les possibilités d'apprentissage.
- Partageant des informations de manière régulière et en développant la base de connaissances pour améliorer les capacités sur la réduction des risques de catastrophe pour les villes.
- Décidant d'investir dans l'action locale et de protéger les plus vulnérables en mettant en place des cadres juridiques et réglementaires appropriés qui reconnaissent le rôle du gouvernement local dans la planification des risques et l'instauration d'une résilience. En comprenant que les gouvernements locaux ont besoin d'accéder directement aux mécanismes de financement et aux ressources techniques à tous les niveaux (multilatéral, national et local) pour mettre en œuvre leurs stratégies et initiatives.
- Exploitant les activités de sensibilisation sur la réduction des risques de catastrophe menées auprès de tous les secteurs pour éveiller la conscience des décideurs à tous les niveaux afin qu'ils s'engagent à définir et à mettre en place les politiques, mais surtout les moyens juridiques et financiers nécessaires pour développer la résilience face aux catastrophes et au changement climatique à l'échelon local.
- Travaillant de concert pour parvenir à une décentralisation politique, administrative et juridique permettant d'accroître les capacités et les ressources des gouvernements locaux pour gérer plus efficacement les risques de catastrophe et la résilience.
- Définissant les contributions, les obligations et les responsabilités de tous les secteurs : état, gouvernement local, secteur privé, groupes communautaires et partenaires extérieurs, notamment les milieux universitaires, les groupes confessionnels, les réseaux de villes et les personnes possédant des savoirs autochtones. En reformulant, le cas échéant, les plans de développement locaux pour intégrer la réduction des risques de catastrophe dans toutes les fonctions municipales, y compris les plans de construction et d'aménagement du territoire, les systèmes de réglementation, la gestion des déchets solides et liquides, les systèmes de production et de distribution de l'eau, la gestion des parcs et de l'environnement, la gestion des urgences et le développement.
- Encourageant et en obtenant une participation significative des groupes communautaires et des groupes d'intérêt, en créant et en renforçant les réseaux et la coordination, en promouvant les plates-formes/alliances locales multipartites, en établissant des mécanismes d'audit social comme aspect stratégique et transversal pour la réduction des risques de catastrophe et la gouvernance locale et urbaine renforcée.

En conclusion :
Nous appelons le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (SIPC) à accroître son engagement à gérer la campagne « Pour des villes résilientes » en tant que composante de son programme central. Nous appelons également le secrétariat de la SIPC à travailler avec les réseaux de villes, les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile pour soutenir les activités de préparation menées à l'échelon local dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe et du développement de la résilience locale.

Annexe 5 :
Déclaration conjointe pour renforcer le rôle du personnel sanitaire de proximité

Déclaration conjointe de la Global Health Workforce Alliance (GHWA) ; de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ; du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ; du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Cette déclaration conjointe est soutenue par les organisations suivantes : Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (ADPC), CARE International, International Medical Corps (IMC), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Comité international de secours (IRC), Médecins du Monde (MDM), Merlin et Save the Children et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (SIPC).

La finalité de cette déclaration conjointe est de :
- **attirer l'attention** sur le rôle primordial joué par le personnel sanitaire de proximité dans toutes les phases de la gestion des opérations d'urgence (prévention, préparation, intervention et relèvement) ;
- **renforcer le** rôle du personnel sanitaire de proximité en reconnaissant toutes les personnes qui le composent, en les formant, en leur donnant les moyens d'agir à l'échelon local et en les incluant dans toutes les activités de planification de tous les types d'urgence ;
- **encourager** les gouvernements et les partenaires à consolider l'équipe sanitaire de proximité en renforçant et en préparant les systèmes de santé existants, et en fournissant les ressources d'appui à l'action locale afin de réduire les risques sanitaires et de gérer les urgences.

Les actions reposant sur la collectivité sont cruciales pour la gestion des urgences
Les actions reposant sur la collectivité représentent la première protection contre les urgences, y compris les catastrophes et autres crises telles que les inondations, les séismes, les conflits, les épidémies ou les pandémies car :

- les connaissances locales sur les risques locaux permettent de répondre aux besoins réels de la collectivité ;
- les actions locales préviennent les risques à la source en évitant l'exposition aux aléas locaux ;
- une collectivité préparée, active et bien organisée peut réduire les risques et les effets des situations d'urgence ;
- de nombreuses vies peuvent être épargnées dans les premières heures suivant une situation d'urgence et avant que l'aide extérieure n'arrive.

Les actions reposant sur la collectivité deviennent de plus en plus essentielles compte tenu du nombre croissant et de la fréquence rapprochée des urgences dues aux aléas changeants (par exemple, les conflits et les effets du changement climatique) et aux vulnérabilités grandissantes (par exemple, l'urbanisation rapide et non planifiée). Ces facteurs menacent un plus grand nombre de collectivités et compliquent les efforts d'intervention des acteurs nationaux et internationaux. Au cours des dix dernières années, plus de 2,6 milliards de personnes ont été touchées par des catastrophes de grande envergure, soit 1 milliard de plus qu'au cours de la décennie précédente. Une étude comparative des bases de données mondiales et régionales en Amérique latine a révélé que, pour chaque grande catastrophe, il peut y avoir 20 petites catastrophes ne figurant pas dans les statistiques mondiales. À l'échelon local, les urgences affectent régulièrement les

collectivités urbaines et rurales. Ces urgences menacent directement la santé des collectivités en provoquant des décès, des blessures, des maladies et des handicaps. Elles affectent également les moyens de subsistance, les établissements de santé, les services essentiels, augmentant la morbidité et la mortalité, et le risque pour le personnel sanitaire.

Le personnel sanitaire de proximité se compose d'une multiplicité de groupes différents

Le personnel sanitaire de proximité comprend toutes les personnes contribuant à l'échelon local à l'obtention de meilleurs résultats en matière de santé en promouvant la santé et en fournissant des soins de santé primaires (SSP). Ces personnes travaillent dans la collectivité d'où elles sont originaires, possèdent les compétences culturelles et linguistiques pertinentes, et peuvent provenir de populations migrantes ou déplacées en raison de situations d'urgence. Le personnel sanitaire de proximité comprend :

- des travailleurs sanitaires des collectivités convenablement formés et accrédités par la réglementation nationale ;
- des volontaires formés (par exemple, ceux affiliés aux sociétés de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge) ;
- des organisations communautaires promouvant la santé à travers des stratégies de communication visant la modification des comportements, l'éducation sanitaire et la mobilisation sociale ;
- des acteurs issus de secteurs clés (eau, assainissement et hygiène, agriculture, sécurité alimentaire, habitat et éducation, par exemple) contribuant à la promotion et à l'amélioration de la santé des collectivités.

Le rôle de ce personnel dans les situations d'urgence dépend de son niveau de formation et de ses capacités, des politiques nationales et de la prestation de soins de santé, et du soutien apporté au système de soins à l'échelon communautaire. Outre les soins de santé primaires, le personnel sanitaire de proximité est important dans toutes les phases de la gestion des opérations d'urgence. Ses compétences doivent être reconnues, revitalisées et renforcées pour gérer les situations d'urgence dans les collectivités exposées aux aléas.

La contribution essentielle du personnel sanitaire de proximité n'est pas systématiquement reconnue

En dépit de la contribution essentielle du personnel sanitaire de proximité dans les situations d'urgence, son rôle n'est pas systématiquement reconnu comme une responsabilité centrale, traité dans les compétences principales ou intégré dans les plans de préparation aux situations d'urgence locaux et nationaux. Même lorsque le personnel sanitaire de proximité est reconnu comme faisant partie du personnel sanitaire, des éléments professionnels importants liés à la formation, à la supervision, à la rémunération et aux questions de genre sont souvent négligés ; cette situation pose des difficultés pour renforcer le rôle du personnel sanitaire dans les situations d'urgence. Les gouvernements et les partenaires peuvent surmonter ces obstacles en reconnaissant la contribution essentielle de tous ces professionnels de proximité.

Le personnel sanitaire de proximité contribue à la santé, à la sécurité et à la résilience des collectivités

Exemples de fonctions et de services essentiels fournis par le personnel sanitaire de proximité

A : Actions avant une situation d'urgence

Pour réduire les vulnérabilités sous-jacentes et favoriser l'accès aux soins de santé primaires :
traiter les maladies courantes telles que la diarrhée, la pneumonie, le paludisme et la malnutrition
prévenir les maladies et améliorer la survie par le biais de pratiques familiales clés (allaiter au sein exclusivement pendant les 6 premiers mois de vie, utiliser une moustiquaire pour dormir, consommer une solution de réhydratation orale, se laver les mains, accéder aux vaccinations infantiles et rechercher des soins lorsque l'on est malade) avec d'autres secteurs importants tels que la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'alimentation, l'agriculture, l'habitat et l'éducation
fournir des interventions de santé néonatale, sexuelle et procréative essentielles sélectionnées
contribuer à la prévention et à la gestion des maladies requérant un traitement à long terme telles que les maladies non transmissibles, y compris des maladies mentales et des maladies transmissibles telles que le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et la tuberculose

Pour la prévention et la préparation :
contribuer aux évaluations des risques pour identifier les aléas, les vulnérabilités, les groupes à haut risque et les capacités
contribuer à la détection, à la prévention et au contrôle des maladies potentiellement épidémiques ou pandémiques (par exemple, empêcher une pandémie de grippe en réduisant le contact avec des animaux infectés), sensibiliser sur les risques et éduquer en matière de santé (par exemple, en encourageant l'utilisation d'eau propre, l'assainissement et l'hygiène) et contribuer à la mobilisation sociale contribuer à la préparation des ménages, des collectivités et systèmes de santé aux situations d'urgence.

B : Actions pendant une situation d'urgence et pendant le relèvement

Pour l'intervention :
contribuer aux évaluations des besoins des collectivités et au suivi continu pendant les situations d'urgence fournir des services de soins de santé primaires prioritaires notamment des services d'orientation, des stratégies de communication visant à la modification des comportements, la promotion de la santé et de l'éducation réaliser au niveau local un suivi et donner l'alerte rapide des maladies potentiellement épidémiques fournir les premiers secours et les gestes élémentaires de survie, et appuyer la gestion des incidents à très lourd bilan, y compris les soins en traumatologie et chirurgie essentiels fournir des services psychosociaux, soutenir la collectivité et apporter les premiers secours psychologiques.

Pour le relèvement jusqu'au développement :
continuer de fournir des services de santé d'urgence vitaux
aider à rétablir les services de santé
fournir une réadaptation à base communautaire
aider à intégrer la prévention et la préparation dans les programmes de relèvement et de développement.

Les systèmes de soins existants doivent être bien préparés aux situations d'urgence

Des systèmes de santé solides sont plus aptes à absorber l'impact des urgences, à intervenir et à se relever. Les actions pouvant contribuer à réduire les risques et à préparer les systèmes de santé existants aux urgences sont les suivantes (11) :

- disposer de politiques, de stratégies et de ressources pour appuyer la gestion des risques des situations d'urgence ;
- analyser les risques générés par les situations d'urgence qui pourraient menacer les programmes de santé existants et les collectivités, et fournir des systèmes d'alerte rapide aux professionnels de santé et aux collectivités ;
- impliquer les collectivités et les travailleurs sanitaires, et les former sur les risques ;
- réduire les facteurs de risque sous-jacents en sécurisant les hôpitaux et les établissements de santé, et cibler les soins de santé essentiels aux populations vulnérables vivant dans les collectivités exposées aux aléas ;
- préparer les collectivités et le système de santé à tous les niveaux pour assurer la continuité des services de santé et fournir des soins pendant une situation d'urgence.

Le rôle du secteur de la santé est important dans les systèmes de gestion des risques de catastrophe multisectoriels nationaux et communautaires, et dans l'intégration des actions visant à réduire les risques et à préparer aux situations d'urgence. Des liens plus étroits et un soutien mutuel entre ces différents rôles sont nécessaires. La coopération avec d'autres secteurs clés pour fournir des soins de santé primaires aux collectivités peut réduire leur vulnérabilité sous-jacente et aider à réduire les risques à l'échelon national. Le secteur de la santé peut également apporter une contribution précieuse aux évaluations des risques nationales en fournissant des informations sur les risques de santé auxquels sont exposées les collectivités tels que les épidémies ou les pandémies, et les vulnérabilités et capacités du système de santé à tous les niveaux.

Les systèmes de santé doivent renforcer la préparation des soins de santé primaires face aux situations d'urgence

Les systèmes de santé reposant sur les principes de soins de santé primaires améliorent les résultats en matière de santé et sont mieux préparés face aux urgences. Le personnel sanitaire de proximité

qui bénéficie d'une formation, d'un équipement et d'un soutien adéquats peut améliorer l'accès des collectivités exposées aux aléas aux soins de santé primaires essentiels, de manière régulière et pendant toutes les phases d'une urgence. Celui-ci fournit des services de santé sur la base des risques et des besoins identifiés par la collectivité elle-même ; c'est-à-dire, des femmes et des hommes, des personnes de tout âge (y compris les enfants et les jeunes adultes) et des personnes handicapées. La gestion par cas au niveau local est une composante centrale du type de travail d'intervention qui peut être développé lorsqu'une urgence se produit. Celle-ci cible les principales causes de mortalité et de maladie, réduit les risques et contribue à bâtir des collectivités plus sûres et résilientes.
En tant que premier intervenant, le personnel sanitaire de proximité joue un rôle crucial et doit être inclus dans la planification du système de santé pour toutes les phases de la gestion des risques générés par les urgences. Ceci requiert des efforts coordonnés entre toutes les parties prenantes, y compris les chefs communautaires, pour identifier et former le personnel selon les rôles et responsabilités attribués, et les doter des ressources nécessaires pour mener des actions locales.

Ce que les pays peuvent faire pour développer les capacités

Les pays peuvent renforcer les capacités du personnel sanitaire de proximité en :

- développant les systèmes de santé existants et les programmes de gestion des risques générés par les situations d'urgence mettant l'accent sur l'action à l'échelon local ;
- adoptant et en encourageant les politiques et les programmes d'appui à ce personnel à travers des liens étroits, le soutien et le suivi de la part d'équipes sanitaires locales ou de district, pour fournir des soins de santé primaires essentiels et des services de santé d'urgence dans le cadre d'une approche multisectorielle ;
- mobilisant les ressources nécessaires pour identifier, former, superviser, équiper et approvisionner ce personnel sanitaire afin qu'il puisse délivrer des soins de santé primaires et des services de santé d'urgence ;
- identifiant et en définissant les compétences requises pour que ce personnel gère les urgences ;
- identifiant et en harmonisant toutes les stratégies et les programmes de formation visant à renforcer les capacités de ce personnel sanitaire avec tous les partenaires et secteurs ;
- incorporant les contributions de ce personnel de santé et des collectivités exposées aux risques dans les évaluations des risques et la préparation aux urgences ;
- intervenant auprès des décideurs à tous les niveaux et des collectivités exposées et en les formant afin de les sensibiliser et de les informer sur les interventions sanitaires effectuées au niveau local dans les phases de prévention, de préparation, de réponse et de relèvement.

Ce que les partenaires peuvent faire pour développer les capacités

Les partenaires peuvent soutenir les gouvernements pour renforcer les capacités du personnel sanitaire de proximité en : diffusant et en adoptant les actions répertoriées ci-dessus dans la section « Ce que les pays peuvent faire pour développer les capacités » ; en plaidant en faveur de la dotation de ressources supplémentaires et en réalisant des investissements (par exemple, financement, support technique, ressources humaines et approvisionnements) pour entreprendre ces actions dans le cadre des systèmes de santé nationaux et des programmes liés aux urgences sanitaires ; en soutenant le développement des capacités du personnel sanitaire de proximité pour fournir des soins de santé primaires et des services de santé d'urgence essentiels, y compris en définissant les principales compétences pour les urgences, et le développement de guides, de programmes et d'outils de formation ; en employant les capacités des acteurs existants dans cette catégorie de professionnels, où les partenaires mettent directement en œuvre les programmes.

Une recherche approfondie est requise concernant :
les connaissances et les compétences requises pour que le personnel sanitaire de proximité puisse contribuer aux activités telles que les évaluations des risques locales, les systèmes d'alerte rapide, la planification et la gestion des urgences ; l'identification, l'adaptation et l'utilisation de technologies, nouvelles et sous-exploitées, pour améliorer les soins de santé et d'urgence essentiels au niveau de la collectivité ; les meilleures pratiques et les enseignements tirés des interventions de proximité dans toutes les phases d'une situation d'urgence, pour tous les types d'aléas, pour renforcer la base de données probantes.

Annexe 6 :
Liste d'acronymes

ACC	Adaptation au changement climatique
ASACR	Association sud-asiatique de coopération régionale
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CAH	Cadre d'Action de Hyogo
CEE	Commission économique des Nations unies pour l'Europe
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEPREDENAC	Centro de Coordinación para la Prevención de los Desastres Naturales en América Central (Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale)
CPI	Comité permanent interorganisations
DSRP	Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
GFDRR	Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNDR	Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de
ICLEI	Local Governments for Sustainability
ISDR	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PACSU	Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
REM	Rapport d'évaluation mondial
RRC	Réduction des risques de catastrophe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SIPC	Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

Annexe 7 :
États, territoires et entités participant à la troisième session

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Allemagne
Angola
Antigua et Barbuda
Arabie saoudite
Argentine
Arménie
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Bangladesh
Barbade
Belgique
Bhoutan
Bolivie
Bosnie-Herzégovine
Botswana
Brésil
Brunei Darussalam
Bulgarie
Burkina Faso
Burundi
Cambodge
Cameroun
Canada
Cap-Vert
Chili
Chine
Chypre
Colombie
Comores
Congo, République démocratique du
Congo, République du
Corée
Costa Rica
Côte d'Ivoire
Croatie
Cuba
Danemark
Djibouti
Égypte
El Salvador
Équateur
Espagne
Estonie
Éthiopie
Fédération de Russie
Fidji
Finlande
France
Gabon
Gambie
Géorgie
Ghana
Grèce
Grenade
Guatemala
Haïti
Honduras
Hong Kong
Hongrie
Îles Cook, les
Îles Salomon
Inde
Indonésie
Iran
Iraq

Irlande
Israël
Italie
Jamaïque
Japon
Jordanie
Kazakhstan
Kenya
Kirghizstan
Kiribati
Koweït
Laos
Lesotho
Liban
Lituanie
Luxembourg
Madagascar
Malaisie
Malawi
Maldives
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mexique
Moldavie
Monaco
Mongolie
Monténégro
Mozambique
Myanmar
Namibie
Népal
Nicaragua
Niger
Nigeria
Norvège
Nouvelle-Zélande
Oman
Pakistan
Palaos
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pologne
Portugal
Qatar
République dominicaine
République tchèque
Roumanie
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Sainte-Lucie
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Serbie
Seychelles
Sierra Leone
Singapour
Slovénie
Sri Lanka
Tchad
Territoires palestiniens occupés
Soudan
Swaziland
Suède

Suisse

République arabe syrienne

Tadjikistan

Tanzanie, République unie de

Thaïlande

Ancienne République yougoslave de Macédoine

Timor-Oriental

Togo

Tonga

Trinité-et-Tobago

Tunisie

Turquie

Tuvalu

Ouganda

Ukraine

Émirats arabes unis

Royaume-Uni

États-Unis d'Amérique

Uruguay

Vanuatu

Venezuela, République bolivarienne du

Viêt Nam

Yémen

Zambie

Zimbabwe

Organisations

ACT Alliance (ACT)

Action contre la Faim International (ACF International)

ActionAid International (ActionAid)

Agence d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED)

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
Aide chrétienne

Arab Academy for Science, Technology & Maritime Transport (AASTMT)

Asian Disaster Reduction and Response Network (ADRRN)

Association des États de la Caraïbe (AEC)

Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR)

Association Territoires Solidaires

Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

Banque asiatique de développement (BAD)

Banque islamique de développement (BID)

Banque mondiale, la (WB)

British Overseas NGOs for Development (BOND)

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (UNOOSA)

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Cabinet du Secrétaire Général (EOSG)

Care International (CARE) Agence caribéenne de gestion des urgences en cas de catastrophe (CDEMA)

Catholic Relief Services (CRS)

Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD)

Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (ADPC)

Centre asiatique de prévention des catastrophes (ADRC)

Centre d'étude des risques géologiques (CERG)

Centre de catastrophes et de développement (DDC)

Centre de préparation aux catastrophes (CDP)

Centre de préparation aux catastrophes du Bangladesh (BDPC)

Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'autorité intergouvernementale sur le développement (ICPAD)

Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED)

Centre des Nations unies pour le développement régional

Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes

Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM)

Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC)

Centre pour la coordination de la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale (CEPREDENAC)

Centre régional AGRHYMET (AGHRYMET)

Centre régional pour la réduction des risques de catastrophe (RCDRR)

Cités et Gouvernements Locaux Unis - Siège (CGLU)
Citynet (CITYNET)

Coalition pour la sécurité des écoles et l'éducation à la prévention des catastrophes (COGSS & DPE)

Comité Andino para la Prevención y Atención de Desastres (CAPRADE)

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
Comité scientifique et technique

Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO)

Commission Huairou

Commission océanographique intergouvernementale (COI)

Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)

Conseil de l'Europe (COE)

Conseil international des monuments et des sites, Comité international sur la préparation des risques (ICOMOS - ICORP)

Conseil international pour la science

Conseil mondial de l'eau (CME)

Consortium international sur les glissements de terrain (ICL)

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC)

Coordination du système des Nations Unies pour la grippe (UNSIC)

Cordaid

DARA

Development Workshop France (DWF)

Division Géoscience et Technologie appliquées du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)
Duryog Nivaran

École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

Équipe régionale spéciale sur la réduction des risques urbains (RTF-URR)

Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO)

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI)

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

Fonds mondial pour la nature (WWF)

Forum du Japon sur l'eau

Forum économique mondial (WEF)

Forum mondial sur les risques à Davos (GRF)

Gender and Disaster Network, le (GDN)

Global Earthquake Model (GEM)

Groupe des Nations unies pour le développement (GNUD)

Groupe sur l'observation de la Terre (GEO)

Habitat for Humanity International (HFHI)

Handicap International

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

HelpAge International (HAI)

Initiative de prévention et de préparation aux catastrophes pour l'Europe du Sud-Est (DPPI SEE)

Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe (CADRI)
Initiative Séismes et mégalopoles

Institut de recherche pour l'environnement EU-CORD (EU-CORD)

Institut des études sur le développement (IDS)

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)

Institut fédéral suisse de technologie (ETH)

Institut international du développement durable

Integrated Research on Disaster Risk (IRDR)

Inter-Agency Network for Education in Emergencies (INEE)

InterAction

International Association for Wind Engineering (IAWE)

International Group for Wind-Related Disaster Risk Reduction (IG-WRDRR)

International Institute of Earthquake Engineering and Seismology (IIEES)

International Medical Corps (IMC)

International Rainwater Harvesting Alliance (IRHA)

Interprétations radicales des catastrophes et solutions radicales (RADIX)

Ligue des États arabes (LEA)

Médecins du Monde/Doctors of the World International Network (MdM/DOW)

Nature Conservancy

Office des Nations Unies à Genève (UNOG)

Ordre militaire souverain de Malte

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Organisation de la Conférence islamique
Organisation des États américains (OEA)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Organisation des villes arabes (ATO)

Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)

Organisation internationale de normalisation (ISO)

Organisation internationale de protection civile (OIPC)

Organisation internationale du travail (OIT)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Organisation panaméricaine de la santé (OPS)

Overseas Development Institute (ODI)

Oxfam International

Partenariat public-privé pour la réduction des risques de catastrophe (PPPDRR)

Plan International

Plate-forme des professionnels communautaires pour la résilience

Platform on Natural Hazards of the Alpine Convention (PLANALP)

Practical Action

ProAct Network (ProAct)

Programme alimentaire mondial (PAM)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Programme international de relèvement

Réseau de l'Aga Khan pour le développement (AKDN)

Réseau international d'organisations féminines communautaires (GROOTS)

Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe (GNDR)

Réseau mondial des médias pour la réduction des risques de catastrophe

Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)
Save the Children International

Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (SIPC)

Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

Shelter Centre

Société financière internationale (SFI)

Société mondiale pour la protection des animaux (WSPA)

Société volcanologique européenne (SVE)

Tearfund

Union africaine (UA)

Union européenne (UE)

Union internationale de télécommunications (UIT)

Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN)
Union interparlementaire (UIP)

Union postale internationale (UPU)

Université de Kobe

Université de Kyoto

Université des Nations Unies (UNU)

Villes de la campagne Pour des villes résilientes,
Partenaires et équipes spéciales Medair

Volontaires des Nations Unies (VNU)

Wetlands International

World Vision International (WVI)

Sponsors

Ministry for Foreign Affairs
Sweden

La République de Hongrie

United Nations
International Strategy for Disaster Reduction